



MERCREDI 24 NOVEMBRE 1993

No 35515 - 113e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

# L'Impartial



Bosnie

## Espoir

David Owen et Thorvald Stoltenberg ont invité les présidents de la Croatie, de la Serbie et du Monténégro à une réunion sur la Bosnie lundi prochain à Genève. Cette rencontre pourrait relancer le processus de paix.

Page 4

Christophe Blocher

## Regrets sans excuses

Christophe Blocher ne s'excusera ni auprès des socialistes ni auprès du conseiller fédéral Otto Stich pour l'annonce de l'UDC zurichoise accusant la gauche et les «gentils» d'être responsables de la hausse de la criminalité.

Page 6

Elèves infirmiers neuchâtelois

## Entre ciseaux et bandages

Coupera, coupera pas... les indemnités versées aux élèves infirmiers des écoles du canton? Après avoir dans un premier temps envisagé leur suppression pure et simple au début de l'an prochain, l'Etat met de l'eau dans son vin en visant une solution «moitié-moitié». Soit la rétribution des périodes de stage au détriment de celles passées sur les bancs d'école. Un «compromis» qui semble remporter l'assentiment des cantons romands représentés au sein de la CRASS.

Page 19



JACQUES DESSANGE  
Place de l'Hôtel-de-Ville 6  
Téléphone 039/28 75 55  
DIFFUSION 132-12375

Les automobilistes ne paient pas tous les dégâts qu'ils causent

# Découvert de 1,7 milliard

Les accidents, le bruit et les dégâts aux bâtiments, provoqués par les transports (route et rail), coûtent à la collectivité environ 1,8 milliard de francs par an. Le trafic routier en est responsable à 90% mais ce ne sont pas les automobilistes qui paient la facture. Dans un rapport publié hier, le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFTCE) propose d'établir la «vérité des coûts» des différents moyens de transport, pour éviter des distorsions de concurrence.

Berne  
François NUSSBAUM

Coordonnée par le professeur neuchâtelois Claude Jeanraud, l'étude du DFTCE se base sur les données de 1988. On a recensé, cette année-là, 500.000 accidents de transport (1000 morts et 120.000 blessés). Coût social: 5 milliards de francs pour la route, 100 millions pour le rail. Ces frais sont, en partie, pris en charge par les assurances. Il reste toutefois 800 millions non couverts (dont 700 par la route).

### BRUIT ET DÉGÂTS

Le DFTCE met également en évidence la part non couverte

(par les usagers) d'autres coûts directement liés au trafic routier: 700 millions en frais de lutte contre le bruit et 400 millions en dégâts aux bâtiments. Globalement, les nuisances et accidents routiers ont coûté 1,7 milliard à la collectivité (pour le rail: 120 millions).

La route ne couvre donc pas les frais qu'elle occasionne, dans une mesure dix fois plus grande que le rail. Il y a donc un grave déséquilibre entre les deux moyens de transports, qui fausse la concurrence en faveur du trafic routier.

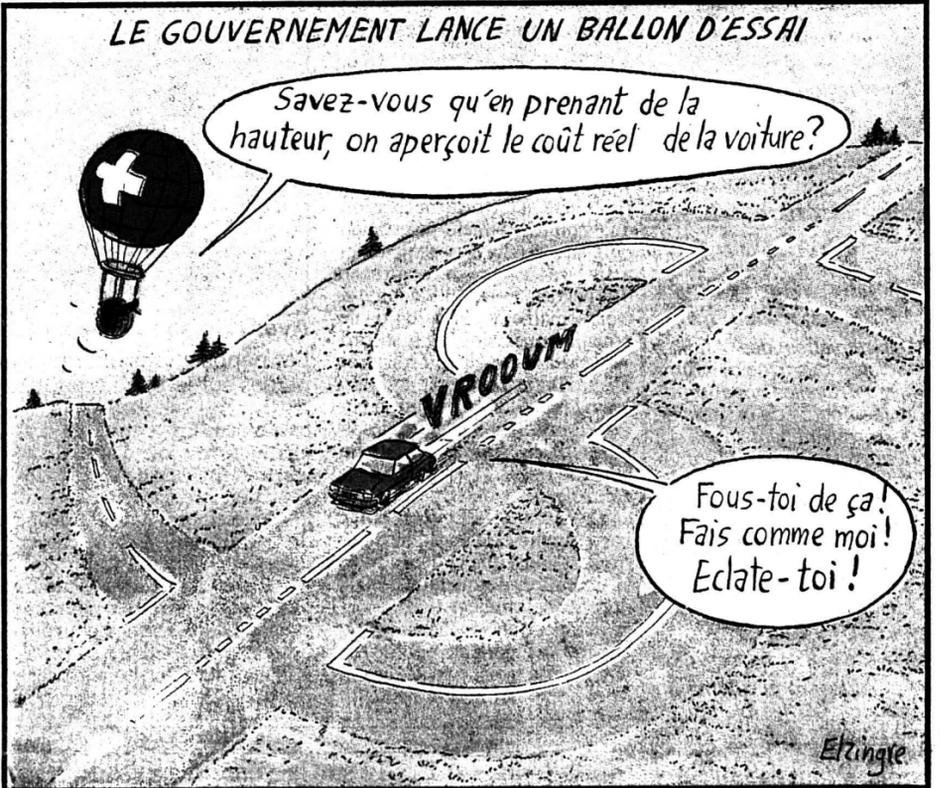
### CHÈRE INFRASTRUCTURE

Mais le DFTCE ne s'arrête pas là. Si on veut établir une vérité des coûts dans les transports, il faut également tenir compte des autres frais non couverts. On s'aperçoit alors que le rail est en partie subventionné par les pouvoirs publics, en particulier les frais d'infrastructure (construction et entretien du réseau).

En tenant compte de l'ensemble des éléments, la route couvre les frais qu'elle occasionne à 72% et le rail à 51%. Toutefois, selon les experts du DFTCE, les coûts d'infrastructure du rail représentent un service public, qu'il est normal de subventionner dans le cadre d'une politique sociale et régionale. En déduisant cette subvention, la couverture du rail est assurée par les usagers à 72% également.

### TAXE SUR L'ESSENCE

Les milieux routiers rétorquent que les routes, payées par les usagers, profitent également à



l'ensemble de la collectivité (développement économique de régions périphériques). Le DFTCE répond qu'il s'agit là d'activités économiques entrant dans les mécanismes du marché et qu'elles ne doivent donner lieu à aucune indemnisation.

Il n'en reste pas moins que les automobilistes, en achetant de l'essence, paient une taxe de base dont la moitié revient à la Confédération (et non au

compte routier). Cette taxe a d'ailleurs été augmentée de 20 centimes ce printemps. En fin de compte, on peut considérer que les usagers de la route paient à peu près leur dû.

### QUELQUES MILLIARDS

Mais, à l'avenir, les experts tiendront également compte, dans leurs calculs, de la pollution atmosphérique imputable au trafic motorisé. La «vérité des

coûts» pèsera alors de quelques milliards supplémentaires sur l'automobiliste.

Le DFTCE rappelle que, le 20 février prochain, on votera sur la prorogation de la vignette autoroutière et, surtout, sur un changement de la taxe poids-lourds (forfaitaire) en une taxe liée aux kilomètres parcourus. Une meilleure application du principe pollueur-payeur.

F.N.

Hockey sur glace - Le HCC battu par Thurgovie

## Un avertissement sans frais



Guido Pfosi - Dan Daoust

Les Thurgoviens repartiront à nouveau vainqueurs des Mélèzes.

● Lire en page 11

## OPINION

### Pas de vin en vain

La modération avec laquelle on boit dit la nature du buveur. Un bon cru se déguste, que diable, on ne se conduit pas comme à l'abreuvoir face à une bouteille bien élevée. Celles qui vont être soutirées des grands chais des Hospices de Beaune, ont la lourde responsabilité de donner le ton au marché à l'occasion de la traditionnelle vente de charité.

Dimanche, les amateurs se pressaient en nombre en Côte-d'Or pour suivre les premières adjudications qui servent d'indicateur de tendances pour la nouvelle récolte.

Au pire, les vendeurs pensaient imposer une stabilité des prix. Au mieux, ils espéraient une hausse de 5%.

La pièce de 228 litres est descendue à son prix le plus bas depuis 1965. Les rouges ont chuté de 25% en moyenne et les blancs de 7%. La déconvenue est d'autant plus douloureuse que depuis la vente record de 1989, les prix sont en baisse de 20% à 30% depuis trois ans.

Les grands crus de Bourgogne ne représentent que trois pour cent du total. Tout le monde ne peut pas se payer une bouteille de La Romanée Conti, de Richebourg ou de Grands-Echéseaux pour saucissonner dans une guinguette, le dimanche, au bord de l'eau...

Récession oblige, même les clients cinq étoiles hésitent à honorer les vins chers, ce dont

profitent les vins de terroir qui font la joie de la clientèle des grandes surfaces.

Les baisses successives à l'achat lors des mises, ont des répercussions à la baisse sur les prix de vente aux consommateurs, de l'ordre de 30%. La chute a provoqué une augmentation de 38% du volume vendu.

En Suisse, la formation des prix se fait sur la base d'un accord intercantonal. En principe, les producteurs veulent maintenir les mêmes tarifs que l'année dernière. Cela peut néanmoins varier d'un vignoble à l'autre, selon le prix payé pour la vendange.

Mais quand une grande surface vend la bouteille de chasselas au prix où le vigneron doit céder son raisin, on peut se poser des questions en plus du fait de nourrir quelques craintes quant aux comportements sur les marchés.

Les mauvaises conditions climatiques depuis le 22 août, sauf en Valais, ont obligé les vigneron à couper en plus de ce qu'ils avaient déjà supprimé pour satisfaire à la norme d'un kilo par mètre. Ils se retrouvent avec des récoltes amputées de 30% à 40%. Si en plus on brade leur ouvrage dans les grandes surfaces, il ne leur restera plus qu'à boire au tonneau pour se consoler...

Gil BAILLOD

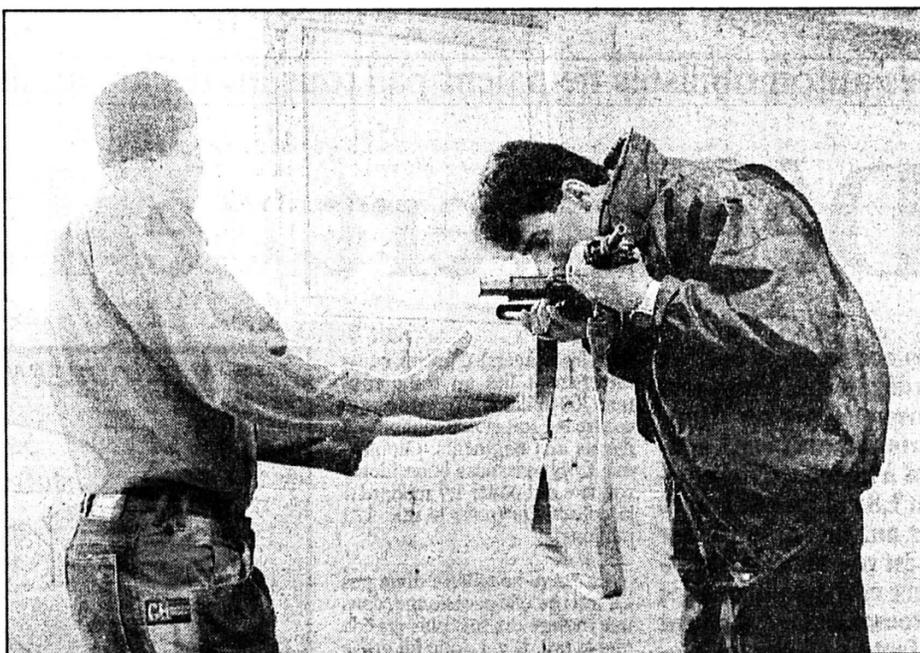
Toute publicité interdite

OUVERT SUR...  
les votations, page 36

Le Caire: reprise des négociations sur le retrait de Gaza et Jéricho

# Tsahal prépare son redéploiement

Le comité israélo-palestinien chargé de négocier les modalités du retrait israélien de Gaza et Jéricho a repris ses travaux hier au Caire. Les deux parties se sont également retrouvées à Paris pour discuter du transfert des pouvoirs économique et financier aux Palestiniens des territoires occupés. Sur le terrain, l'armée israélienne prépare son redéploiement à Gaza.



Avant de se rendre aux Israéliens, un Palestinien embrasse son arme

Les négociations ont repris hier, afin de régler le transfert de souveraineté entre les deux parties sur la bande de Gaza. (AFP/Keystone)

Le comité israélo-palestinien doit se poursuivre jusqu'à demain, selon une source proche des négociateurs. Elle débute à trois semaines de la date prévue pour la conclusion d'un accord sur le retrait israélien. Trois problèmes majeurs restent à régler, selon le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath: les limites de la région de Jéricho (Cisjordanie occupée), le contrôle des points de passage entre Gaza et l'Égypte d'une part, Jéricho et la Jordanie d'autre part, ainsi que la question de la libération de quelque 11.000 détenus palestiniens.

Au Caire, la troisième session du comité israélo-palestinien doit se poursuivre jusqu'à demain, selon une source proche des négociateurs. Elle débute à trois semaines de la date prévue pour la conclusion d'un accord sur le retrait israélien. Trois problèmes majeurs restent à régler, selon le chef de la délégation palestinienne, Nabil Chaath: les limites de la région de Jéricho (Cisjordanie occupée), le contrôle des points de passage entre Gaza et l'Égypte d'une part, Jéricho et la Jordanie d'autre part, ainsi que la question de la libération de quelque 11.000 détenus palestiniens. Palestiniens et Israéliens ont réaffirmé ces derniers jours leur volonté de respecter le calendrier prévu par l'accord israélo-

païstien. En vertu de ce dernier, un protocole d'accord sur le retrait israélien de Gaza et Jéricho doit être signé au plus tard le 13 décembre, date du début du retrait qui doit s'achever avant le 13 avril 1994. A Paris, Israéliens et Palestiniens se sont retrouvés pour discuter du transfert des pouvoirs économique et financier aux Palestiniens des territoires occupés. Ce transfert doit intervenir

avant la date butoir du 13 décembre. Il sera limité dans un premier temps à la bande de Gaza et à Jéricho, où seront installées les nouvelles institutions palestiniennes.

## COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

Les experts israéliens et palestiniens, répartis en trois sous-commissions (commerce et travail, questions fiscales, finances

et banque) tiendront plusieurs séances de travail jusqu'à demain. Les discussions porteront en particulier sur la taxation, le tourisme et les affaires sociales.

Les experts des deux parties doivent également discuter de leur coopération économique à moyen et long terme. Selon des sources palestiniennes, des points de divergence seraient apparus, concernant notamment la future configuration de l'es-

pace économique israélo-palestinien et israélo-palestino-jordanien.

## PRÉPARATIFS SUR LE TERRAIN

Sur le terrain, les deux parties ont déjà entrepris des préparatifs sans attendre les résultats des négociations. L'armée israélienne prépare son redéploiement à Gaza, où deux officiers supérieurs de l'OLP ont effectué lundi une première visite. Trois autres officiers de l'Armée de Libération de la Palestine (ALP) devaient s'installer à partir de mardi dans la bande de Gaza.

Au Caire, les négociateurs israéliens ont accepté que l'armée se redéploie autour des 19 implantations juives où vivent 4000 colons. Les militaires ont en outre commencé à dresser la première tranche de 8 km d'une barrière d'un coût global de 80 millions de dollars entourant toute la bande de Gaza. Ils envisagent également d'assurer le contrôle du principal axe routier de la bande de Gaza, entre Rafah et la ville de Gaza.

Selon le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Ehud Barak, le coût du redéploiement devrait s'établir entre 175 et 200 millions de dollars. Le premier ministre Yitzhak Rabin, lors de sa récente visite aux États-Unis, a demandé au président Bill Clinton de payer ces dépenses. Les préparatifs de l'armée israélienne interviennent alors qu'un Palestinien a été tué par sa propre bombe dans la ville cisjordanienne d'Hébron. (ats)

**24.11.1867** - L'Américain Joseph Glidden fait breveter le fil de fer barbelé.  
**24.11.1936** - L'Allemagne et le Japon signent le pacte anti-Komintern (anti-Internationale communiste).  
**24.11.1963** - L'assassin du président Kennedy, Lee Harvey Oswald, est abattu par Jack Ruby, à Dallas.

## BRÈVES

### Semaine pour les Douze 48 heures, maximum

Les ministres des Affaires sociales des Douze réunis hier à Bruxelles ont approuvé le principe de la semaine de travail maximale de 48 heures - heures supplémentaires comprises - et de quatre semaines de congés payés par an pour les salariés des États membres de la CEE.

### Assassins du petit James

Après les réquisitions du procureur et les plaidoiries de la défense, les 12 jurés, appelés à juger les deux enfants meurtriers du petit James Bulger, ont écouté hier une intervention du président de la cour spéciale de Preston les incitant «à ne pas laisser leurs sentiments fausser leur jugement» lors de leurs délibérations, aujourd'hui.

### Bernard Tapie

Le vote de l'Assemblée nationale sur la levée de l'immunité parlementaire de Bernard Tapie aura lieu le mardi 7 décembre, a annoncé hier le président de l'Assemblée nationale Philippe Séguin.

### Somalie

L'Allemagne réduit le gouvernement allemand a décidé hier de réduire son contingent de Casques bleus en Somalie. Il retirera environ 400 soldats sur 1700 actuellement stationnés dans ce pays africain.

### Michael Jackson

Le procès civil intenté à Michael Jackson pour attentat à la pudeur sur un adolescent de 13 ans s'ouvrira le 21 mars prochain, a décidé hier le juge David Rothman, qui a par ailleurs ordonné au chanteur américain de faire une déposition avant la fin de l'année.

### JFK à Dallas

L'histoire fixée La place Dealey, l'endroit précis de Dallas où fut tué le président John Fitzgerald Kennedy, a été officiellement consacré site historique national lundi, pour le 30e anniversaire du jour de sa mort. Plusieurs membres de la famille Kennedy, qui n'a pas fait de commentaires, se sont rendus sur la tombe de l'homme d'État au Cimetière national d'Arlington, près de Washington.

Etats-Unis: loi Brady sur la vente d'armes

## Républicains au Sénat réfractaires

Mécontents des choix effectués en commission paritaire, des sénateurs républicains ont bloqué lundi soir la procédure d'examen au Congrès américain de la proposition de loi Brady, qui vise à instaurer un délai de cinq jours lors de l'achat d'armes à feu.

Cette manœuvre a eu lieu alors que les parlementaires s'affairaient à boucler les derniers grands dossiers en discussion et à terminer leur session avant la fête de Thanksgiving tombant demain.

Cela pourrait retarder jusqu'à l'an prochain la mise en œuvre

de cette loi Brady, qui tire son nom du porte-parole de la Maison-Blanche James Brady qui fut grièvement blessé lors de la tentative d'assassinat de Ronald Reagan en 1981.

Lors de débats acrimonieux de la commission paritaire, le sénateur républicain de l'Alaska Ted Stevens, par ailleurs membre de la puissante Association nationale des armes à feu (NRA), a insisté pour que la version sénatoriale du texte soit choisie - au risque sinon d'empêcher toute adoption. Les républicains étaient furieux des changements apportés

par la commission paritaire qui, de fait, a repris la version de la Chambre des représentants prévoyant une durée de cinq ans avant que le délai de cinq jours puisse être levé et remplacé par une vérification informatique instantanée.

La commission paritaire a également exclu du projet sénatorial les clauses permettant d'exempter les armes à feu fabriquées de 1889 à 1918 (considérées comme antiquités) et d'autoriser les ventes privées d'armes d'État à État entre les quelque 290.000 marchands ayant une licence. (ap)

Accord de libre échange nord-américain

## Plébiscite mexicain

Le Sénat mexicain a entériné lundi par 56 voix contre deux l'Accord de libre échange nord-américain (ALENA). Ce vote massif était attendu dans la mesure où le parti au pouvoir du président Carlos Salinas de Gortari détient 61 des 64 sièges du Sénat.

Le Congrès américain a ap-

prouvé l'accord la semaine dernière et le Parlement canadien s'est lui aussi prononcé en sa faveur, mais le premier ministre canadien Jean Chrétien, entré en fonction il y a deux semaines, a annoncé son intention d'obtenir certaines modifications de l'accord avant de le ratifier. (ats, afp, reuter)

Appel des Nations Unies en faveur du Burundi

## 250.000 fuyards

L'ONU a lancé hier un appel en faveur de quelque 250.000 Burundais qui ont été chassés de leur demeure par les violences ethniques. Les Nations Unies ont besoin de 9,5 millions de dollars pour couvrir les besoins essentiels de ces victimes pendant trois mois.

La violence a éclaté au Burundi après la tentative de coup

d'État du 21 octobre dernier, contraignant près d'un million de Burundais à fuir. Environ 250.000 d'entre eux sont déplacés à l'intérieur même du Burundi alors que 700.000 ont gagné trois pays voisins: 375.000 au Rwanda, 245.000 en Tanzanie et 50.000 au Zaïre. La situation au Burundi n'est d'ailleurs toujours pas stabilisée. (ats)

Coup d'Etat au Nigeria

## Des civils comme joker

Six généraux et le chef de la police ont été nommés au Conseil provisoire, instance suprême du nouveau pouvoir nigérian. Ils siègeront aux côtés de quatre civils, dont Baba Gana Kingibe, ancien candidat à la vice-présidence, a annoncé hier le général Sani Abacha qui dirigera ce conseil. La Grande-Bretagne continue de son côté à réclamer le départ des militaires du pouvoir.

La nomination comme ministre des Affaires étrangères de M. Kingibe, numéro deux derrière Moshood Abiola du «ticket»

progressiste lors de l'élection du 12 juin annulée par les militaires, a fait l'effet d'un coup de théâtre. Elle pourrait constituer un «coup de maître» pour le général Abacha. Diplôme de carrière, M. Kingibe représente au Nigeria ceux qui ont combattu inlassablement depuis juin pour le retour de la démocratie. Il sera chargé de défendre à l'étranger le nouveau pouvoir militaire, alors que les condamnations du coup de force se succèdent à l'étranger, malgré l'arrivée de quatre civils dans la nouvelle équipe. (ats)

## PUBLICITÉ

### Afrique du Sud «Sous-région» aux Afrikaners

Une «sous-région» pourrait être établie en Afrique du Sud pour les Afrikaners - les descendants des colons européens du XVIIe siècle - et leurs alliés du Bophuthatswana. C'est ce que propose le gouvernement sud-africain aux opposants à l'actuel projet constitutionnel, a-t-on indiqué hier dans l'entourage du ministre des Affaires constitutionnelles, Roelf Meyer. Cette zone se situerait au sein de la «province» du Nord-Ouest, prévue par les accords adoptés la semaine dernière par les principaux partis politiques négociant l'avenir du pays. La province regroupe des zones rurales du Transvaal occidental, où vivent des fermiers blancs, et du Bophuthatswana, un territoire noir «indépendant» qui doit disparaître avec les élections du 27 avril 1994. (ats, afp)

# TVA Changer pour gagner



La TVA n'est pas un impôt de plus! Elle supprimera l'ICHA qui taxe les investissements et freine la reprise économique.

# OUI relançons l'emploi

Votation fédérale du 28 novembre: en tout cas OUI à la question No 1

# VAC

**TV - HI-FI - VIDEO**  
115, Av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 21 11 21

NE ME CONFONDEZ PAS!  
JE NE SUIS PAS LE PHILIPS 28 ST 2477  
A FR. 1490.-  
JE SUIS LE PHILIPS 28 ST 2787  
(NOUVEAU TUBE-IMAGE:  
PLUS DE LUMIERE, PLUS DE CONTRASTE)



**FRABA EC 70-203** TV couleurs. Stéréo.  
Grand écran 70cm. 90 programmes.  
Télécommande. Télétexte.



**PHILIPS 28 ST 2787.**  
TV couleurs PAL-SECAM  
Stéréo. Grand écran 70cm.  
60 programmes.  
Télécommande. Télétexte.



**PHILIPS 28 ML 8605**  
TV couleurs PAL-SECAM avec la toute nouvelle  
technique 100 Hertz pour une image sans  
scintillements. Grand écran 70cm. 60 programmes.  
Stéréo. Télécommande. Télétexte.

**VAC un SERVICE APRES-VENTE à votre SERVICE**

DIVERS

# MIGROS

## Aujourd'hui

de 14h. à 15h.

Un membre de l'équipe  
suisse de football  
viendra dédicacer  
des calendriers



Prix de vente  
des calendriers: 20.-

(4.- au profit du fond Sport et Jeunesse)

**METROPOLE**  
CENTRE  
LA CHAUX-DE-FONDS

Publicité intensive, Publicité par annonces

AUTOS - MOTOS - VELOS

**VOLVO**



LE BREAK VOLVO 940 EST AUSSI  
DISPONIBLE CHARGÉ À BLOC:  
AVEC BLOC TURBO. ESSAI CHEZ  
VOTRE CONCESSIONNAIRE VOLVO.

Break Volvo 940 GLE Turbo: moteur 2.3 litres à injection, 165 ch, ABS, différentiel auto-bloquant ASD, climatisation sans CFC, rétroviseurs extérieurs à réglage et dégivrage électriques, lave-glaces électriques, correcteur d'assiette automatique, airbag, diamètre de braquage 9.90 mètres, Fr. 44'800.-. En version GL Fr. 39'400.-.

**Garage Schenker & Cie**  
Rouges Terres 53  
Hauterive  
Tél. 038 33 13 45

**Serge Antifora**  
Garage Touring  
Travers  
Tél. 038 63 13 32

**VOLVO LEASING: TÉLÉPHONE 155 11 85**

IMMOBILIER

A louer dès le 1er décembre 1993 ou à convenir à l'av. Léopold-Robert 31, La Chaux-de-Fonds

**studio**

au 8e étage.  
Loyer p.m.: Fr. 430.- + les charges de Fr. 70.-  
Pour visiter: M. S. Da Nave (concierge)  
☎ 039/23 12 03

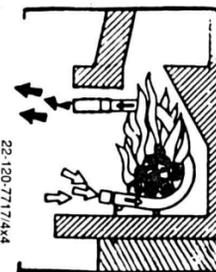
Pour renseignements et location:  
DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE  
GÉRANCES SA, Seidenweg 17,  
3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61 5-1622

A louer dès le 1er juin 1994 à la place du Marché 5, 2610 Saint-Imier  
**BUREAU de 213 m<sup>2</sup>**

Au 2e étage.  
Loyer échelonné:  
à partir du 1er juin 1994: Fr. 130.- le m<sup>2</sup>  
à partir du 1er juin 1995: Fr. 150.- le m<sup>2</sup>  
à partir du 1er juin 1996: Fr. 165.- le m<sup>2</sup>  
Charges: Fr. 250.-  
Pour visiter: M. Bütikofer (concierge)  
☎ 039/41 18 10

Pour renseignement et location:  
DEVO, société immobilière et de  
gérances SA, Seidenweg 17,  
3000 Berne 9, ☎ 031/302 34 61 5-1622

Enfin! ma cheminée me **chauffe!**  
grâce au récupérateur **LUCIFLAMM\***



\*5 modèles. Pour tous foyers. Sans transformations.

Veillez m'envoyer votre prospectus.

Nom .....

Adresse .....

.....

Tél. ....

**FEUDOR - 1844 Villeneuve - ☎ 021/960 11 41**

Pour Neuchâtel et Jura: Ç. Gentil - 2316 Les Ponts-de-Martel - Tél. 039/37 15 56

Reprise lundi à Genève des pourparlers de paix sur la Bosnie

# L'espoir et l'angoisse

**24 novembre 1929** - Surnommé le «tombeur de ministères», le «Tigre» ou le «Père la victoire», Georges Clémenceau meurt à Paris. Né à Mouilleron-en-Pareds, en Vendée, en 1841, dans une famille républicaine. A la chute de l'Empire, il est élu maire de Montmartre et devient député de Paris en 1876. Compromis dans le scandale de Panama, il revient à la politique dix ans plus tard. Dirigeant le gouvernement en 1917, il imposa de «faire la guerre», ce qui lui valut une grande popularité à l'Armistice.

Les coprésidents de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie espèrent que la réunion de lundi prochain sur la Bosnie permettra de débloquer la situation humanitaire dans ce pays, a-t-on appris hier à Genève. De son côté, le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a tenté de reprendre hier l'organisation de convois humanitaires dans cette région, tout en soulignant que «les perspectives n'étaient pas brillantes».



Des combattants serbes dans leurs tranchées

Les convois humanitaires du HCR éprouvent de la peine à se frayer un passage dans les lignes.

L'ONU avait suspendu depuis le 25 octobre la circulation de ses convois civils vers la Bosnie centrale, à partir de Split, après la mort d'un chauffeur danois dans une attaque attribuée aux Musulmans bosniaques. Vendredi dernier le secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros-Ghali avait cependant à nouveau autorisé les convois.

Hier, trois convois destinés à Tuzla (300.000 hommes et femmes dans le besoin), Srebrenica (45.000) et Sarajevo, venant de Belgrade, se sont vu interdire l'entrée en Bosnie par les douaniers serbes, en dépit des engagements signés à Genève. Ceux-ci ont invoqué un règlement interdisant la réexportation de produits alimentaires de Serbie, a indiqué hier à Genève la porte-parole du HCR, Silvana Foa. «C'est la première fois qu'on nous oppose ces restrictions douanières et bien entendu nous les contestons», a-t-elle dit.

## CONVOI MILITAIRE

Un autre convoi d'aide humanitaire, militaire cette fois, d'une

trentaine de camions, a quitté hier Metkovic (sud de la Croatie) sous escorte de blindés britanniques de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU). Il devra traverser dans la journée d'aujourd'hui les lignes croates et musulmanes le long de la route principale tracée dans les montagnes de Bosnie centrale.

Chargé de 260 tonnes de farine, il s'achemine vers Zenica, où les entrepôts du HCR, qui nourrissent une population d'environ 800.000 personnes, ne disposaient plus hier que de 100 mètres cubes de ravitaillement. Le dernier approvisionnement des entrepôts de Zenica remonte au 24 octobre, a expliqué Mme Foa.

Les forces croates bosniaques du HVO ont donné leur feu vert pour le passage de l'aide par la

principale route humanitaire vers la Bosnie centrale. En revanche, le HCR n'avait pas obtenu en fin de matinée d'hier celle des Serbes bosniaques pour le redémarrage des convois à partir de Banja Luka (nord), a dit Mme Foa.

## ESPOIR DE PAIX

Proposée par l'Union européenne (UE), la réunion de lundi prochain à Genève sur la Bosnie pourrait relancer le processus de paix dans ce pays ravagé par la guerre, estimait-on hier dans les milieux proches de la Conférence sur l'ex-Yougoslavie. Pour ses coprésidents, David Owen (UE) et Thorvald Stoltenberg (ONU), il «vaut la peine» de faire un nouvel «effort politique» et permettre enfin un déblocage de la situation, a déclaré leur porte-parole, John Mills.

Les coprésidents ont invité à Genève, au nom de l'UE, les présidents de la Croatie, de la Serbie et du Monténégro, respectivement Franjo Tudjman, Slobodan Milosevic et Momir Butalovic. Les chefs des trois factions en guerre en Bosnie, Alija Izetbegovic (Musulman), Radovan Karadzic (Serbe) et Maté Boban (Croate) y ont également été conviés. Ces trois leaders devraient être accompagnés de leurs chefs d'état-major.

Les douze ministres des Affaires étrangères de l'UE participeront à la réunion qui se tiendra au Palais des Nations et qui pourrait se prolonger un ou deux jours, a indiqué M. Mills. En outre, les ministres des Affaires étrangères de Russie et des Etats-Unis, Andreï Kozyrev et Warren Christopher, ont été invités à se faire représenter.

(ats, afp, reuter)

Négociations du GATT

## Derniers entretiens

Le représentant américain pour le Commerce Mickey Kantor et son homologue européen Sir Leon Brittan achevaient hier à Washington les discussions qu'ils avaient engagées la veille pour tenter de lever les multiples obstacles à la conclusion de l'Uruguay Round sur la libéralisation du commerce mondial, prévue pour le 15 décembre.

On ignorait en fin d'après-midi si les deux négociateurs avaient réussi à débloquer la situation, tant ils s'étaient montrés peu loquaces sur les progrès de leurs entretiens sur les principaux points de divergence: l'agriculture - le préaccord de Blair House - l'audiovisuel, la réduction des droits de douane les plus élevés (notamment sur les textiles) et l'acier. Une conférence de presse conjointe était prévue à l'issue de leurs conversations.

Lundi, Sir Leon Brittan avait fait preuve d'un optimisme mesuré lors de la reprise de ces pourparlers jugés cruciaux pour l'avenir des négociations commerciales du GATT. Refusant de préciser s'il venait avec de nouvelles propositions de compromis, le commissaire européen chargé des relations commerciales extérieures s'était contenté de lancer: «Nous voulons certainement faire autant de progrès que possible».

Le week-end avait été émaillé par des déclarations publiques d'une grande fermeté, venant en particulier des rangs français et américains. A l'issue d'un sommet franco-espagnol à Madrid, le premier ministre Edouard Balladur avait exclu samedi toute conclusion de l'Uruguay Round en l'absence de réponses des Etats-Unis à «une série de propositions» européennes. «Rien n'a pas bougé», avait-il dit.

Les Etats-Unis s'étaient, quant à eux, montrés particulièrement inflexibles dans leur refus de renégocier le pré-accord agricole conclu voilà un an. «Il n'y aura pas de rouverture de Blair House», avait déclaré Anne Lazatto, porte-parole du Département du commerce, en marge de la réunion annuelle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC).

Dans le même temps, M. Kantor avait souligné que la récente adoption par le Congrès américain de l'Accord de libre-échange nord-américain donnait aux négociateurs «une impulsion et le sens des véritables progrès dans le démantèlement des barrières». Cette déclaration n'a pas convaincu l'ensemble des observateurs. Pour certains, les largesses consenties par la Maison-Blanche pour obtenir l'adoption de l'ALENA au Congrès lui ont rendu la tâche plus difficile pour l'Uruguay Round dont les négociations se poursuivent depuis sept ans.

(ap)

## BRÈVES

### Armes chimiques en Irak

#### Pas de preuves

Des experts en désarmement de l'ONU qui viennent de se rendre en Irak ont affirmé lundi ne pas avoir découvert de «preuves dans l'immédiat» sur l'utilisation alléguée en septembre par le régime de Bagdad de gaz mortels contre les populations chiites du sud du pays.

### Italie

#### Vague de licenciements

La plus grosse entreprise chimique d'Italie, le groupe nationalisé Enichem Spa, va licencier environ 10.000 employés des services administratifs durant les quatre années à venir.

### American Airlines

#### Grève terminée

Grâce à la médiation du président Bill Clinton, la direction et le personnel navigant d'American Airlines se sont mis d'accord pour mettre fin à cinq jours de grève et soumettre leur différend à un arbitrage contraignant. Cette grève était la plus importante dans l'aviation américaine depuis 1989.

### Belgique

#### Grève générale

Les deux centrales syndicales de Belgique ont lancé le mot d'ordre de grève générale pour vendredi prochain. Objectif: imposer la renégociation de certaines mesures du plan économique adopté la semaine dernière par les partis de la coalition gouvernementale, ont annoncé les fédérations chrétienne et socialiste.

### Crash en Macédoine

#### Survivant venu de Suisse

Le survivant de l'accident d'avion qui a fait 115 morts le week-end dernier à proximité de l'aéroport d'Ohrid (Macédoine) a été identifié hier par sa famille comme un ressortissant yougoslave. Il revenait d'un séjour de trois mois en Suisse, où vit sa mère.

### Allemagne

#### Sombre affaire

L'institut de médecine légale de l'université d'Heidelberg (ouest de l'Allemagne) a reconnu hier avoir utilisé plus de 200 cadavres, d'adultes mais aussi d'enfants, pour des accidents simulés réalisés à la demande de constructeurs automobiles.

## Lufthansa et échec d'Alcazar

# Laisser souffler Swissair

Après l'échec du projet Alcazar, les indices d'un rapprochement entre le géant allemand Lufthansa et la compagnie autrichienne Austrian Airlines (AUA) se sont multipliés hier. Josef Grendel, le porte-parole de Lufthansa, a déclaré à Francfort que des représentants des deux sociétés se rencontreront «dans les jours prochains» pour négocier. Selon lui, «il faut maintenant laisser un peu de

temps à la direction de Swissair». Lufthansa n'a toujours pas pris contact avec Swissair. «Il faut maintenant attendre de voir quelle orientation stratégique Swissair va choisir après l'échec d'Alcazar», a déclaré M. Grendel. Les milieux aéronautiques accordent les plus grandes chances à une coopération entre Lufthansa, AUA et Swissair après l'abandon du projet Alcazar. (ats)

## France: Altieri

# Douze ans de réclusion

Charles Altieri, 38 ans, un trafiquant de drogue arrêté à Chypre et extradé en France en juillet, a été condamné hier par le tribunal de Paris à 12 ans d'emprisonnement pour trafic de stupéfiants, en l'occurrence du haschich et de l'héroïne en 1984 et 1985. La Suisse, qui réclamait également le «chimiste des Pacots» depuis son évvasion de Bochuz (VD) en 1987, avait décidé de laisser la priorité à la France. Charles Altieri en fuite depuis le 19 novembre 1987 après son évvasion de Bochuz (VD), où il purgeait depuis deux ans une peine de vingt ans de réclusion pour fabrication et trafic de drogue. Altieri est aussi accusé du meurtre du juge Michel en 1981. (ats)

## Russie

# Aigle contre faucille

La Russie a jeté aux oubliettes de l'histoire l'un des derniers symboles du communisme en remplaçant la faucille et le marteau, expression de l'alliance des paysans et des ouvriers qui pendant trois quarts de siècle servit d'emblème à l'URSS, par l'aigle à deux têtes, signe de la puissance militaire des tsars pendant des siècles.

Deux ans après la chute de l'ancien régime soviétique, les deux outils mythiques ont cédé la place à l'animal bicéphale sensé représenter l'expansion de l'empire des tsars sur deux continents. Des propositions d'étendard tels que: un ours, un bouleau ou une version modifiée de la faucille et du marteau ont été refusées. (ap)

## Routes françaises

# 400 collisions

Au total 400 véhicules ont été accidentés hier soir lors d'une quarantaine de carambolages provoqués par la chute brutale de pluies verglaçantes dans la moitié sud du département de la Loire, selon les CRS qui ne faisaient état que de blessés. Les CRS, les gendarmes et les services de la sécurité civile du département étaient débordés par le nombre d'interventions hier soir. Les carambolages n'ont pas provoqué d'incendies, contrairement au terrible carambolage de Mirambeau qui avait fait une quinzaine de morts voilà deux semaines. (ap)

## Italie

# La crise?

Le gouvernement italien est sorti affaibli hier des élections municipales partielles de dimanche. Après l'échec cuisant des partis au pouvoir, il risque de se retrouver sans soutien pour l'adoption de son budget d'aus-térité. Face à un Parlement en perte de légitimité, le président du Conseil Carlo Azeglio Ciampi tente d'éviter une crise gouvernementale. La Démocratie chrétienne est par ailleurs favorable à des élections législatives anticipées.

Quant à la Bourse de Milan, elle a poursuivi sa plongée hier, tout comme la lire. (ats)

## PUBLICITÉ

**INTERDICTIONS PUBLICITAIRES: DANGER POUR NOS TERROIRS!**



**SORTIE DU COMPTOIR**

Les Initiatives Jumelles ont un titre trompeur: elles ne préviennent rien du tout. Elles ne font qu'interdire la publicité. Elles ne réduiront donc en rien la consommation, tout le monde le sait. Elles causeront en revanche des dégâts irréparables à l'économie et empêcheront la promotion des produits de nos terroirs.

28-1950

Initiatives jumelles le 28.11.93

**2xNON**

**GASTRONOMIE**

**Le Restaurant du Raisin**  
vous suggère ses poissons de mer  
dès ce soir

Venez déguster nos spécialités midi et soir

Nos propositions de menus en soirée uniquement

Pour votre confort, il est prudent de réserver

Nouvel horaire: 9 h à 14 h 30 et de 17 h 30 à 24 h

**RESTAURANT DU RAISIN**

Chez Patricia et Claude  
Hôtel-de-Ville 6, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/28 75 98

FERMÉ LE DIMANCHE

132-12111

**A partir de 14 940 francs.**  
**Mais le prix n'est pas**  
**le seul atout à considérer.**



**...la bonne audition:**



Vous arrive-t-il souvent de poser cette question parce que vous avez mal entendu?

**Test gratuit de l'ouïe**

sur rendez-vous. Faites-vous contrôler l'audition sans frais et sans engagement en prenant simplement rendez-vous par téléphone.

La bonne adresse c'est nous!

Micro-Electric Appareils Auditifs SA tél. 039-23 05 26  
La Chaux-de-Fonds, 71, rue Jardinière  
1<sup>er</sup> étage, ascenseur

**...la bonne audition:**

Fournisseur AVS - AI - AMF - CNA

**micro-electric**

251-231032

Ah! si seulement la SKODA Forman était un peu plus chère, car à ce prix-là de 14 940 francs, il vous sera difficile de la comparer à une concurrente en tous points semblable. Il ne vous reste donc rien d'autre à faire que de confronter ses particularités avec celles d'autres voitures sensiblement plus chères.

Des particularités fort appréciables comme sa technologie élaborée et développée dès à présent en plus de 500 points supplémentaires, son moteur

à injection d'une grande souplesse et d'une sobriété exemplaire, sa ligne esthétique, exempte de fioritures (de Bertone, s.v.p.), ainsi que le confort et la sécurité qu'offre son parfait équipement. Sans oublier ses qualités utilitaires au service d'un transport économique de charges les plus diverses, grâce à un compartiment à bagages spacieux et modulable, dont le seuil est surbaissé.

Et en plus: la Forman a une assurance mobilité de 36 mois.

Veillez me faire connaître ce que la SKODA Forman peut encore m'offrir pour 14 940 francs seulement (ou on avantageux leasing).

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NPA/Localité \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Adressez ce coupon à:  
AMODA Import,  
Bahnhofstrasse 36, 8107 Buchs ZH



**QI + ♥ = ŠKODA**  
Volkswagen Group

2-11700/4\*4

**FUST CUISINES BAINS**

**ANTARIS 5'950.-**  
appareils incl.

Façade en résine synthétique de haute qualité, technique de pointe Fust. Les cuisines Fust, c'est la perfection, comme toujours!

Appareils encastrables Bosch: cuisinière HEE 612 G, plan de cuisson NCM 685 C, réfrigérateur KIL 1633, hotte d'aspiration Novomatic AH 906, évier Franke CP 611 78 A, mélangeur KWC 104123

Visitez nos grandes expositions de cuisine! Apportez vos mesures.

**Entreprise générale FUST**

Rénovation de cuisines/salles de bains, y compris maçonnerie, peinture, électricité, sanitaires, carrelage etc. à des prix fixes garantis à 100%. \*Pas de transformation de cuisine ou de salle de bains sans offre Fust\*

**LE SERVICE FUST:**

• Nous vous proposons en permanence des cuisines individuelles et d'exposition à des prix avantageux • 5 ans de garantie sur les meubles • Nous organisons l'ensemble des travaux de transformation et de rénovation • Apportez vos mesures, nous vous faisons tout de suite une offre par ordinateur • Un choix immense d'appareils encastrables de marque

**Fust Expositions:**

Neuchâtel, rue des Terreaux 7  
Bienne, rue Centrale 36  
Yverdon, rue de la Plaine 5

038 25 53 70  
032 22 88 77  
024 21 86 16

05-2569-280/4\*4

**IMMOBILIER**

**La Chaux-de-Fonds**  
Bouleaux 11

**Appartements 1½ pièce**

- cuisine agencée
- coin à manger
- grande chambre
- bain/toilette

Tous les appartements sont rénovés. Loyer dès Fr. 495.- plus charges. ☎ 039/26 66 92 (le soir).

220-100020-606

A louer tout de suite ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 80 La Chaux-de-Fonds

**LOCAL de 92 m²**

Au 4e étage. 4 pièces. Convientrait comme bureau d'administration, etc.

Loyer: Fr. 1100.- net.

Pour visiter: M. Schärer (concièrge) ☎ 039/23 93 40

Pour renseignement et location: DEVO, société immobilière et de gérances SA. ☎ 031/302 34 61

5-1622

A vendre à MONTANA

**3½ pièces**

rez, jardin, calme, près du centre.

210000 fr.

Tél. 027 23 34 95, P. Gasser.

36-2653/4x4

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**3½ pièces**

proche du centre, rue calme. Appartement ancien, avec de grandes pièces, cuisine partiellement agencée, salle de bains.

Fr. 750.- + charges. ☎ 038/33 78 39

28-1547

**Perfite**

A louer tout de suite original

**4 pièces mansardé**

sans balcon, séjour avec cheminée, idéal pour des jeunes

Loyer: 750.- + 90.- par mois.

Gérance: GEFTA AG, Lüfterweg 25, 3052 Zollikofen, tél. 031 911 11 45.

05-3375/4x4

**A louer**  
**cti**

gestion immobilière sa

Raffinerie 1 2004 Neuchâtel Tél. (038) 24 22 44

Tout de suite ou date à convenir, rue de la Paix, La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS**  
**2 ET 3 PIÈCES**

Fr. 750.- / 850.- plus charges. ☎ 038/24 22 45

28-152

**UNPI**

UNION NEUCHÂTELOISE DES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

**A LOUER**  
Au centre ville à La Chaux-de-Fonds

**SURFACE COMMERCIALE**  
**de 155 m²**

Avec entrée indépendante. Convientrait à petite industrie, bureaux, etc. Libre: à convenir.

132-12083

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56

UNPI

**Feu:**  
**118**

**DIVERS**

**«Il vaut mieux prévenir que guérir»!**

Surtout de nos jours où les villas, les appartements, les véhicules et les sacs à main sont devenus la proie de nombreux voleurs.

**Alarmes en tous genres**

Pour une démonstration gratuite, n'hésitez pas à me téléphoner: **André KAESER, La Ferrière,** ☎ 039/61 17 43

132-511353

**ENSEIGNEMENT**

EN SUISSE ROMANDE, APRÈS LE SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT DE GENÈVE, LAUSANNE, MONTREUX, FRIBOURG ET NEUCHÂTEL ... MAINTENANT AUSSI A LA CHAUX-DE-FONDS



**WALL STREET INSTITUTE**  
**SCHOOL OF ENGLISH**

Pour votre succès: l'anglais plus efficace et plus agréable!

**OFFRE SPECIALE 93-94**

1 mois de cours gratuit pour pré-inscriptions 1994 avant le 17. 12. 93



**GARANTIE**

L'anglais plus efficace et plus agréable: Appelez vite!

CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 ☎ 039 23 55 30  
NEUCHÂTEL: HALLES 11 ☎ 038 25 16 64

HORIZON 22-2832

Christophe Blocher persiste et signe

# Des regrets sans excuses

Christophe Blocher ne s'excusera ni auprès des socialistes ni auprès du conseiller fédéral Otto Stich pour l'annonce de l'UDC zurichoise accusant la gauche et les «gentils» d'être responsables de la hausse de la criminalité. C'est un fait, à son avis. Le conseiller national agrarien a cependant reconnu que le choix du moment était peu judicieux et a exprimé ses regrets d'avoir pu blesser certaines personnes. Otto Stich ne se rendra pas sur l'Albisgüetli.



Christoph Blocher, président de l'UDC zurichoise

Malgré la campagne électorale inqualifiable de son parti, il se refuse à présenter des excuses.

«M'excuser? Pour quoi? Que la gauche soit responsable de l'augmentation de la criminalité est un fait», a affirmé Christophe Blocher lors de la conférence de presse de l'UDC cantonale hier à Zurich. Il écrira au conseiller fédéral Otto Stich. «Je suis étonné qu'il se sente concerné. Ce n'est en tout cas pas lui qui était visé», a déclaré M. Blocher. A son avis, M. Stich aurait été mis sous pression par la gauche à laquelle il appartient. Il reste invité à la fête annuelle de l'UDC zurichoise en janvier. Que le Conseil fédéral ait approuvé la réponse du ministre

des Finances a été qualifié par M. Blocher «d'intrusion dans la politique intérieure du canton de Zurich». L'annonce de l'UDC de Zurich montre une femme agressée par un homme armé d'un couteau. Parue peu après le meurtre de la jeune cheftaine scout de Zollikerberg, elle avait suscité indignation et émotion dans la population et les milieux politiques. Le texte des

annonces accuse la gauche et les «gentils» d'être responsables d'une augmentation de la criminalité, de la drogue et du sentiment d'insécurité.

## OTTO STICH N'IRA PAS

L'UDC suisse s'en était distancée. Le Parti socialiste avait exigé des excuses. Invité à la réunion annuelle de l'Union démocratique du centre (UDC) de

Zurich à l'Albisgüetli, Otto Stich avait indiqué qu'il n'y participerait pas sans cela.

Sa porte-parole Elisabeth Veya a indiqué hier que le conseiller fédéral ne participera pas à la réunion. La tradition veut que le président de la Confédération y soit invité. M. Stich occupera cette charge en 1994. Le Conseil fédéral discutera à nouveau aujourd'hui de

cette affaire. Quant à la lettre évoquée par M. Blocher, elle n'est pas encore arrivée, a ajouté Mme Veya.

L'annonce n'a paru qu'une seule fois et ne paraîtra plus, a assuré M. Blocher. Sa parution avait été décidée une semaine avant le meurtre de Zollikerberg. Publiée peu après, cela a «fausseté» induit à un rapport entre les deux, a-t-il expliqué. «C'était une erreur et cela me fait de la peine pour les gens dont les sentiments ont été blessés», a dit Christophe Blocher. En tant que président cantonal de l'UDC, il en reconnaît la responsabilité. Il continue pourtant de penser que «l'amollissement» prôné par la gauche et les bourgeois voulant se montrer sympathiques sont responsables de l'insécurité actuelle.

## CAMPAGNE ÉLECTORALE

Pour le conseiller national UDC Walter Frey, la situation est «intolérable» dans l'agglomération et la ville de Zurich. Les autorités ne se conformeraient plus à la majorité démocratique, croit M. Frey, président de l'UDC municipale. En tolérant les squats, le milieu ouvert de la drogue, les locaux d'injection, exécutif et législatif à majorité rose verte bafouent la volonté populaire et encouragent la criminalité. «Nous voulons un changement et ce changement passe par les élections», a-t-il souligné. La ville de Zurich renouvelle ses autorités au printemps prochain. (ats)

## BRÈVES

### Satellite géant

#### Construit en Suisse

Le satellite géant «Spektrum R-G», qui sera lancé en décembre 1995 par une fusée russe, sera partiellement construit en Suisse. L'Institut Paul Scherrer à Villigen (AG) a annoncé hier qu'il avait reçu pour mandat de réaliser la mise au point de six télescopes de mesure du rayonnement ultraviolet.

### Egalité femmes - hommes

#### Commissaires au travail

Organisations féminines et syndicats ne pourront pas forcément agir en leur nom propre pour faire constater des discriminations à l'égard des travailleuses. La commission du Conseil national entend modifier cette disposition de la nouvelle loi sur l'égalité entre femmes et hommes. Elle reprendra toutefois encore tout le projet en deuxième lecture.

### Les Tziganes mobilisés

#### Pour une reconnaissance

Les 35.000 Tziganes vivant en Suisse ne veulent pas voir mourir leur culture. Les gens du voyage ont décidé de lancer une pétition nationale à l'adresse des autorités helvétiques. Ils demandent notamment la reconnaissance officielle en Suisse de leur peuple.

### Gratchev en Suisse

#### Couronne pour Souvarov

Le ministre de la Défense russe, le général Pavel Gratchev, s'est rendu hier à Amdermatt (UR). A 10 h 30, il a déposé une couronne au mémorial du général Souvarov. Il était notamment accompagné du chef de l'état-major général Arthur Liener. Une démonstration du nouveau canon de forteresse Bison a également été proposée au visiteur.

### Impar... donnable

#### FRC: liberté pour le taux TVA

La Fédération romande des consommatrices nous prie de rectifier un passage de notre page spéciale d'hier sur la TVA: elle recommande d'accepter le passage de l'ICa à la TVA mais ne donne pas de mot d'ordre quant au taux. (Le Forum des consommatrices de Suisse alémanique, en revanche, recommande le taux de 6,5%).

## Constructeurs de machines

# «Signe alarmant de défiance»

L'industrie des machines aura connu sa quatrième année de dépression en 1993. Après trois trimestres, les entrées de commandes diminuent de 1,3%. La hausse des commandes de l'étranger compense presque la chute de celles du marché suisse. Les exportations explosent vers l'Extrême-Orient et l'Inde. Elles doublent même pour la Chine. Le VSM propose en outre une révision de la Garantie des risques à l'exportation (GRE).

Pour la Société suisse des constructeurs de machines (VSM), l'évolution divergente des com-

mandes de Suisse et de l'étranger est un «signe alarmant» de défiance envers la place industrielle suisse. Autre chiffre inquiétant, calculé auprès de 260 entreprises du VSM, les réserves de travail ont atteint un plancher historique de 4,7 mois à fin septembre (-0,4 mois comparé à septembre 1992). La branche a perdu près de 30.000 emplois en trois ans.

Les exportations ont progressé surtout vers l'Extrême-Orient (Malaisie +54,4% après neuf mois) et l'Inde (+55,3%). Mais cela ne compense pas la déprime du marché européen, a indiqué le

VSM devant la presse hier à Berne. Les exportations vers la Chine ont explosé de 97,7% à 657 millions, hissant le pays au 8e rang des débouchés de l'industrie des machines (statistiques douanières).

Selon l'enquête réalisée auprès de 200 entreprises du VSM, les nouvelles commandes s'élevaient à 16,942 milliards à fin septembre. La baisse était de 7,2% pour la même période de 1992. Si les commandes indigènes ont chuté de 14,4% (-17,1% en 1992), celles de l'étranger ont augmenté de 6,1% (-0,6%). (ats)

## Révision de l'AVS

# Splitting sous la loupe

La commission du Conseil des Etats qui s'occupe de la 10e révision de l'AVS se décidera au mois de janvier pour le système du splitting ou pour celui de la rente unique.

La commission reproche au splitting de traiter de manière inégale les anciennes et les nouvelles rentes, de favoriser le concubinage et de manquer de transparence. L'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) a présenté à la commission un rapport sur les solutions possibles à ces problèmes. Il propose de renoncer à une réduction généralisée des prestations. En d'autres termes, il faudrait maintenir la formule des rentes actuelle et introduire un supplément aux rentes de vieillesse et d'invalidité versées aux veufs et aux veuves. La commission a réservé un accueil favorable à ces nouvelles propositions. (ats)

## Finances fédérales

# Bon travail

La commission des finances du Conseil national suit les grandes lignes du gouvernement en matière d'assainissement des finances fédérales. Elle a approuvé presque toutes les mesures du deuxième programme d'assainissement. Elle a toutefois refusé des coupes dans l'AVS et l'AI, ramenant les économies annuelles proposées par le Conseil fédéral à 524,5 millions de francs d'ici à 1997. La commission présidée par Jean-Pierre Bonny (PRD/BE) désire que ce deuxième programme d'assainissement soit traité par le plénum à la session d'hiver, qui s'ouvre lundi. Au niveau de la Constitution, l'introduction du frein aux dépenses a suscité une certaine opposition. Il n'a été approuvé que par treize voix contre une et huit abstentions. Ce mécanisme obligerait les Chambres fédérales à obtenir la majorité absolue pour aller au-delà des dépenses prévues par le Conseil fédéral. (ats)

## Squatt à Zurich

# Evacuation

La police a évacué hier les squatters de l'usine désaffectée de Wohlgröth, à Zurich. Des centaines de policiers, pompiers et ouvriers du bâtiment ont été déployés autour de la fabrique et des sept immeubles occupés depuis deux ans et demi. Les quelque 40 squatters ont quitté les lieux sans résister.

Après l'évacuation, vers midi, plusieurs vitrines ont été endommagées par des individus masqués au centre-ville.

A 7 h 30, la police a donné un quart d'heure aux occupants pour rassembler leurs affaires et quitter les lieux. Une quarantaine se sont exécutés.

La police a utilisé les grands moyens: deux hélicoptères ont lâché des grenadiers sur les toits du squat alors qu'au rez-de-chaussée, quatre portes étaient barricadées. A 8 h, la police a commencé à fouiller les lieux. Elle a trouvé une caisse de cocktails Molotov. (ats)

## Contrôle des exploitants du 156

# La grande lessive

Depuis hier, les PTT contrôlent si les lignes roses du 156 sont encore accessibles aux moins de seize ans. Déjà 40 fournisseurs de messages coquins ont jeté l'éponge et rompu leur contrat, a indiqué hier un porte-parole de la régie. En outre, les PTT ont pincé dix exploitants qui affirmaient que leur offre n'était pas érotique. Une écoute de leurs lignes a prouvé le contraire: elles ont été supprimées pour un mois.

Depuis hier, afin de protéger la jeunesse, les lignes roses du 156 ne sont accessibles que par le biais d'un mot de passe personnel. Dans leurs nouveaux contrats avec les PTT, les exploitants du 156 doivent assurer que des mesures de sécurité efficaces sont installées.

Jusqu'à maintenant, 400 des 800 exploitants du 156 ont ré-

pondu à la circulaire des PTT reçue au début du mois, a indiqué Oskar Hänni porte-parole de la régie. Les retardataires ont encore quelques jours pour y répondre. Soixante fournisseurs de messages coquins ont indiqué avoir installé un code d'identification, lequel sera contrôlé par la régie.

En outre 300 exploitants du 156 ont affirmé que leur offre n'était pas érotique. Pourtant dix cas examinés ont prouvé le contraire, a expliqué M. Hänni. Ces numéros ont été immédiatement mis hors service pour un mois. Ce délai devrait permettre aux personnes concernées de mettre en place des mesures de sécurité. En cas de nouvelle infraction, l'ensemble des numéros exploités par le fournisseur en question serait définitivement coupé. (ats)

## François Mitterrand

# En Suisse

A l'invitation du président de la Confédération suisse, Adolf Ogi, le président François Mitterrand viendra en visite officielle en Suisse le 3 décembre prochain, a indiqué hier le Département fédéral des Affaires étrangères (DFAE).

Le chef du DFAE, Flavio Cotti, la cheffe du Département fédéral de l'intérieur, Mme Ruth Dreifuss, et le chef du Département fédéral de l'économie publique, Jean-Pascal Delamuraz, participeront aux entretiens avec le président français.

Depuis son accession à la présidence française en 1981, François Mitterrand a effectué plusieurs visites officielles en Suisse: la dernière date de 1991. (ap)

## Six de der!

L'électorat de la commune haut-valaisanne de Grengiols devra réélire son exécutif municipal. Le Conseil d'Etat a en effet invalidé l'élection du 6 décembre dernier pour cause d'irrégularités. Au total, 337 personnes s'étaient rendues aux urnes et 343 bulletins en étaient ressortis. Le parti «Freie Liste Grengiols» avait fait recours.

**Abolite**

La procédure, ralentie par des problèmes de délai pour le dépôt du recours, aura donc duré onze mois. La commune a jusqu'à la fin de l'année pour organiser un nouveau scrutin. Un délai jugé trop court par certains conseillers municipaux qui n'excluent pas de faire recours à leur tour contre la décision du gouvernement. (ats)

**DIVERS**

**GRATUIT**

Tests de dépistage de votre vision par ordinateur

Maître opticien - Diplôme fédéral  
**von gunten** Léopold-Robert 23  
 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 50 44  
 132-12092

Du 25 au 27 novembre:  
 un calendrier ou un agenda

**OFFERT**

à chaque client jusqu'à épuisement du stock

pharmacie **pillonel**

Laboratoire homéopathique  
 Balancier 7 et Serre 61  
 2300 La Chaux-de-Fonds  
 ☎ 039/23 46 46/47  
 132-12396

A vendre

**BOIS DE CHEMINÉE  
 BOIS DE CHAUFFAGE  
 BRIQUETTES**

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.

Franz Schmutz, Sonvilier  
 ☎ 039/41 39 66  
 132-13018

**AVIS À LA POPULATION**

Aujourd'hui, votre

**TAXI 23 53 53**  
 MESSAGERIE Intercity

De midi à minuit, sauf le dimanche

**D. Morzier dit le Chinois**  
 132-509265

**SPECTACLES - LOISIRS**

**HOME LA SOMBAILLE**

Sombaille 4c, La Chaux-de-Fonds

**Vernissage de l'exposition  
 de photos et céramique**

de Mme Geneviève Porret et de M. François Hans

Vendredi 26 novembre 1993 à 19 h

Entrée gratuite 132-12280

Jeudi 25 novembre  
 Ancien-Stand à 20 heures  
 La Chaux-de-Fonds

**GRAND MATCH  
 AU LOTO**

Maximum de marchandises

SFG l'Abeille

Abonnement:

Fr. 18.- pour 40 tours

Coupons à 50 ct  
 132-504287

**FINANCE**



Veuillez me verser Fr. ....  
 Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
 Nom .....  
 Prénom ..... Date de naissance .....  
 Rue ..... No .....  
 NP/Domicile .....  
 Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

**039 - 23 16 12**

**Xprocrédit**

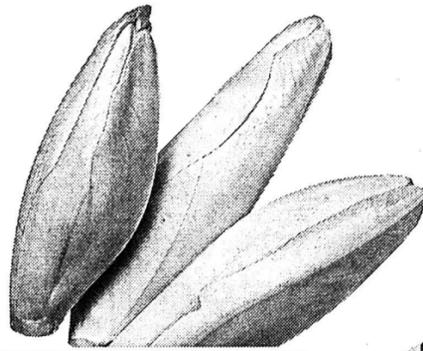
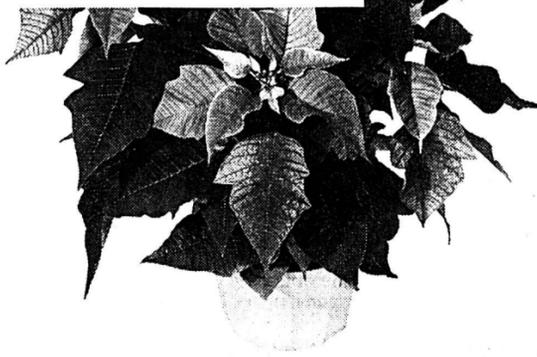
Taux annuels effectifs globaux de 14,2 à 15,9% y compris assurance solde de dette, frais d'administration et commissions.

**L'éloquence des prix**

Etoile de Noël à 4 fleurs minimum

**5.30**

En cache-pot blanc



**Action**

LA PROMOTION-FRAÎCHEUR du 24.11 au 27.11

Endives importées

**1.70**

en sachet de 500 g

(100 g -34)

**Action**

LA SUPER-PROMOTION MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tous les Spaghetti, Spaghettini et Spaghettoni

-40 de moins

Exemple: Spaghetti Tipo M, 750 g

A partir de 2 paquets au choix

**1.80**

**1.40**

(100 g -18,7)



**LA QUALITÉ EN ACTION**



**Action**

MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tous les yogourts en gobelet de 180 g

-15 de moins

Exemple: Noisette 180 g

A partir de 2 gobelets au choix

**70 - .55**

(100 g -30,6)



**Action**

du 24.11 au 30.11

Pommes Duchesse et Pommes rissolées surgelées

-70 de moins

Exemple: Pommes Duchesse surgelées 500 g

**3.30**

(100 g -66)



**Action**

du 24.11 au 30.11

Mélange fondue

400 g

**8.70**

**7.-**

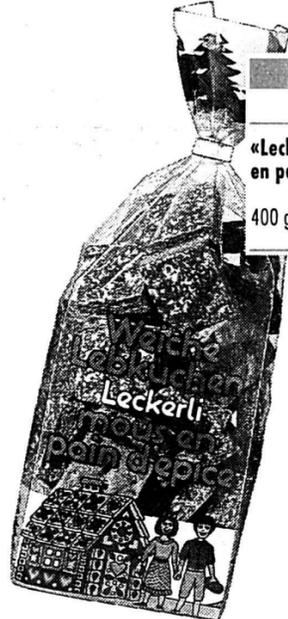
(100 g 1.75)

600 g

**13.-**

**10.50**

(100 g 1.75)



**Action**

du 24.11 au 30.11

«Leckerli» moelleux en pain d'épice

400 g

**4.60**

**3.60**

(100 g -90)



**Action**

du 24.11 au 30.11

Minil Color concentré 30-60°

2 kg

**11.50**

**9.50**

(1 kg 4.75)

500 g

**3.50**

**3.-**

(100 g -60)

Minil liquide 20-60°

flacon de 1,5 litre

**5.80**

**5.30**

(1 litre 3.53,3)

Sachet de recharge de 1 litre

**3.50**

**3.-**



**Action**

MULTIPACK du 24.11 au 7.12

Tous les produits Magic Styling

-50 de moins

Exemple: Mousse Magic Styling 165 ml

A partir de 2 produits au choix

**4.- 3.50**

(100 ml 2.12)

**Action**

du 22.11 au 27.11

Filets de perches surgelés, paquet de 400 g

**13.70 11.-**

**Légumes**

du 24.11 au 27.11

Choux rouges ou choux blancs du pays



le kg **1.-**

**Action**

du 22.11 au 27.11

Steak d'autruche sur barquette de 200 g environ

le kg **19.- 15.-**

**Action**

du 24.11 au 27.11

Kiwis de Nouvelle-Zélande

Le bouquet

**3.20**

Bouquet de l'Avent

Le bouquet

**8.80**

MULTIPACK du 17.11 au 30.11

Tous les produits Bio Balance

-40 de moins

Exemple: Gel de douche et de bain en sachet de recharge

600 ml

A partir de 2 produits au choix

**6.40** au lieu de 6.80

(100 ml 1.06,7)

du 24.11 au 30.11

Viande séchée des Grisons

1ère qualité

au détail ou emballée sous vide

Les 100 g

**6.60**

Biberli fourrés

220 g

**2.60** au lieu de 3.30

(100 g 1.18,2)

MULTIPACK du 24.11 au 30.11

Tomates pelées ou tomates pelées/hachées

en boîte de 400 g

-20 de moins

Exemple: Tomates pelées 400 g (Eg. = 280 g)

A partir de 2 boîtes au choix

**-.65** au lieu de -.85

Eg. (100 g -23,2)

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

«Mignon Bel Paese»

6 pièces de 28 g

168 g

**2.-** au lieu de 3.-

(100 g 1.19)

**Action**

du 22.11 au 27.11

Rôti de bœuf

le kg **30.- 26.-**

**MIGROS**  
 NEUCHÂTEL - FRIBOURG

OFFRES D'EMPLOI

Cherchons  
**SERVEUSE**  
pour la saison d'hiver 1993-1994.  
Faire offres ou se présenter à l'Auberge de Collons, case postale 190, 1988 Les Collons (VS), tél. 027 81 1227.  
36-515062

**STOP** à la routine! Nous vous proposons d'être notre futur(e)  
**REPRÉSENTANT(E)**  
dans votre canton. Salaire motivant au-dessus de la moyenne. Débutant(e) accepté(e). Pour un premier contact: ☎ 037/82 20 20  
17-4136

Etablissement médico-chirurgical à Genève, souhaite engager  
**UN(E) PHYSIOTHÉRAPEUTE**  
possédant un diplôme suisse et/ou un droit de pratique sur Genève.  
Envoyer dossier complet sous chiffres H 18-113497 à Publicitas, case postale 645, 1211 Genève 3

Cherche  
**sommelière**  
Ecrire sous chiffres P 132-748043 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds 2

Répondez s.v.p. aux offres sous chiffres...  
Nous prions les personnes et les entreprises qui publient des annonces sous chiffres de répondre promptement aux auteurs des offres qu'elles reçoivent. C'est un devoir de courtoisie et c'est l'intérêt de chacun que ce service fonctionne normalement. On répondra donc même si l'offre ne peut être prise en considération et on retournera le plus tôt possible les copies de certificats, photographes et autres documents joints à ces offres.  
Les intéressés leur en seront très reconnaissants, car ces pièces leur sont absolument nécessaires pour répondre à d'autres demandes.

**PARTNER**  
*Job*  
107, av. Léopold-Robert  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour une importante société de la place, nous recherchons un

**ACHETEUR**

Vous êtes/avez:  
- de formation technique (technicien ET ou d'exploitation, ingénieur ETS) avec expérience en sous-traitance mécanique, fournitures électroniques/pneumatiques et connaissances des principaux types d'usinage  
- connaissances de la GPAO  
- éventuellement connaissances de l'analyse de la valeur  
- persévérant, combatif, créatif, avec un sens aigu de l'organisation; vous possédez un vrai talent de négociation  
- 35 à 45 ans, maîtrise du français et bonnes connaissances d'allemand.

Nous offrons: un poste évolutif pouvant amener à la fonction de responsable des achats.

Intéressé, curieux?  
Adressez une offre complétée à l'attention de M. Dougoud.  
132-12995  
Tél. 039/23 22 88

Caisse de pensions  
Pensionskasse  
Cassa pensione **ER SMH**

Notre institution compte parmi les plus grandes caisses de pensions suisses de droit privé.

Afin de faire face à la croissance de nos activités dans le secteur financier, nous sommes à la recherche d'un(e)

**AIDE-COMPTABLE**

Exigences:  
- CFC d'employé(e) de commerce / diplôme de commerce;  
- des connaissances dans les opérations bancaires et financières seraient un atout;  
- un intérêt marqué pour l'informatique et la bureautique et disposé(e) à prendre des responsabilités.

Activités:  
- aide, préparation comptabilité finance, titres, immobilière;  
- travaux préparatoires de boucllements;  
- participation à la comptabilité de fondations.

Nous offrons:  
- la possibilité de s'intégrer dans une équipe dynamique, dotée d'un environnement de travail moderne;  
- un horaire souple;  
- une rémunération en rapport avec les compétences.

Offres manuscrites avec documents usuels à:  
**CAISSE DE PENSIONS SMH, Département financier, case postale 553, 2001 Neuchâtel.**

Au besoin, des renseignements supplémentaires sont à votre disposition, ☎ 038/250 172, M. Philippe Salomon.  
28-99

Afin de compléter notre département mécanique, nous recherchons:

**UN MÉCANICIEN FAISEUR D'ÉTAMPES**

Le titulaire sera chargé de la fabrication d'étampes de découpage et d'enfonçage, ainsi que de différents petits outillages liés à la fabrication de cadrans haut de gamme.

Date d'entrée: à convenir.

Les offres de service avec curriculum vitae seront traitées en toute discrétion et sont à adresser à:

**MOM LE PRELET SA, manufacture de cadrans**  
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane  
28-194

**Direction de l'instruction publique du canton de Berne**

Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) à Tramelan, dans le Jura bernois, cherche

**une assistante / un assistant en micro-informatique**

à plein temps

pour renforcer son secteur TED et son centre NTI.

Date d'engagement: au plus vite.

Domaine d'activité: ce travail exigeant et varié au sein d'une petite équipe comprend:

- la préparation, la maintenance et le dépannage des quatre unités pédagogiques micro-informatiques avec leur réseau;
- le soutien technique et applicatif aux utilisateurs de l'institution;
- l'animation sporadique de cours de perfectionnement dans le domaine concerné.

Profil souhaité: Expérience pratique de la micro-informatique dans ses aspects matériel, système d'exploitation et logiciel. Connaissance fondée des environnements mixtes Main Frame/Workstation/PC, ainsi que Client-Serveur. Intérêt pour la formation des adultes. Qualités humaines évidentes en terme d'esprit d'équipe, facilité de contact, volonté de progresser, autonomie et disponibilité.

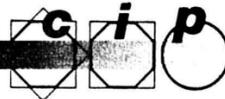
Exigences: Certificat reconnu en informatique technique ou de gestion, ou formation jugée équivalente. Capacité de pouvoir soutenir en allemand une conversation relative au domaine.

Lieu de travail: Tramelan.

Renseignements: CIP, M. Hubert Droz, directeur adjoint et responsable NTI, tél. 032 970 732.

Postulations: les offres manuscrites avec curriculum vitae et copies de certificats et diplômes sont à adresser à CIP, M. Fred Vuilleumier, chef administratif, Lovières 13, 2720 Tramelan, jusqu'au 3 décembre 1993.

05-7722-154/4x4



**L'annonce, reflet vivant du marché**

**DIVERS**

**CRÉDIT RAPIDE**  
Discrétion garantie  
☎ 038/41 42 26  
Béatrice Bassi  
2017 Boudry  
Intérêt jusqu'à 15,9% maximum  
28-1366

**PIZZERIA-RESTAURANT**  
*La Piccola Italia*  
**chez Dino**  
La vraie pizza  
Spécialités fraîches préparées par la maison à consommer sur place ou à emporter  
Rue Hôtel-de-Ville 39  
☎ 039/28 49 98  
132-12459

**Achète très cher**

Pour exportation: **Toyota, Honda, Mazda, Nissan, BMW, Mercedes, Peugeot et Renault.** Voitures, bus, fourgons. Etat, km, expertise sans importance. Même pour pièces ou à débarrasser. Paiement cash chez vous le jour même.  
☎ 077/37 16 50 de 6 à 24 h  
132-510818

**AGENCEMENT DE CUISINE**  
**pierrrot ménager**  
APPAREILS MÉNAGERS  
**PRIX ROUGES = PRIX D'AMIS**  
Entrée libre.  
Serre 90  
La Chx-de-Fonds  
132-12183

Achète au plus haut prix  
**VOITURES**  
bus, camionnettes, kilométrage, état, sans importance. Paiement comptant.  
☎ 077/47 61 89  
28-508170

**DEMAIN 10%**  
dans les **DROGUERIES**  
(articles réglementés et nets exceptés)  
132-12394

**edco engineering sa**

Wir sind ein aufstrebendes mittleres Unternehmen (über 130 Personen) im Val-de-Travers.

Im Rahmen der Ausweitung unserer industriellen Tätigkeit suchen wir einen selbständigen

**Elektro-Mechaniker**

oder

**Elektronik-Mechaniker**

der befähigt ist, den Betrieb einer komplexen automatischen Montagestrasse sicherzustellen.

Erfahrung mit frei programmierbaren Steuerungen von Vorteil.

Sprachen:  
D + Französischkenntnisse oder  
F + sehr gute Deutschkenntnisse.

Eintritt möglichst sofort.

Interessiert? Dann melden Sie sich bei

**EDCO Engineering SA**  
2108 COUVET  
Tél. 038 64 11 31 (interne 373).

28-395/4x4

Solution du mot mystère  
**DÉBARDER**

**BOURSE**

**MÉTAUX PRÉCIEUX**

Or	Achat	Vente
\$ Once	375,50	378,50
Lingot	18.000.—	18.250.—
Vreneli 20.—	106.—	111.—
Napoléon	101.—	111.—
Souver new	131.—	143.—
Souver old	131.—	140.—

**Argent**  
\$ Once 4,60 4,80  
Lingot/kg 221.— 231.—

**Platine**  
Kilo 18.050.— 18.350.—

**CONVENTION OR**

Plage or	18.500.—
Achat	18.080.—
Base argent	270.—

**INDICES**

	22/11/93	23/11/93
Swiss Index	1712,22	1713,61
SMI	2696,50	2702,10
Dow Jones	3670,25	3674,00
DAX	2030,00	2027,41
CAC 40	2082,61	2064,08
Nikkei	17384,80	—

Les cours de clôture des bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques.

**HORS BOURSE**

	22/11/93	23/11/93
Calida	1075.—	1075.—
Ciment Portland	560.—	560.—
Kuoni	32700.—	35000.—

**ACTIONS SUISSES**

Adia p	167.—	167.—
Alusuisse p	529.—	522.—
Ascom hold. p	1080.—	1080.—
Baer hold. p	1600.—	1595.—
Bâloise hold. n	2450.—	2490.—
BBC IA	1024.—	1017.—
B. C. C.	930.—	930.—
Bobst p	1550.—	1540.—
Bührlé n	114.—	112.—
C. F. N.	790.—	790.—
Ciba p	802.—	793.—
Ciba n	763.—	756.—
Ciba bp	752.—	753.—
Cortaillo n	4800.—	5000.—
CS hold p	3420.—	3405.—
CS hold n	670.—	669.—
Elektrowatt	3390.—	3390.—
EMS-Chemie p	3890.—	3940.—
Georg Fischer p	930.—	930.—
Forbo p	2400.—	2380.—
Galenica bp	400.—	400.—
Holderbank p	824.—	823.—
Jelmoli	785.—	780.—
Landis n	595.—	595.—
Logitech n	187.—	187.—
Merkur hold. p	316.—	319.—
Möven p	430.—	425.—
Nestlé n	1157.—	1170.—
Neuchât. n	725.—	735.—
Reassur p	3800.—	3820.—
Reassur n	3670.—	3700.—
Roche p	10750.—	10725.—
Roche bj	5890.—	5930.—
Sandoz p	3750.—	3765.—
Sandoz n	3570.—	3580.—
Sandoz bp	3560.—	3535.—
SBS p	470.—	469.—
SBS n	22650.—	223.—
Schindler p	6700.—	6700.—
SGS bj	—	—
Sibra n	255.—	240.—
SMH 100	222.—	221,50

**ACTIONS ÉTRANGÈRES**

	22/11/93	23/11/93
Abbott Labor	42,75	42.—
Aetna LF	88,50	87,50
Alcan alu	32.—	31,50
Amaz	16,50	15,75
Am Cyanamid	78,75	77,25
Amoco	82.—	82.—
ATL Richf	162,50	160,50
ATT	84,50	83.—
Baker Hu	34,25	33,75
Baxter	35,50	34,50
Boeing	57,50	57,50
Caterpillar	128,50	124,50
Citicorp	50,75	50,25
Coca Cola	64.—	63,50
Du Pont	72,75	72,75
Eastm Kodak	91,25	92,25
Exxon	95,50	96.—
Gen Elec.	147.—	146,50
Gen Motors	81.—	78,25
Halliburton	50,50	50.—
Homestake	31.—	30.—
Honeywell	47,25	47.—
Inco Ltd	36,25	35,25
IBM	77,25	78.—
Litton	104.—	99,50
MMM	164.—	162,50
Mobil corp	115,50	114,50
Pacific Gas & El	50,25	50.—
Pepsico	59,50	58,75
Pfizer	98.—	97,50
Phil Morris	83,25	82,50
Phillips pet	45,75	45.—
Proct Gamb.	83.—	82,75
Rockwell	50,25	49,50
Sara Lee	39,75	39,50
Schlumberger	92,25	91.—
Sears Roeb	84,25	80,50
Texaco	98,25	99.—
Unisys	17.—	17,25

**LONDRES**

	22/11/93	23/11/93
B.A.T.	4.935	4.88
British Petrol.	3.37	3.42
British Telecom	4.65	4.58
Cadbury	4.55	4.47
Glaxo	6.42	6.425
Imperial Chem	6.79	6.73

**TOKYO**

	22/11/93	23/11/93
Ajinomoto	1250.—	1250.—
Canon	1440.—	1440.—
Daiwa House	1530.—	1530.—
Fuji Bank	2230.—	2230.—
Fujitsu	776.—	776.—
Hitachi	790.—	790.—
Honda Motor	1380.—	1380.—
Komatsu	722.—	722.—
Matsush el I	1380.—	1380.—
Mitsub. el	502.—	502.—
Mitsub. Heavy	629.—	629.—
Nippon Oil	701.—	701.—
Nissan Motor	690.—	690.—
Nomura sec	1810.—	1810.—
Olympus opt	1040.—	1040.—
Ricoh	658.—	658.—
Sankyo	2420.—	2420.—
Sanyo elect.	403.—	403.—
Shiseido	1250.—	1250.—
Sony	4750.—	4750.—
Takeda chem.	1200.—	1200.—
Tokyo Marine	1250.—	1250.—
Toshiba	636.—	636.—
Toyota Motor	1770.—	1770.—
Yamanouchi	2180.—	2180.—

**PARIS**

	22/11/93	23/11/93
Alcatel Alsthom	739.—	730.—
Alcan	840.—	831.—
Aluminco of Am	71%	72.—
Amaz Inc	19%	19%
Asarco Inc	55%	55%
ATT	108.—	108.—
Amoco Corp	55%	55%
Atl Richld	108.—	108.—
Boeing Co	38%	39.—

**NEW YORK**

	22/11/93	23/11/93
Aetna LF & CAS	59.—	60%
Alcan	21%	21%
Aluminco of Am	71%	72.—
Amaz Inc	19%	19%
Asarco Inc	55%	55%
ATT	108.—	108.—
Amoco Corp	55%	55%
Atl Richld	108.—	108.—
Boeing Co	38%	39.—

FERMÉ

**BILLETS (CHANGE)**

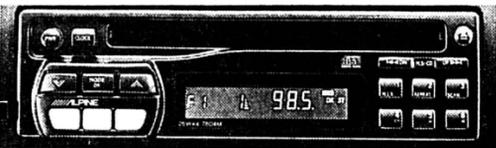
Cours de la veille	Achat	Vente
1 \$ US	1.46	1.53
1 \$ canadien	1.095	1.165
1 £ sterling	2.14	2.28
100 FF	24.60	25.90
100 DM	0.0858	0.0918
100 fl. holland.	85.70	89.70
100 fr. belges	4.03	4.23
100 pesetas	1.05	1.13
100 schilling aut.	12.18	12.78
100 escudos	0.83	0.91
100 yens	1.34	1.42

**DEVICES**

1 \$ US	1.4755	1.5125
1 \$ canadien	1.1125	1.1405

**DIVERS**

**ALPINE CD-Runner 848.-** Fr. 77.- p. m. x 12



7804M Autoradio/CD incl. 100 Watt

Toutes marques  
Montage, réparations

**SON'AUTO**  
**J.-F. BERBERAT**

Léopold-Robert 102  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 04 44

132-12585



Département  
**OCCASIONS**  
cherche et vend  
**APPAREILS**  
**MÉNAGERS**  
☎ 039/23 00 55

Publicité  
intensive,  
Publicité  
par annonces

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

**PERFECTION, SÉCURITÉ, CONFORT...**

Venez admirer et essayer la nouvelle DELTA, le dernier chef-d'œuvre LANCIA

**Dès Fr. 22 000.-**



**LANCIA Δ. SIGNE DE FORCE.**

Equipement de base digne des plus grandes!  
Sécurité active et passive au top-niveau!  
Garantie anticorrosion 8 ans!  
Versions 1,6-75 ch, 1,8-103 ch, 2,0-139 ch et 2.0 HF Turbo-186 ch!

*Essayez-la et gagnez un voyage aux USA*



LA CHAUX-DE-FONDS  
LE LOCLE

132-12007

**VOTATIONS FÉDÉRALES: TVA**

1. Acceptez-vous l'arrêté sur le régime financier? **NON**
2. Acceptez-vous l'arrêté concernant la contribution à l'assainissement des finances fédérales? **NON**
3. Acceptez-vous l'arrêté prévoyant des mesures garantissant le maintien de la sécurité sociale? **NON**
4. Acceptez-vous l'arrêté sur les impôts de consommation spéciaux? **NON**

**4 x NON**  
**à l'arnaque de la TVA**  
**POP neuchâtelois**

Edit. resp.: E. Chenal

132-12423

**JE RÉPARE**

Pendules, régulateurs et montres anciens et nouveaux, vente de pendules et montres anciennes, achat, vente, fournitures. Service à domicile sur demande.

**HORLOGERIE ROCHAT**

Jardinière 41 - ☎ 039/23 75 00 - 039/28 11 84

132-12428

**SEX SHOP**  
**NEW**  
**SEXYLAND**

Rue de l'Etoile 1  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 10 30

- Cassettes vidéo XXX
- Vente et location, 500 titres
- Cuir et latex
- Mode et accessoires
- Gadgets X
- Magazines
- pour public averti!
- Prix imbattables



Discretion assurée  
132-12660

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**DIVERS**

J'ai choisi

**TYPOGRAPHE**

Le monde de la couleur et de la communication.



**Donne un coup de pouce à ton avenir.**

Association Suisse des Arts Graphiques ASAG  
Avenue Général-Guisan 48, 1009 Pully, tél. 021/728 01 07

**Apprentissages 1994 - 1998**

**Inscription aux tests d'aptitude pour les métiers d'imprimeur et de typographe**

Le/la soussigné/e, désire effectuer les tests d'aptitude pour les professions susmentionnées:

Nom: \_\_\_\_\_ Prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_ Signature du représentant légal: \_\_\_\_\_

La Commission d'apprentissage vous adressera en temps utile la convocation définitive à ces tests qui seront organisés durant l'hiver 1993/1994 dans votre région.

Veuillez envoyer ce bulletin d'inscription au Secrétariat ASAG, Av. Général-Guisan 48, 1009 Pully.

**Police-secours: 117**

**IMMOBILIER**

A louer dès le 1er février 1994 à l'avenue Léopold-Robert 80 2300 La Chaux-de-Fonds

**Appartement de 5 pièces**

Au 6e étage. Avec trois terrasses et deux cheminées.

Loyer: Fr. 1320.-, plus les charges. Pour visiter: M. Schärer (concierge) vers le soir: ☎ 039/23 93 40

Pour renseignement et location: **DEVO, société immobilière et de gérances SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9.** ☎ 031/302 34 61

5-1622

**LE LOCLE**

centre ville

**GRAND STUDIO**

avec coin nuit séparé, cuisine agencée. Fr. 550.- + charges. ☎ 038/33 78 39

28-1547

La Chaux-de-Fonds A louer pour date à convenir

**appartement 2 pièces**

dès Fr. 576.-, charges exclues. Pour tous renseignements: ☎ 031/301 07 54

5-11633

A louer dès le 1er décembre 1993, Grenier 2, place de l'Hôtel-de-Ville à La Chaux-de-Fonds

**MAGASIN de 70 m²**

avec sous-sol et W.-C. Loyer net: Fr. 1100.- Renseignements: ☎ 039/23 23 07

132-511348

A louer au centre de La Chaux-de-Fonds

**appartement 3 1/2 pièces**

neuf, cuisine agencée, lave-vaisselle, vitrocérame, 2 salles d'eau. Libre au 1er janvier 1994. Fr. 900.- + charges. Gérance Perruccio, Mlle Huguenin. ☎ 039/311 616 ou 077/23 51 91

241-220388

A louer au centre ville de La Chaux-de-Fonds

**1 SURFACE 85 m²**

à l'usage de

**BUREAU OU ATELIER**

Libre tout de suite ou à convenir.

Visites et renseignements à Peseux: ☎ 038/31 81 81

28-1492

A louer dès le 1er décembre 1993 ou à convenir à la rue du Locle 38 à La Chaux-de-Fonds

**appartement de 2 pièces**

au 5e étage. Loyer: Fr. 550.- plus Fr. 89.50 pour les charges.

Pour visiter: Mme Miranda (concierge) ☎ 039/26 46 16

Pour renseignement et location: **DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9**

5-1622

**À LOUER TOUT DE SUITE OU POUR DATE À CONVENIR AU LOCLE**

**APPARTEMENTS DE 3 1/2 PIÈCES AVEC CUISINE, BAINS-W.-C.**

Situation tranquille, dans quartier sud-ouest de la ville.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à: **Gérançia & Bolliger SA, avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77**



132-12057



**À LOUER AU LOCLE GRAND APPARTEMENT DE 6 PIÈCES (190 m²)**

Grand living avec cheminée, cuisine agencée, belle salle de bains, 2 balcons, ascenseur, part au jardin. Garage à disposition. Par mois Fr. 1385.- + charges Fr. 315.- Libre 1er avril 1994 ou à convenir. S'adresser au garage du Rallye SA au Locle, ☎ 039/31 33 33

157-14001

**La Chaux-de-Fonds Au centre de la ville**

A louer pour tout de suite ou à convenir, à la rue de la Ronde 6, dans immeuble rénové complètement à neuf:

**APPARTEMENT DE 3 PIÈCES**

Loyer mensuel, charges incluses: Fr. 1050.- Cuisine agencée, salle de bains très moderne, chauffage au sol, ascenseur

A visiter mardi entre 12 h 30 et 13 heures

(M. Fluri vous attend au 4e étage)

Fluri & Keller Treuhand AG Spitalgasse 14, 3011 Berne ☎ 031/312 56 56

297-1381

**A LOUER** Immeuble Bois-Noir 15-23 La Chaux-de-Fonds

**APPARTEMENTS DE 2 PIÈCES**

avec cuisine, salle de bains. Libre à convenir. Loyers modérés.

132-12083



75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Tél. 039/23 26 55-56



Enfants charmeurs et charmants! Quelques dentelles, un joli gilet et c'est la fête!  
Pour grandes occasions à petit prix.



**20.**

**CHEMISE AVEC NOEUD-PAPILLON ET GILET**  
polyester/coton. 68-86



**38.-** Robe avec rosette, triacétate/polyamide, noir/ couleur or, noir/fuchsia. 80+86



**20.-** Blouse avec col fantaisie, acétate, vert bouteille. 68-86



**20.-** Locomotive en peluche pour bébés avec signal acoustique, alimentation sur piles



**18.-** Babar en peluche, 24 cm 18.-, 38 cm 35.-



Blouse avec col en dentelles, polyester/coton. 92-116, 24.-/26.-  
Veste en velours, triacétate/polyester, rouge, marine. 92-116, 37.-/39.-  
Jupe en velours assortie. 92-116, 27.-/29.-  
Chemise avec noeud-papillon, coton/polyester. 92-116, 22.-/24.-  
Gilet à pois, coton/modal, bordeaux. 92-116, 20.-/22.-  
Pantalon en velours, noir. 92-116, 28.- à 32.-

130-A-9311

**INTER-SERVICES**

**TROUVÉ TOP ANNONCES**  
157 80 18  
VOS PETITES ANNONCES PAR  
TÉLÉPHONE 4.-/min. pour 5 jours  
Réponse par standardiste ou  
répondeur 132-12183

**Feu: 118**

**MINI-ANNONCES**

**● demandes d'emploi**

Jeune homme, **CUISINIER AVEC CAP** et expérience, Français, 30 ans, cherche emploi. ☎ 0033/35 42 46 00, (12 - 14 h ou le soir). 14-509731

**DÉCORATRICE INDÉPENDANTE**, diplômée, cherche vitrine à décorer. Région: La Chaux-de-Fonds - Saint-Imier. ☎ 032/41 45 24 132-511334

**REPRÉSENTANT** (diplôme instituteur), entre 30-40 ans, œnologue très qualifié, recherche emploi auprès d'une société vinicole sérieuse. Ecrire sous chiffres K 006-17207, à Publicitas, case postale 1155, 2501 Biel/Bienne 1.

Jeune fille yougoslave cherche place comme **JEUNE FILLE AU PAIR** à partir du 15 décembre. ☎ 039/23 35 41, dès 14 h. 132-511350

Jeune dame cherche heures de **NETTOYAGES OU LIVRAISONS**. ☎ 039/26 77 10 132-510883

**● immobilier**

A louer, centre ville de La Chaux-de-Fonds, **APARTEMENT 3 PIÈCES**. Cuisine agencée. Tout confort. Libre tout de suite. Fr. 1095.- + charges. Visites et renseignements à Peseux. ☎ 038/31 81 81 28-1492

Professeur cherche **ATELIER, ENVIRON 100 m²**, à La Chaux-de-Fonds, chauffage, électricité, fin janvier 1994, loyer jusqu'à Fr. 700.-. ☎ 038/30 12 88, midi et dès 20 h 30. 132-511219

**APARTEMENT 2 PIÈCES**, cuisine, salle de bains, Fr. 500.- + Fr. 50.- chauffage. ☎ 039/28 54 90 132-511346

A louer **APARTEMENT 2 GRANDES PIÈCES**, salle de bains, à partir du 1er février, Fr. 900.- charges comprises. ☎ 039/23 13 04 132-511347

A louer, pour février 1994, **GRAND 4 PIÈCES**, W.-C., salle de bains, balcon, galetas, cave, lessiverie, loyer modéré. ☎ 039/23 10 72, heures repas. 132-511345

Jeune couple, 2 enfants, **CERCHE À ACHETER MAISON FAMILIALE INDIVIDUELLE OU MITOYENNE**. Région Le Locle, La Chaux-de-Fonds. Ecrire sous chiffres F 157-710439, à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer **PLACE DE PARC**, dans parking collectif, Fiaz 11. ☎ 039/26 87 84 132-509901

Cherche à louer **GARAGE**, rue de l'Hôtel-de-Ville, La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/28 96 47 132-510451

La Chaux-de-Fonds, à louer **GRAND 3 PIÈCES**, cuisine agencée habitable, Balance 3, Fr. 900.- + charges. ☎ 039/28 69 22, repas. 132-500602

Centre du Locle, à louer tout de suite **MAGNIFIQUES 4 1/2 PIÈCES**, cheminée de salon, poutres apparentes, Fr. 1300.- c.c. ☎ 077/37 28 31, 038/31 60 56 28-501365

Urgent! A louer **4 PIÈCES**, cuisine agencée, Fr. 1077.- charges comprises. ☎ 039/23 30 51, le soir. 157-500732

Urgent! **CERCHE PLACE DE PARC**. Quartier Manège/Grenier. ☎ 039/21 04 20, heures bureau. 132-506425

**HIVERNAGE OU DÉPÔT**. Cherche et ramène à domicile. ☎ 039/26 77 10 132-510883

A louer, rue de la Charrière, **STUDIOS DE 1 ET 1 1/2 PIÈCE**. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 58 (dès 14 heures) 132-12083

Urgent, **STUDIO CONFORTABLE**, rafraîchi, meublé, centre La Chaux-de-Fonds. ☎ 039/27 37 05, 066/72 26 02 132-511340

A louer, quartier des Forges, **APARTEMENTS DE 2 ET 3 PIÈCES**. Libres à convenir. ☎ 039/23 26 55 (heures de bureau) 132-12083

A louer **APARTEMENT 3 PIÈCES**, tout confort. Pour le 1er décembre. Rue de la Promenade. Fr. 1025.-, charges comprises. ☎ 039/28 06 56, la journée. 132-511303

La Chaux-de-Fonds. A louer **GRAND 3 PIÈCES**. Rénové, agencé. Fr. 900.-, plus charges. ☎ 039/23 06 76, le soir. ☎ 038/22 34 81, la journée. 28-519635

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

Misez sur le maximum.



Les prestations offertes par les concessionnaires BMW se trouvent être nettement au-dessus de la moyenne: équipements high-tech avec appareils de diagnostic rapide BMW, mécaniciens hautement formés, voitures de remplacement, centres de recyclage, large éventail de véhicules d'essai, bourse de voitures d'occasion avec garantie. Optez tout simplement pour le maximum!

**Gérolf Andrey SA**  
La Chaux-de-Fonds  
Bd des Eplatures 51  
Téléphone 039/26 40 36



Plaisir de conduire.

**Estimation cadastrale**  
Propriétaires de villas ou de locatifs, je viens chez vous remplir votre questionnaire. Discrétion assurée. Fr. 50.-. Prenez rendez-vous au 039/26 56 73. 132-12140

**AMITIE-MARIAGE**

**Vous êtes seul(e)? Réagissez!**

UNIS est efficace, sérieux, différent  
UNIS trouvera le (la) partenaire que vous attendez. Confiez vos souhaits, de 8 h à 20 h, à nos conseillères super sympa; ou retournez ce coupon et vous recevrez une liste de personnes choisies pour vous, gratuitement!

Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
Prénom \_\_\_\_\_ Tél. \_\_\_\_\_  
Rue/n° \_\_\_\_\_  
NP \_\_\_\_\_ Localité \_\_\_\_\_  
038 25 24 25 UNIS S.A.  
Pl. Numa-Droz 12, 2000 Neuchâtel

**MINI-ANNONCES**

**● à vendre**  
**POUR CAUSE DE DÉCÈS, VENTE DE GRÉ À GRÉ:** mobilier, objets divers, vêtements, etc. Samedi 27 novembre 1993 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h, rue du Nord 56, 10e étage, La Chaux-de-Fonds. 28-512459

**● à acheter**  
**CARTES POSTALES ANCIENNES** sont achetées au meilleur prix. ☎ 039/31 68 67 157-500362

**● marché de l'occasion**  
Vend **OPEL KADETT 1.3**, 1984, expertisée, Fr. 3500.-. ☎ 039/37 12 84 132-511351

**● nos amies les bêtes**  
A donner **2 CHATTES INSÉPARABLES**, aimant sortir. ☎ 039/28 84 07 132-511352

Hockey sur glace - LNB: le HCC essuie une défaite inquiétante devant Thurgovie

# Un avertissement sans frais

**Il y a un an -** Malgré l'apport de Stéphane Chapuisat, aussi efficace que spectaculaire (il marque un but et provoque un penalty), Borussia Dortmund ne parvient pas à creuser un écart décisif face à Real Saragosse, lors du match aller des huitièmes de finale de la Coupe UEFA. Les hommes d'Hitzfeld s'imposent 3-1 et doivent s'attendre à un match retour difficile. (Imp)

Hockey sur glace

## Premier bloc en faillite

Bienne a fait naufrage, hier au Hallenstadion zurichois. Battus 9-2, les Biennois ont à nouveau subi un lourd revers, qui ne manquera pas de laisser des traces...

Page 13

Badminton

## Un seul regret

Le BCC s'est imposé 7-1 à Uni Berne hier soir. Face aux Universitaires bernois, les Chaux-de-Fonniers ont donc atteint leur objectif et nourrissent un seul regret, celui d'avoir perdu une rencontre de double messieurs.

Page 15

Football

## Les inquiétudes de Cruyff



Johan Cruyff (photo Lafargue), entraîneur de Barcelone, était inquiet avant le déplacement de son équipe en Turquie, où elle affronte aujourd'hui Galatasary Istanbul. L'humiliant revers subi samedi au Nou Camp face au néo-promu Lérida n'est en effet pas de très bon augure.

Page 17

## ● LA CHAUX-DE-FONDS - THURGOVIE 0-4 (0-1 0-3 0-0)

Aïe... S'il ne vient pas souvent aux Mélézes, le HC Thurgovie s'y sent à l'aise. Quelque vingt mois après avoir ridiculisé le HCC - 5-10 pour ceux qui l'auraient oublié... - pour le compte des finales de promotion en LNB, les gens de Weinfeld et des environs ont administré une authentique leçon de réalisme, signant un succès aussi net qu'inattendu, tout en plongeant le HCC dans le doute.

Par

Jean-François BERDAT

«On aurait pu jouer toute la nuit, on n'aurait pas marqué...» A l'heure de l'analyse, Riccardo Fuhrer abondait dans le sentiment général. Quelque deux heures durant, les Mélézes venaient de traverser un mauvais rêve, un presque cauchemar. «C'est la réalité, corrigeait le Bernois. Ce n'est pas très grave, pour autant que l'on ne se berce plus d'illusions.» Sous-entendu, pour autant que chacun se fasse une fois pour toute à l'idée que le HCC n'est pas membre des ténors de la catégorie.

### DIX MINUTES ET PUIS...

En fait d'illusions, elles se seront rapidement envolées. Dix petites minutes qui n'auront fait qu'attiser un espoir que la suite devait amèrement décevoir. Une fois encore, le HCC allait payer au prix fort quelques erreurs individuelles du plus mauvais goût. Certes, entre les deux premières réussites thurgoviennes consécutives à autant de cadeaux, Gazzaroli aurait pu rétablir la parité. Il devait hélas échouer sur le poteau d'un Berger qui s'était placé sous une bonne étoile après huit minutes de jeu déjà, lorsqu'il effectua un arrêt tout à la fois miraculeux et déterminant devant Lambert.

Alors que rien n'était compromis - «Si nous étions bien payés à la première pause, nous

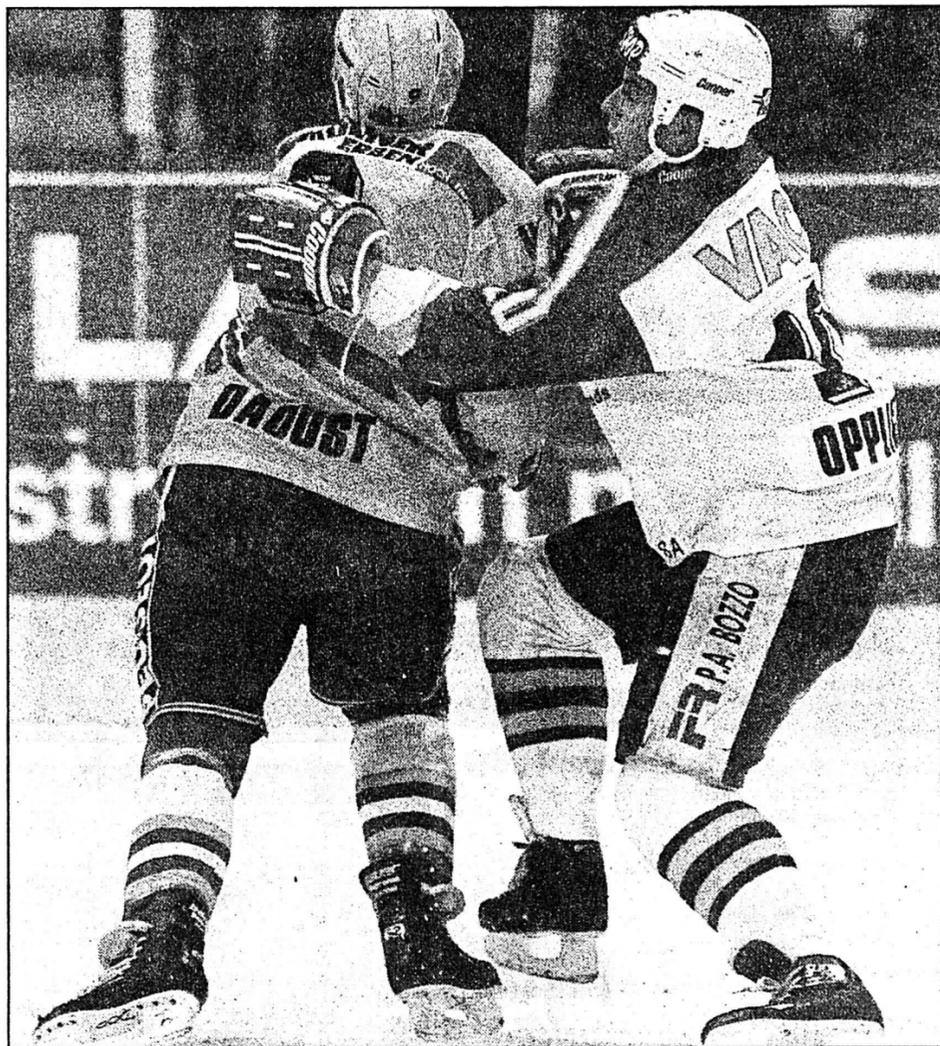
demeurons dans le match» soulignait Riccardo Fuhrer -, le HCC allait pourtant sombrer, lamentablement. Schai se rappelait tout d'abord au bon souvenir des habitués des Mélézes en signant, comme à l'entraînement, un deuxième but qui sonnait le glas des espoirs des gens du lieu. Slehofer se chargeait par la suite de régler les affaires courantes. Et le HCC de regagner les vestiaires sous les sifflets de ses partisans, phénomène - terme choisi... - à tout le moins inhabituel.

L'ultime période ne devait hélas en rien modifier les données d'une soirée à oublier au plus vite. S'ils eurent le mérite de ne jamais baisser les bras, les Chaux-de-Fonniers ne parvinrent même pas à inscrire le but dit de l'honneur. «C'est ce qui est sans doute le plus triste» acquiesçait Riccardo Fuhrer.

### AUCUNE EXCUSE

Battus par une formation qui n'a fait que tirer parti des circonstances, le HCC n'a de plus aucune excuse à faire valoir. Certes, la pénalité disciplinaire infligée à Murisier - «Je n'ai fait qu'appliquer le règlement» commentait Candido Gobbi, arbitre principal - a contraint Riccardo Fuhrer à modifier ses batteries. Néanmoins, on était en droit d'attendre mieux, nettement mieux d'une équipe qui a jusqu'ici bâti sa réputation sur sa glace. Une réputation qui s'estompe toutefois match après match. En effet, après un début de parcours plus que prometteur, les gens des Mélézes restent sur un bilan intermédiaire qui ne manque pas d'inquiéter: quatre points au cours des neuf derniers matches, la récolte s'apparente à une misère. «C'est insuffisant, convenait le druide des Mélézes. Cependant, nous devons regarder devant nous, persister dans les choses que nous faisons bien. Ce soir, Thurgovie a plus travaillé que nous. Dès lors, son succès ne se discute pas. Pour nous, il s'agit en quelque sorte d'un avertissement sans frais.»

Certes, il n'est pas encore temps de tirer la sonnette d'alarme. Reste, pourtant, qu'il est des occasions que l'on ne retrouve pas. Celle d'hier au soir pourrait être amèrement regrettée. «La vie continue, reprenait Riccardo Fuhrer. Samedi, nous aurons un match important à



Dan Daoust - Patrick Oppliger

Un étrange ballet qui débouchera sur un étrange résultat.

(Henry)

Porrentruy. Il s'agit de mettre un système en place, pour avoir tous les atouts de notre côté.» Tout un programme... Pour ce faire, tous ces braves gens béné-

ficièrent aujourd'hui d'une journée de repos, histoire de «réfléchir sur cette défaite».

Bonne réflexion à tous, et rendez-vous samedi... J.-F. B.

Mélézes: 1800 spectateurs.

Arbitres: MM. Gobbi, Kienholz et Wittwer.

Buts: 13e R. Keller (Schrepfer) 0-1. 25e Schai 0-2. 35e Slehofer (Schai) 0-3. 40e Slehofer (R. Ott, M. Keller) 0-4.

Pénalités: 1 x 2' plus 5' (Murisier), plus pénalité de match (Murisier) contre La Chaux-de-Fonds; 3 x 2' contre Thurgovie.

La Chaux-de-Fonds: Schnegg; Shirajev, Pfofi; D. Ott,

Baume; Murisier, Raess; Vuillemin; Jeannin, Oppliger, Lambert; Lüthi, Gazzaroli, Leimgruber; Laczko, Dick, Rohrbach.

Thurgovie: Berger; Posma, R. Müller; R. Ott, Gasser; Henry, Wiesmann; Dalla Vecchia, Daoust, Weisser; M. Keller, Slehofer, Schai; R. Keller, Lauber, Schrepfer.

Notes: La Chaux-de-Fonds sans Ferrari (blessé); Thurgovie sans Stocker (blessé).

Ajoie est passé près de la victoire face à Rapperswil

## Il s'en est fallu de peu

### ● AJOIE - RAPPERSWIL 2-4 (0-1 2-1 0-2)

Il s'en est fallu presque d'un rien pour que la victoire change de camp. Bien que les Saint-Gallois soient intrinsèquement plus forts que les Ajoulets, en individualité en tout cas, ils n'ont forgé leur succès qu'en fin de partie seulement.

Un grand point d'interrogation avant le match, pour savoir comment l'entraîneur Fugère, appelé à remplacer Mc Namara, allait composer son équipe. Pour tout dire il dut le faire avec ce qui lui restait comme effectif. Si mince soit-il, car il devait compter sans quatre blessés.

La première période fut relativement pénible pour des Jurassiens un peu nerveux, comme d'ailleurs ils en ont l'habitude.

Mais comme dit plus haut, le portier du lieu se montrait intraitable jusqu'au moment où le Chaux-de-Fonnier Stehlin profita d'une situation à cinq contre quatre pour ouvrir le score.

Ajoie qui avait donc bien résisté jusque-là allait céder une deuxième fois dès l'abord du second tiers-temps, suite à une relance ratée de Capaul qui permit au Canadien Bissett de concrétiser. Alors l'équipe à Fugère s'est retroussé les manches et s'est pour ainsi dire retrouvée. Elle a mis quelques fois la défense de Rapperswil dans ses petits souliers, et logiquement refit son retard. Par Mozzini, qui profitait d'une mêlée devant la cage saint-galloise, et par Pestrin, qui avait forcé le passage au milieu de la défense visiteuse.

Hélas, quasiment au début de l'ultime période, le défenseur Lapointe commit une charge contre la bande toute bénigne, mais sanctionnée toutefois, qui permit à Rapperswil de reprendre l'initiative. A la vitesse audessus, dirions-nous, et le match y gagnait en suspense. Et on vous dira que, le petit instant de sang-froid qu'il faut pour profiter des pucks qui traînent devant la cage, cela Ajoie ne l'a toujours pas. Et hier soir en particulier cette chance-là était absente une bonne dizaine de fois. Pire, il encaissait même un dernier but à la soixantième minute, Fraschina ayant été sorti, justement pour forcer le destin.

Sera-ce pour samedi prochain? Patinoire de Porrentruy: 1500 spectateurs.

Arbitres: MM. Marti, Schmutz, Pfister.

Buts: 15e Stehlin (Langer, à 5 contre 4) 0-1. 24e Bissett 0-2. 28e Mozzini 1-2. 37e Tertrin (Tanner) 2-2. 42e Bueznli (Allison, à 5 contre 4) 2-3. 60e Bissett 2-4.

Pénalités: 3 x 2' contre chaque équipe.

Ajoie: Fraschina; Capaul, Miner; Tanner, Heiz; Baechler, Lapointe; Kohler, Jones, Lamming; Marquis, Bornet, Furer; Mozzini, Rothen, Pestrin.

Rapperswil: Bösch; Götz, Langer; Frey, Naef; Berchtold, Haüter; Bissett, Seeholzer, Stehlin; Kossman, Peschbacher, Bruensch; Honegger, Allison, Camenzind; Werder, Kessler; Bünzli.

Notes: Ajoie joue sans Rohrbach, Vauclair, Fleury, Griga, tous blessés. (bv)

## AUTRES PATINOIRES

### ● BÜLACH - LAUSANNE 3-2 (1-1 1-0 1-1)

Hirslen: 650 spectateurs. Arbitre: M. Kurrmann. Buts: 2e Epiney (Gasser) 0-1. 9e Gull (Studer, à 5 contre 4) 1-1. 23e Tschumi (Baumgartner, Schellenberg; à 5 contre 4) 2-1. 51e Gauch (Gasser) 2-2. 57e McLaren (Tschumi) 3-2. Pénalités: 2 x 2' contre Bülach, 4 x 2' + 1 x 5' (Guyaz) contre Lausanne.

### ● HERISAU - GRASSHOPPER 4-2 (1-1 1-1 2-0)

Centre sportif: 880 spectateurs. Arbitre: M. Küttel. Buts: 2e Osborne 0-1. 11e Gardner (Nater) 1-1. 29e Meier (Nater) 2-1. 35e Osborne (Zehnder) 2-2. 48e natter (Meier) 3-2. 50e Vlk (Hartmann) 4-2. Pénalités: 1 x 2' contre Herisau, 3 x 2' contre Grasshopper.

### ● COIRE - MARTIGNY-VALAIS 5-4 (0-1 4-3 0-0 1-0 a.p.)

Hallenstadion: 2500 spectateurs. Arbitre: M. Schlagmüller. Buts: 11e Aebbersold 0-1. 24e Heldner (à 5 contre 4) 0-2. 26e Malgin 1-2. 32e Jäggi (Glowa, à 4 contre 5) 1-3. 35e Kwartalnov (Stoffel, à 4 contre 5) 2-3. 37e Locher (Kwartalnov, Capaul, à 5 contre 4) 3-3. 37e Kaiser (Stofel) 4-3. 40e Taccoz 4-4. 64e Signorell (Kwartalnov, à 5 contre 4) 5-4. Pénalités: 5 x 2' contre Coire, 6 x 2' contre Martigny-Valais.

### CLASSEMENT

1. Martigny	16	13	0	3	81-48	26
2. Rapperswil	16	11	1	4	66-43	23
3. Coire	16	10	1	5	60-52	21
4. Thurgovie	16	7	2	7	55-57	16
5. Lausanne	16	7	1	8	59-55	15
6. Chx-de-Fds	16	7	0	9	56-66	14
7. Herisau	16	5	3	8	54-61	13
8. Grasshop.	16	6	1	9	49-60	13
9. Ajoie	16	5	1	10	52-63	11
10. Bülach	16	3	2	11	42-69	8

### PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 27 novembre, 17 h 30: Grasshopper - Rapperswil. 18 h: Martigny-Valais - Lausanne. 20 h: Ajoie - La Chaux-de-Fonds, Coire - Thurgovie, Herisau - Bülach.



# Jubi-Hit No 47

**Nouveau!**

**Pick Pay pâtes aux 3-oeufs**

toutes les sortes, 500 g

~~1.25~~

**- .95**



B 47/93 valable du 24. au 30.11.1993

## Au prix Pick Pay, on en fait tout un plat!

Fr. 3.-/kg meilleur marché!

café Semeuse mocca sous vide 250 g	<del>4.95</del>	<b>4.20</b>
papier de toilette Hakle 3 couches, 10 x 150 feuilles	<del>6.80</del>	<b>5.90</b>
yogourt Yoplait toutes les sortes multipack 6 x 180 g	<del>4.80</del>	<b>3.95</b>
shampooing Gloria 3 sortes, duo 2 x 250 ml		<b>6.70</b>
farine fleur 1 kg (max. 10 kg par client)	<del>1.80</del>	<b>1.40</b>
<b>Granador</b>		
• jus d'orange nectar 1 litre tetra	<del>1.10</del>	<b>0.85</b>
• Multivitamin light 1 litre tetra	<del>1.90</del>	<b>1.55</b>
<b>Sensor Excel Gillette</b>		
• disp. 10 pcs	<del>13.90</del>	<b>11.90</b>
• rasoir	<del>8.30</del>	<b>6.90</b>
gel à raser Gillette duo 2 x 200 ml		<b>7.40</b>

**Beaujolais Nouveau**

Tricon 7 dl, 1993

**3.50**



**Fondue Gerber**

800 g 4 persons

~~10.80~~

**8.80**



**Feldschlösschen Lager blonde**

12 x 1 litre

+ verre

**21.60**

~~24.-~~

**Onko**

• "S" filtre 500 g sous vide

~~7.50~~

• Gold filtre 500 g sous vide

~~7.35~~

**6.80**



B 47/93 valable du 24. au 30.11.1993

Pick Pay.



Des prix d'amis depuis 25 ans!

METROPOLE CENTRE LA CHAUX-DE-FONDS

44-4847

**Sols parquets tapis**

**La base du confort**



ENTREPRISE DE PARQUETS

**MARC UHLETHALER**

Parquets neufs en tous genres. Rénovations anciens parquets Ponçage, imprégnations. Tapis plastiques.

VIEUX-PATRIOTES 47-LA CHAUX-DE-FONDS

132-12099

Services multitravaux Daniel Nicolet

**Le dépanneur de votre intérieur**

Pose tapis, peinture, déménagements, etc.

Rue des Tunnels 24 2300 La Chaux-de-Fonds Tél. + Fax 039/23 90 72 132-13023



**Ducommun SA**

tapis d'Orient moquettes lins literies - rideaux

Boulevard des Eplatures 21, 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/26 00 04



REVÊTEMENTS DE SOLS Moquette - Lino - Plastique

Rue du Bois-Noir 41 ☎ 039/26 03 26 - Privé: 26 93 78 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12483



MEUBLES TAPIS RIDEAUX

**Leitenberg**

Grenier 14 La Chaux-de-Fonds Téléphone (039) 23 30 47

### OFFRES D'EMPLOI



L'Université de Neuchâtel cherche pour son Service des fonds de tiers, un(e)

**EMPLOYÉ(E) D'ADMINISTRATION**

(éventuellement à temps partiel)

Exigences requises:

- certificat d'employé(e) de commerce ou titre jugé équivalent;
- facilité rédactionnelle;
- entregent, disponibilité;
- sachant travailler de façon indépendante;
- expérience en informatique de bureau;
- connaissance de la comptabilité, aisance dans les chiffres.

Entrée en fonction: tout de suite ou à convenir.

Traitement: selon les normes légales de l'Etat de Neuchâtel.

Ouvert indifféremment aux hommes et aux femmes, ce poste fera l'objet d'un contrat de droit privé.

Les offres de services manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae ainsi que des copies de diplômes et certificats, doivent être adressées à la direction administrative de l'Université de Neuchâtel, av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel, jusqu'au 8 décembre 1993.

28-64

**VAUDOISE ASSURANCES**

Compagnie romande pratiquant toutes les branches d'assurance, offre pour août 1994, une place pour un(e)

**APPRENTI(E) EMPLOYÉ(E) DE COMMERCE**

Les offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et copies des carnets scolaires sont à envoyer à la VAUDOISE ASSURANCE, Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds 132-12250

L'annonce, reflet vivant du marché

### IMMOBILIER

A louer tout de suite ou à convenir, à La Chaux-de-Fonds

**1 appartement de 3 pièces**

entièrement rénové

Pour tous renseignements:

**FIDUCIAIRE PIERRE PAULI SA**

Grenier 18 2302 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 74 22 132-12960

MEMBRE UNPI

**La Chaux-de-Fonds A vendre**

DANS RÉSIDENCE DE CONSTRUCTION RÉCENTE

Appartement neuf 4½ pièces

102 m². Terrasse 19 m².

Prix de vente: Fr. 418 000.-.

DANS UN IMMEUBLE ANCIEN

Spacieux 5½ pièces, 137 m²

Cuisine et sanitaires refaits à neuf.

Prix de vente: Fr. 430 000.-.

Financement à convenir. ☎ 038/24 57 31 28-440

A louer dès le 15 décembre 1993 ou à convenir à l'avenue Léopold-Robert 76, La Chaux-de-Fonds

**appartement de 2 pièces**

au 3e étage.

Loyer: Fr. 630.- plus les charges de Fr. 110.-.

Pour visiter: M. Thourot (concierge) ☎ 039/23 17 86

Pour renseignement et location: DEVO SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE GÉRANCES SA, Seidenweg 17, 3000 Berne 9 5-1622

Publicité intensive, Publicité par annonces

Hockey sur glace - LNA: le navire biennois chavire au Hallenstadion

# Premier bloc en faillite

● ZURICH - BIENNE 9-2 (1-0 5-1 3-1)

L'ambiance est très chaleureuse quand on entre dans le chaudron du Hallenstadion... à condition d'assister à un concert de rock. Mais quand il s'agit de hockey sur glace et que l'on met aux prises deux formations de bas de classement qui se chamaillent la rondelle, c'est beaucoup moins séduisant que de voir Madonna enlever sa petite culotte. Et hier soir, une fois encore, Bienne a manqué de souffle sur le parquet zurichois.

Lors des vingt premières minutes, d'un niveau médiocre, les Seelandais n'ont eu qu'une seule occasion, signée Weber. Zurich par contre, légèrement plus dangereux, a su trouver l'ouverture après un magnifique solo de Priakhin à la 11e minute.

A partir de là, on avait déjà compris quelle formation désirait fondre la glace pour remporter l'enjeu. Revenus complètement «groggy» après le premier thé, les Seelandais n'ont pas tardé à tirer leur révérence. A l'image de son premier bloc totalement absent la soirée entière, et surtout incapable de construire le moindre système dans son jeu.

Allez parler d'agressivité à Yuldashev, par exemple! C'est comme demander à un éléphant de naître dans un œuf d'autruche... Son coéquipier Ehlers, de son côté, a négligé le côté collectif, alors que Nuspliger se contentait de patiner sur une peau de chagrin.

Critique sévère, certes, mais on n'oubliera pas de mentionner que la dite tripléte s'est trouvée sur le tapis lors des six premiers buts zurichois, en l'espace de 28 minutes.

Pour en venir aux compagnons de Priachin, reconnaissons qu'ils ont parfaitement rempli leur devoir. A savoir, transformer des Biennois en pantins désarticulés.

Reinhard et Yuldashev ont tout de même fait trembler les filets du remplaçant Riesen, mais dans l'indifférence la plus totale. Finalement, autant savourer le dessert préparé par Priakhin, Thöny et Yeremine, auteurs de sept des neufs buts zurichois.

Reste que cette nouvelle défaite seelandaise va encore laisser des traces... (rp)

Hallenstadion: 5349 spectateurs (record négatif de la saison).

Arbitre: M. Kunz.

Buts: 11e Priakhin (Griga) 1-0. 23e Yeremine (Thöny, Priakhin) 2-0. 25e Thöny 3-0. 27e Vollmer (Yeremine, Thöny) 4-0. 29e Reinhard (Ehlers) 4-1. 30e Yeremine (Thöny) 5-1. 39e Thöny (Priakhin) 6-1. 46e Micheli (Weber, Ton) 7-1. 53e Sais (Faic) 8-1. 55e Faic (Priakhin, Thöny) 9-1. 58e Yuldashev (Robert) 9-2.

Pénalités: 4 x 2' contre Zurich, 5 x 2' contre Bienne.

Zurich: Riesen; Faic, Griga; Zehnder, Salis; Vollmer, Bayer; Priakhin, Yeremine, Thöny; Micheli, Bächler, Ton; Ivankovic, Weber, Morger; Kobel; Schönmann.

Bienne: Anken; Clavien, Schneider; Dick, Steinegger; D. Dubois, Cattaruzza; Glanzmann, Boucher, Robert; Yuldashev, Ehlers, Nuspliger; Schümperli, Rufener, Weber; Reinhard.



Youri Ivankovic (maillot blanc)

L'attaquant zurichois réussira à échapper aux Biennois Steinegger et Schneider (à droite). (Keystone)

## AUTRES PATINOIRES

● BERNE - KLOTEN 2-2 (1-1 0-1 1-0 0-0) a.p.

Allmend: 10.611 spectateurs. Arbitre: M. Moreno.

Buts: 8e Rogenmoser (Beutler, Voisard) 1-0. 16e Johansson (Hollenstein) 1-1. 34e Celio (Schlagenhauf) 1-2. 60e Montandon (Triulzi, Rogenmoser; Berne à six joueurs de champ) 2-2.

Pénalités: 4 x 2' contre les deux équipes.

Berne: Tosio; Haapakoski, Rauch; Voisard, Beutler; Rutschi, Reber; Horak, Montandon, Fuchs; Rogenmoser, Quinn, Triulzi, Friedli, M. Meier, Bärtschi.

Kloten: Pavoni; Weber, Eldebrink; Bruderer, Sigg; Kout, Klöti; Hollenstein, Johansson, Wäger; Schlagenhaut, Ochsner, Celio; Erni, Roger Meier, Hoffmann.

● OLTEN - FR GOTTÉRON 1-8 (1-0 0-5 0-3)

Kleinholz: 2900 spectateurs. Arbitre: M. Stalder.

Buts: 20e Roy (Bourquin) 1-0. 22e Khomutov (Brasey, Bykov) 1-1. 25e Schaller (Brasey) 1-2. 31e Silver

(Princi) 1-3. 37e Bykov (Silver) 1-4. 39e Maurer (Descoux) 1-5. 47e Khomutov (Schaller) 1-6. 51e Bykov (Khomutov, Schaller) 1-7. 51e Leuenberger (Rottaris, Silver) 1-8. Pénalités: 4 x 2' contre Olten, 3 x 2' contre FR Gottéron.

Olten: Friedli; Gull, Stucki; Hirschi, Bourquin; Schuster, Silling; Müller, Metzger, Büttler; Bachofner, Richard, Roy; C. Hofstetter, Schläpfer, Loosli; von Rohr; Donghi.

FR Gottéron: Stecher; C. Hofstetter, Brasey; Keller, Bobillier; Princi, Descoux; Honegger; Khomutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; Raymond, Aeschlimann, Maurer.

● ZOUG - AMBRI-PIOTTA 6-3 (1-2 4-1 1-0)

Herti-Halle: 5510 spectateurs. Arbitre: M. Ballmann.

Buts: 3e Neuenschwander (Fergus) 1-0. 10e Wittmann (Fedulov, à 5 contre 4) 1-1. 19e Leonov (Fedulov, Astley) 1-2. 23e Neuenschwander (Antisin, à 5 contre 4) 2-2. 25e

Fergus (Kessler, à 5 contre 4) 3-2. 27e Fergus 4-2. 31e Jaks (Fair, Léchenne/à 5 contre 4) 4-3. 33e Brodmann (Fergus) 5-3. 55e Antisin (Yaremchuk) 6-3.

Pénalités: 4 x 2' contre Zoug, 3 x 2' + 1 x 5' et pénalité de match (Riva) contre Ambri-Piotta.

Zoug: Schöpf; P. Schafhauser, Kessler; B. Schafhauser, A. Künzi; T. Künzi, Ritsch; Antisin, Yaremchuk, C. Müller; Neuenschwander, Fergus, Brodmann; A. Fischer, Steffen, Meier.

Ambri-Piotta: Bachschmid (34e Baron); Astley, Tschumi; Gianini, B. Celio; B. Müller, Riva; Gazzaroli; Viganò, Fedulov, Leonov; Wittmann, Léchenne, Fair; Holzer, N. Celio, Studer; Jaks.

● LUGANO - DAVOS 1-1 (0-1 1-0 0-0 0-0) a.p.

Reseghina: 3502 spectateurs. Arbitre: M. Hugentobler.

Buts: 16e Thibaudeau (Equilino) 0-1. 38e Larsson (Djoos, Leuenberger) 1-1.

Pénalités: 6 x 2' contre Lugano, 8 x 2' contre Davos.

Lugano: Weibel; Djoos, Balmer; Bertaggia, Sutter; Nideröst, Leuenberger; Howald, Larsson, Eberle; Walder, Rötheli, Jenni; Fontana, Schenkel, Aeschlimann.

Davos: Wieser; Egli, Gianola; Brich, Equilino; Sigg, Massy; Roth, Thibaudeau, Müller; Soguel, Tsjuira, Cramer; Keller, Morf, Hänggi; Näser, Schneider, Gross.

### CLASSEMENT

1. FR Gottéron	18	14	2	2	92-47	30
2. Kloten	8	11	3	4	73-39	25
3. Berne	18	11	2	5	81-45	24
4. Lugano	18	11	2	5	63-44	24
5. Ambri-Piotta	18	10	1	7	69-64	21
6. Zoug	18	7	2	9	77-73	16
7. Zurich	18	5	2	11	62-67	12
8. Davos	18	4	3	11	42-74	11
9. Bienne	18	4	2	12	36-89	10
10. Olten	18	3	1	14	34-87	7

### PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 27 novembre, 20 h: Bienne - Zoug, Davos - Olten, FR Gottéron - Ambri-Piotta, Zurich - Kloten. 20 h 15: Lugano - Berne.

## BRÈVE

### Hockey sur glace

#### Brich à Davos

Le défenseur du SC Berne Martin Brich (23 ans) a été prêté jusqu'à la fin de la saison au HC Davos.

## PMUR

### Hier à Saint-Cloud

Prix de Saint-Hubert.

Tiercé: 10-18-7.

Quarté+: 10-18-7-12.

Quinté+: 10-18-7-12-16.

### Rapports pour 1 franc

Tiercé dans l'ordre:

402,30 fr.

Dans un ordre différent:

52,50 fr.

Quarté+ dans l'ordre:

5249,70 fr.

Dans un ordre différent:

326,90 fr.

Trio/Bonus (sans ordre):

11,80 fr.

### Rapports pour 2 francs

Quinté+ dans l'ordre:

292.546,40 fr.

Dans un ordre différent:

869,00 fr.

Bonus 4: 40,80 fr.

Bonus 3: 9,20 fr.

### Rapports pour 5 francs

2sur4: 35,00 fr.

## PMUR

### «Volcanique» prêt à exploser!

Aujourd'hui à Vincennes, Prix de Rozay-en-Brie (Attelé, 2175 mètres, réunion I, course 3, départ 15 heures).

Cette rubrique vous est offerte par les dépositaires locaux du PMU:

RESTAURANT CORTINA  
Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335

RESTAURANT DU CLOS-DE-SERRIÈRES  
Salle des turfistes  
Clos-de-Serrières 2  
2003 Neuchâtel  
Tél: 038 313 498

PUB LA CRAVACHE  
Rte de Neuchâtel 3a  
2053 Cernier  
Tél: 038 532 298

	CHEVAL	MÈTRES	JOCKEY	ENTRAÎNEUR	COEF	PERF.	NOTRE OPINION	
1	Vivaldi-de-Curgies	2175	J.-P. Lefèvre	J.-P. Lefèvre	40/1	Da0aDa	14	IMPACT-PRONO 14* 6* 10*
2	Velani-de-Bouhière	2175	C. Bigeon	J.-F. Mary	35/1	3a2a6a	6	
3	Uva-Ursi	2175	E. Duperche	L. Derieux	28/1	1a1a1a	19	
4	Viking-de-Chenu	2175	J. Bethouart	J. Bethouart	14/1	3a6aDa	10	15
5	Ukase-de-Blemont	2175	V. Collard	E.-R. Barbe	55/1	0a0a2a	19	4
6	Va-Loyd	2175	A. Laurent	A. Laurent	4/1	1a1aDm	19	18
7	Valjack	2175	M. Raulline	B. Raulline	38/1	6a4a5a	15	12
8	Ufloris	2175	P.-Y. Bouvier	P.-Y. Bouvier	60/1	0aDa4a	15	*BASES
9	Valeton	2175	P. Paccaud	B. Lefèvre	42/1	0a0a0a	15	COUP DE POKER 4
10	volcanique	2175	P.-R. Monnier	P.-R. Monnier	15/1	2a0a7a	4	
11	Ukozi	2200	R. Jamet	J. Vandromme	27/1	0a7a3a	18	AU 2/4 6-10
12	Verseau-du-Pont	2200	J.-Y. Rayon	A. Rayon	10/1	3a5a3a	18	
13	Universel-Amour	2200	J.-F. Senet	J. Kruthof	39/1	0aDa0a	12	AU TIERCÉ POUR 18 FRANCS 14-6-X
14	Val-de-Lara	2200	P. Coignard	C. Raimond	11/1	Da2a2a	12	
15	Very	2200	B. Lefèvre	B. Lefèvre	16/1	4a0aDa	12	IMPACT-SURPRISE 10 4 20 19 16 6 14 1
16	Vikatino	2200	J.-M. Monclin	J.-M. Monclin	8/1	Da2a1a	12	
17	Ugano-de-Gee	2200	B. Foucault	B. Foucault	22/1	0a0aDa	16	LES REMPLAÇANTS: 16
18	Vice-Amiral	2200	F. Blandin	A. Blandin	14/1	0a0aDa	16	
19	Ufidil	2200	C. Chalon	G.-M. Dreux	9/1	3a7aDa	20	Il n'est pas très confirmé sur les distances réduites. Certes, il est très bien engagé, mais ce n'est pas sa distance et sa forme est sujette à caution.
20	Uranus-du-Siams	2200	C. Touchard	C. Touchard	18/1	Dm0a6a	20	

**LE LOCLE**  
Halle polyvalente  
Samedi 27 novembre  
1993

de 21 à 2 heures

**SUPER  
DISCO**

**9e anniversaire**



Un service de bus-navette gratuit est organisé par l'UBS avec la collaboration des TC

Aller: Départs gare des TC La Chaux-de-Fonds  
20 h 30 - 21 h 30 - 22 h 30 - 23 h 30 - 1 h 30

Retour: Départ Halle polyvalente Le Locle  
21 h 00 - 22 h 00 - 23 h 00 - 1 h 00 - 2 h 00

Prélocation: UBS La Chaux-de-Fonds - Le Locle.

Prix des entrées: Détenteur de la carte Fr. 8.-  
Carte argentée: Fr. 13.-  
Autres: Fr. 13.-

Organisateur:

**Réussir ensemble.**

La Chaux-de-Fonds - Le Locle



132-12193

DIVERS



CONFECTION

LE LOCLE  
Daniel-JeanRichard 15  
Tél. 039/31 17 20

Fermé le lundi matin

Réouvert le mercredi  
après-midi jusqu'à fin décembre

**CHOIX FANTASTIQUE**

de blousons ou parkas

- laine  
- matelassé  
- cuir - fourrure  
- polaire

**CABAN MARINE UNI**

**Police-secours:  
117**

ASSOCIATION SUISSE DES MAÎTRES COIFFEURS

Les 27 et 28 novembre 1993, le peuple suisse sera appelé à voter pour la quatrième fois sur la TVA

Cette votation est très importante pour le consommateur. L'Association suisse des maîtres coiffeurs vous recommande de voter **NON**.

**Distorsion de la concurrence**

L'exonération fiscale jusqu'à concurrence de 75 000 francs entraînerait une distorsion de la concurrence dans la mesure où les plus petites entreprises ne devraient pas déduire de TVA.

**Poussée des prix**

Une TVA de 6.2% ou 6.5% amènerait une poussée des prix dont les effets seraient néfastes pour le métier de la coiffure et les prestations offertes.

**NON à la TVA**, au travail noir et à la concurrence discriminatoire sur l'égalité des recettes. Le Conseil fédéral ne tient pas compte pour l'égalité des entreprises de services.

Le président cantonal:  
S. Cottone

157-14047

**Chemins de fer du Jura**

Samedi 27 novembre 1993  
4 salles de cinéma, 1 ligne de chemin de fer, 1 train à vapeur, des animations dans les gares

**CINEMATRACTION**  
avec Aladdin, Jurassic Park, La Belle Epoque  
Horaire ci-dessous. Un seul billet: adultes: Fr. 30.-; enfants: Fr. 12.-

Dimanche 28 novembre 1993  
**TRAINS À VAPEUR**  
entre Le Noirmont - Tavannes  
Tous les titres de transport sont valables avec un supplément vapeur  
Horaire ci-dessous. Dès Fr. 5.-

Samedi 27 et dimanche 28 novembre 1993  
**CARTE JOURNALIÈRE**  
Valable sur tout le réseau train et bus CJ  
Adultes: Fr. 10.-. Enfants et abt 1/2: Fr. 5.-

Samedi 27.11.1993		Horaire des trains		Dimanche 28.11.1993	
*16.37 dp	Le Noirmont	dp	12.37		
*17.40 dp	Les Breuleux	dp	13.00		
*18.00 dp	Les Reussilles	dp	13.19		
*18.10 ar	Tramelan	ar	13.31		Prise d'eau
*19.15 dp		dp	13.55	15.55	
*19.40 ar	Tavannes	ar	14.19	16.19	
	Biel/Bienne	ar	15.23	17.23	
	Moutier	ar	15.25	17.25	
19.32 dp	Moutier	dp	13.32	15.32	
19.37 dp	Biel/Bienne	dp	13.37	15.37	
20.35 dp	Tavannes	dp	14.35	16.35	
21.00 ar	Tramelan	ar	14.57	16.57	Prise d'eau
21.20 dp		dp		17.20	
21.35 ar	Les Reussilles	ar		17.35	
21.55 ar	Les Breuleux	ar		18.08	
22.15 ar	Le Noirmont	ar		18.20	

Trains à vapeur  Trains réguliers

\* Train à vapeur réservé à l'offre CINEMATRACTION

Titres de transport: en vente dans les gares CJ et de la région

Renseignements: CHEMINS DE FER DU JURAJURA, La Traction SA  
Le Noirmont: 039/53 11 55  
Tramelan: 032/97 40 06

160-17036

**L'annonce, reflet vivant du marché**

**Jouets**  
Articles de fête  
Farces et attrapes  
**AU MICADO**  
La Chaux-de-Fonds  
Ter-Mars 4  
Tél. 039/28 68 62

Constructions métalliques  
Serrurerie  
**Donato Sabella**  
Charrière 21a  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ prof. 039/28 27 66  
☎ privé 039/28 20 86

**TAVERNE DES SPORTS**  
MACKINTOSH - PUB  
Charrière 57 - ☎ 039/28 61 61/28 69 98  
La Chaux-de-Fonds

Boulangerie-pâtisserie-confiserie  
**F. KOLLY**  
D.-JeanRichard 22  
La Chx.-de-Fds  
☎ 039/28 34 45  
Pour vos apéritifs:  
• mignardises sucrées, salées  
• feuilletés salés  
• pain surprise minis  
• vol-au-vent

**Spectacle de La Paternelle**  
Grande salle de la Maison du Peuple, La Chaux-de-Fonds

**Matinées**  
Samedi 4 décembre 1993  
1re séance à 13 h 30  
2e séance à 16 h 30  
Dimanche 5 décembre 1993  
Séance à 14 heures  
Prix des places numérotées:  
Adultes: parterre et galerie: Fr. 10.-  
Enfants: membre: gratuit non-membre: Fr. 5.-

**Programme**  
L'ambiance musicale avec les élèves de l'Atelier musical  
Le Prince heureux Conte de Noël interprété par les enfants de La Paternelle et avec la visite du Père Noël  
Le «pestaclé» de Jean René qui chante pour les enfants et les enfants le chantent.

**Soirée**  
Samedi 4 décembre 1993 à 20 h 30  
Prix des places numérotées:  
Adultes et enfants: Fr. 18.- (taxes et danse comprises)

**Programme**  
L'ambiance musicale avec les élèves de l'Atelier musical  
Démonstration de Step par le Physic-Club  
Le Prince heureux Conte de Noël interprété par les enfants de La Paternelle et avec la visite du Père Noël  
Danse et chant avec Margarita chanteuse sud-américaine.  
Le rire, la chanson, l'humour, les gags, c'est Gérard William

**Danse**  
Dès minuit avec l'Orchestre Sagittarius

**LOCATION À LA MAISON DU PEUPLE, Serre 68, La Chaux-de-Fonds**  
Jeudi 25 novembre 1993, de 18 à 20 h 30  
Vendredi 3 décembre 1993, de 17 à 19 heures  
Vendredi 26 novembre 1993, de 17 à 19 heures  
Samedi 4 décembre 1993, de 10 à 11 h 30

**DIAPASON**  
Accordages, réparations  
Ventes, locations et achats de pianos  
Instruments électroniques, saxophones  
Yves Kneubühler, Soleil 16  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/286 752

**Kiosque de l'Est**  
Marie-José Ciarrocchi  
Crêt 25  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/28 28 94

Hôtel-Restaurant  
**du Chevreuil**  
«Chez Christian»  
Grandes-Crosettes 13  
La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 40 92  
Cuisine soignée et de saison  
Salle à manger, salle pour banquets et mariages  
Se recommande: famille Vanhouteghem-Vogt

Votre salle de bains...votre chauffage  
**Voegtli SA**  
Installations sanitaires  
Chauffage, dépannages  
La Chaux-de-Fonds  
Le Locle  
☎ 039/28 70 40

**SUZUKI**  
  
**Fr. 16'790.- net**  
Suzuki SWIFT 1,3 GL 4WD  
Avec traction intégrale permanente.

**Fr. 21'390.- net**  
Suzuki SWIFT 1,6 GLX 16V Sedan 4WD  
Avec traction intégrale permanente.

**SUZUKI**  
Economique à tour de roues.  
**GARAGE BÉRING ET CO**  
Fritz-Courvoisier 34  
La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/284 280

Hockey sur glace - Première ligue: Fleurier repart avec un point des Lovières

# Tramelan relève la tête

## ● TRAMELAN - FLEURIER 3-3 (1-3 1-0 1-0)

Brinquebalés par toute une série d'événements contraires à la bonne marche du club, le HC Tramelan devait se réhabiliter, après sa déconvenue face à Monthey. La nomination de Dan Poulin au poste d'entraîneur allait donc dans le sens de cette stabilité derrière laquelle joueurs et dirigeants tramelots couraient, depuis un certain temps déjà.

Afin sans doute de se démarquer de son prédécesseur, l'entraîneur Poulin avait décidé de «remixer» l'ordonnement de toutes les triplettes d'attaque de son team. On ne dira pas que le résultat a été foudroyant et que le HC Tramelan nouveau est complètement différent de l'ancien. Force est d'admettre cependant que le premier tiers a été plaisant à suivre parce que les deux équipes en présence ont

toutes deux cherché avant tout à jouer au hockey sur glace et que les velléités offensives l'emportaient souvent sur le recours à des artifices défensifs, qui, ont surtout le don de tuer le spectacle.

### GARDIENS EN ÉVIDENCE

S'il est une chose cependant qui n'a pas encore vraiment changé côté tramelot, c'est bien cette incapacité de tirer profit des nombreuses occasions que concoctent les attaquants. Les Fleurisans eux se posent moins de questions et après trois minutes et autant d'occasions, ils avaient déjà battu le gardien Schüpbach à deux reprises. Il fallait dix minutes à Tramelan pour inscrire pour la première fois et quatre de plus à Hummel pour creuser un nouvel écart de deux buts.

Tramelan entamait la seconde période tambour battant. Les Fleurisans se contentaient de tenir le choc. Si deux buts d'avance ne représentent assurément pas un gage de victoire, ils permettent néanmoins de «voir venir». Toute ce tiers intermédiaire portera le label tramelot et lorsque, après 32 minutes, Hostettmann, doublait la mise pour ses couleurs, on commençait à envisager un renversement de situation.

Mais Aeby est un très bon gardien et les attaquants tramelots ne gardaient pas toujours la tête suffisamment froide lorsqu'il s'agissait de l'affronter. La marque ne bougea donc plus et les hommes de Martel avalaient leur seconde tasse de thé menant chichement certes mais menant tout de même au score.

La troisième période redevenait plus équilibrée et les portiers en profitèrent pour s'illus-



Seydoux - Monard - Niklès

Tramelots et Fleurisans, ces derniers portent des maillots claire, se séparent dos à dos. (Henry)

trer. La tension monta d'un cran lorsque, exploitant un ca-fouillage indescriptible devant la cage neuchâteloise, Nikles égalisa. Il restait dix minutes à jouer. La valse des ruses tactiques et des situations chaudes devant les deux buts commença. Par deux fois, Markus Wirz eut la

victoire au bout de sa canne. Par deux fois, Aeby confirma tout le bien que l'on pensait de lui. La dernière sirène retentit alors que la marque n'avait plus bougé.

### DÉÇU EN BIEN

Serge Martel se déclarait déçu en bien de cette parité, mais

n'oubliait pas que son équipe aurait pu s'imposer si elle avait mieux négocié le premier tiers du match. Dan Poulin, s'il appréciait ce premier point tombé dans son escarcelle, se plaisait surtout à souligner la très bonne impression laissée par sa nouvelle équipe. (pc)

### Badminton - LNA: le BCC s'impose

## Un seul regret

Le BCC a atteint son objectif hier soir en terres bernoises. Face à Uni Berne, les gens du badminton-club local l'ont emporté 7-1 et engrangent ainsi quatre points supplémentaires.

Face aux Universitaires bernoises les Chaux-de-Fonniers devaient avant tout se méfier d'eux-mêmes. Heureusement, ils ont abordé ce match à l'extérieur avec sérieux et ont remporté toutes leurs rencontres sauf un double messieurs. Une défaite qui constituera le seul regret des gens du BCC.

En LNB, la seconde garniture du BCC a essuyé un revers sans trop de conséquence à Hegendorf (6-2). Face à une formation qu'ils avaient battue 7-1 au match-aller, les gens des Crêtets n'ont pas su s'adapter aux conditions de la salle.

### RÉSULTATS

LNA, Uni Berne - La Chaux-de-Fonds 2-6. Simples messieurs: Pavel bat Schneider 15-4 15-8. Brönimann bat Dolder 15-0 15-2. Helbling bat Mosiman 15-10 18-14. Simple dames: Koleva bat Schaller 11-1 11-4. Doubles messieurs: Shneider-Dolder battent Pavel-Helbling 15-7 15-3. Brönimann-Müller battent Mosimann-Aronski 15-3 15-5. Double dames: Gfeller-Koleva battent Schaller-Schneiter 15-8 15-1. Double mixte: Müller-Gfeller battent Schneiter-Aronski 15-7 18-13. LNB, Hegendorf - La Chaux-de-Fonds II 6-2. Simples mes-

## LE POINT

### Groupe 3

Star Lausanne - Neuchâtel	0-7
Villars - Viège	5-3
Monthey - Sierre	5-6
Octodure - Saas-Grund	3-2
Tramelan - Fleurier	3-3
Yverdon - Genève-Servette	1-7

### CLASSEMENT

1. GE Servette	13	11	1	1	61-20	23
2. Neuchâtel	13	11	0	2	88-37	22
3. Sierre	13	11	0	2	81-45	22
4. Viège	13	8	1	4	66-46	17
5. Saas-Grund	13	7	1	5	57-45	15
6. Octodure	13	7	0	6	60-54	14
7. Villars	13	4	3	6	43-55	11
8. Tramelan	13	4	2	7	47-52	10
9. Fleurier	13	4	2	7	53-64	10
10. Star Laus.	13	3	0	10	35-64	6
11. Monthey	13	2	0	11	39-88	4
12. Yverdon	13	1	0	12	33-93	2

### PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 26 novembre, 20 h 15: Fleurier - Octodure, Monthey - Neuchâtel YS. Samedi 27 novembre, 20 h: Star Lausanne - Sierre, Viège - Yverdon. 20 h 15: GE Servette - Villars, Saas Grund - Tramelan.

### Neuchâtel YS, bien que diminué, s'impose facilement

## La qualité même sans quantité

### ● STAR LAUSANNE - NEUCHÂTEL YS 0-7 (0-2 0-2 0-3)

C'est privé de sept de ses éléments que Neuchâtel YS s'est déplacé hier soir dans la capitale vaudoise pour affronter Star Lausanne. Mais, si la quantité n'y était du côté «orange et noir», la qualité y fut car les Neuchâtelois ont parfaitement rempli leur contrat à Montchoisi.

La troupe de Jean-Michel Courvoisier a fait preuve de panache en ne desserrant jamais l'étreinte face à des Stelliens dépassés par le rythme imprimé à la rencontre. C'est donc logiquement que les gens du Littoral ont passé l'épave en creusant régulièrement l'écart.

Après deux premières périodes disputées sur un bon tempo, les «orange et noir» ont quelque peu levé le pied dans le troisième tiers-temps, mais ce relâchement ne porta pas à conséquence. Du coup, le portier Laurent Neuhaus signa son second blanchissage de la saison.

Montchoisi: 300 spectateurs.

Arbitres: MM. Heiniger, Pinget et Shorp.

Buts: 12e Zigerli (Flury) 0-1. 19e Wicky (Dessarzin, Mischler) 0-2. 29e Mischler (Leuenberger, Dessarzin) 0-3. 35e Pahud (Chappuis, Dessarzin) 0-4. 49e Mischler (Dessarzin, Wicky) 0-5. 57e Pahud (Chappuis) 0-6. 59e Dubois (Mischler) 0-7.

Pénalités: 4 x 2' contre Star Lausanne, 2 x 2' contre Neuchâtel YS.

Star Lausanne: Challandes; Macho, Cordey; Cart, Seuret;

Sklentzas, Mayor; Gfeller, Diem, Fink; Lapointe, Waelti, Boinnard; Balmer, Kreuzer, Rochat; Renggli; Galasso.

Neuchâtel YS: Neuhaus; L. Moser, D. Moser; Dubois, Zigerli; Flury, Bartoli, Leuenberger; Wicky, Dessarzin, Mischler; Chappuis, Pahud.

Notes: Star Lausanne sans Pain et Slavkosky (blessés). Neuchâtel est privé de Héche, Favre, Wyss, Rüfenacht, Stehlin (blessés), Golay (militaire) et Golay (malade). (Imp)

## AUTRES GROUPES

Groupe 1: Urdorf - St-Moritz 4-6. Arosa - Winterthur 6-2. Uzwil - Wil 2-3. Bellinzona - Dübendorf 3-5. Classement: 1. Wil 13-22. 2. Arosa 13-20. 3. Wetzikon 12-17. 4. Dübendorf 13-17. 5. Lucerne 12-16. 6. Küssnacht 12-14. 7. Winterthur 13-13 (48-41). 8. Uzwil 13-13 (46-42). 9. St-Moritz 13-7. 10. Bellinzona 13-6. 11. Urdorf 13-5. 12. Zunzgen 12-2.

Groupe 2: Adelboden - Langenthal 2-3. Bâle-Petit-Huningue - Wiki-Münsingen 3-2. Classement: 1. Langenthal 13-21. 2. Langnau 11-19. 3. Unterseen-Interlaken 12-16. 4. Wiki-Münsingen 12-15. 5. Berthoud 12-14 (41-22). 6. Soleure-Zuchwil 12-14 (58-56). 7. Bâle-Petit-Huningue 13-14. 8. Thoune 12-12. 9. Lyss 12-10. 10. Worb 12-6. 11. Adelboden 13-4. 12. Grindelwald 12-1.

**NFL: Young le mieux payé** - Steve Young, le quarterback de San Francisco, est le joueur le mieux payé et son équipe possède la masse salariale la plus élevée du championnat (NFL). Steve Young touche un salaire annuel de 5,3 millions de dollars au sein des 49ers de San Francisco qui, avec 41.359.500 dollars, arrivent en tête des budgets de la NFL. (si)

## BRÈVES

### Hockey sur glace

#### Herisau: nouvel étranger

Le HC Herisau (LNB) a trouvé un remplaçant pour le Tchèque Libor Dolana, blessé à un genou: le club appenzellois a engagé, pour six matchs, le Canadien Joël Gardner, un centre de 26 ans.

### Football

#### Démission de Taylor

Graham Taylor a démissionné de son poste de sélectionneur national à la suite de l'élimination de l'Angleterre en phase éliminatoire de la coupe du monde. Sa démission a été confirmée par le président de la Fédération, Graham Kelly.

### Tennis

#### Hingis chez les grandes

La Suisse Martina Hingis est la sixième et dernière joueuse inscrite au tournoi-exhibition du «Trophée de la Femme» (du 26 au 28 novembre au Cap d'Agde), où elle affrontera Arantxa Sanchez (WTA 2), Martina Navratilova (3), Mary-Joe Fernandez (7), Mary Pierce (12) et Julie Halard (29).

### Basketball

#### Bellinzona: réussi!

Bellinzona n'a pas manqué son entrée en poule demi-finale de la Coupe d'Europe: au Palapenz de Chiasso, devant 1500 spectateurs, les Tessinois ont dominé les Turcs de Tofas Bursa par 84-76 (42-40).

### Unihockey

#### Double défaite

L'équipe d'unihockey de La Chaux-de-Fonds a essuyé deux défaites (5-12 face à Laufon et 5-9 face à Lausanne) le week-end dernier. Les Chaux-de-Fonniers comptent un point en huit matches et occupent le huitième et avant-dernier rang du groupe 2 de LNA.

### Volleyball

#### Exploit franc-montagnard

L'équipe masculine du VBC Franches-Montagnes, militante en deuxième ligue, s'est qualifiée en Coupe de Suisse aux dépens du VBC Soleure (première ligue). Le tout au terme d'un match très serré qui s'est terminé au tie-break (13-15 10-15 15-13 16-14 15-10).

## PUBLICITÉ

# Tirage ce soir!

N'oubliez pas de faire valider vos bulletins!

**BANCO JASS**

# Journées prix chocs

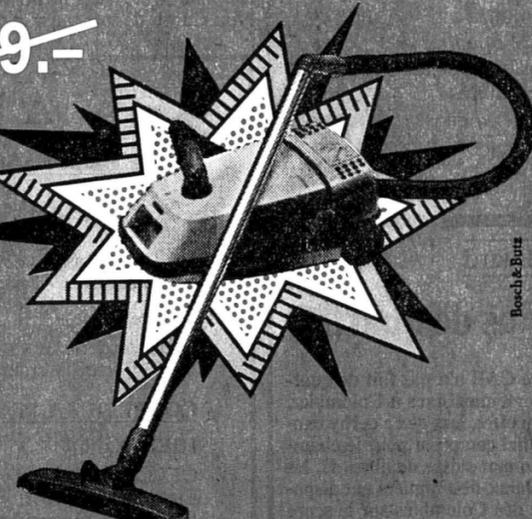
à l'EPA!

5ème période:  
dès aujourd'hui



~~89.-~~  
**59.-**

SONY Walkman WM-FX21  
avec radio AM/FM



~~179.-~~  
**100.-**

MOULINEX Aspirateur  
Compact 1200 Electronic

prix indicatif ~~33.-~~  
**26.95**



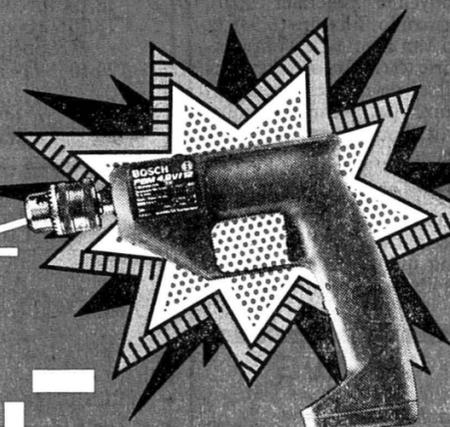
**Marlboro** CIGARETTES  
FLIP-TOP BOX

**Pas de bousculade!**



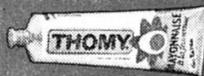
~~33.-~~ 6x70cl  
**19.50**

«Pinte Vaudoise», 1992  
Vin blanc vaudois



~~108.-~~  
**50.-**

BOSCH Perceuse à  
accumulateur

- |   |   |   |  |  |  |   |
|---|---|---|--|--|--|---|
| <br>Pack de 10 à 1/2 prix<br><del>9.90</del><br><b>4.95</b><br>Chocolat suisse «Alpha» 10x100g | <br><del>1.75</del><br><b>1.40</b><br>BARILLA Pâtes diverses sortes 500g | <del>85</del><br><del>5.55</del><br>PELATI Tomates pelées 400g<br>Duopack <del>20.70</del><br><b>17.50</b><br>GERBER Fondue 2x800g  | <br>Duopack <del>5.10</del><br><b>3.50</b><br>THOMY Mayonnaise 2x265g<br><del>1.75</del><br><b>1.25</b><br>THOMY Moutarde douce 200g | <br>Duopack <del>7.80</del><br><b>6.40</b><br>LUX Beauty Gel pour la douche 2x250ml<br><del>3.90</del><br><b>2.90</b><br>ATRIX Crème pour les mains 150ml | <br>Duopack <del>8.60</del><br><b>7.30</b><br>ODOL Rinçage buccal 500ml et flacon de voyage 250ml<br>Duopack <del>8.40</del><br><b>7.30</b><br>GILLETTE Gel de rasage 2X200ml | <br>à 1/2 prix <del>3.80</del><br><b>1.80</b><br>PRIL Produit pour la vaisselle 750ml<br><del>15.90</del><br><b>14.50</b><br>ARIEL Lessive complète 5 kg |
| <br>Duopack <del>5.90</del><br><b>4.95</b><br>OULEVAY Chocoly 2x250g                           | <del>3.25</del><br><b>2.65</b><br>UNCLE BEN'S Riz 900g<br><del>3.25</del><br><b>2.95</b><br>RICOLA Bonbons aux herbes 200g                                  | <del>10.50</del><br><b>9.25</b><br>NESCORE Café, Sachet-recharge 2x150g<br><del>6.25</del><br><b>6.25</b><br>Sac de St-Nicolas 500g | <br><del>1.20</del><br><del>-.95</del><br><b>1.20</b><br>MIAU Aliment pour chats 3 sortes 205g                                       | <br><del>8.95</del><br><b>7.95</b><br>SAVANE After Shave 125ml<br><del>8.40</del><br><b>4.20</b><br>LM Bain-mousse 2x500ml                                | <br><b>5.90</b><br>VIAKAL Détartrant 500ml  | <br><del>15.90</del><br><b>14.50</b><br>DASH Lessive complète 5 kg   |



Tirage au sort:  
Avec un peu de chance, vous pouvez gagner la dernière des 5 Ford Fiesta Fashion d'une valeur de Fr. 16'400.-!



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA

JURA BERNOIS

La Chaux-de-Fonds

**«Oui» au plan des transports**

Après deux heures de discussion, le Conseil général a accepté hier soir les mesures proposées concernant la circulation en ville de La Chaux-de-Fonds. C'est la gauche, soutenue par un radical, qui a donné le feu vert au Conseil communal. Les radicaux et libéraux s'y sont opposés, attendant un plan plus ambitieux.

Page 20

Météo neuchâteloise

**L'année des extrêmes**

Les nouvelles données météorologiques publiées par l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME) révèlent que la saison 1992-1993 a été marquée dans le canton de Neuchâtel par des pointes généralement extrêmes de chaleur et de froid.

Page 25

Jura bernois

**Sainti-Expo relève le défi**

Les organisateurs de Sainti-Expo arbo- raient un large sourire de satisfaction lors de l'inauguration de leur manifestation commerciale qui s'est déroulée hier en fin de journée. Ils peuvent enfin disposer de vastes locaux accueillants.

Page 29

**Météo:**

Temps très nuageux, avec quelques chutes de neige, devenant sec dans l'après-midi.

**Demain:**

Stratus fréquents en plaine au nord des Alpes. Sur le Jura, assez ensoleillé et doux.

Lac des Brenets  
749,84 mLac de Neuchâtel  
429,05 m

Fête à souhaiter mercredi 24 novembre 1993: FLORIANNE

-3°  
Lever: 7 h 48  
Coucher: 16 h 491°  
Lever: 14 h 15  
Coucher: 2 h 55-3°  
2000 m

L'Impartial

Suppression des indemnités des élèves infirmiers: vers la solution «moitié-moitié»

# Entre ciseaux et bandages

Coupera-t-on ou non les indemnités versées aux élèves infirmiers des écoles du canton de Neuchâtel? Après avoir dans un premier temps envisagé leur suppression pure et simple au début de l'an prochain, l'Etat met de l'eau dans son vin en visant une solution «moitié-moitié». Soit la rétribution des périodes de stage au détriment de celles passées sur les bancs d'école. Un «compromis» qui semble remporter l'assentiment des cantons romands représentés au sein de la CRASS.

En septembre dernier (voir «L'Impartial» du 21 septembre), la Conférence romande des affaires sanitaires et sociales (CRASS) proposait de ne plus rétribuer les personnes suivant une formation pour les professions de la santé dans les cantons romands.

But du coup de scalpel? Plus que des raisons économiques, il s'agit de donner aux élèves un réel statut d'étudiant et de renforcer la notion même de formation, avançant-on à l'époque. Si Fribourg avait annoncé un «niet» d'entrée de cause en raison de son école bilingue - la Suisse alémanique en reste, en effet pour l'instant, au statu quo - le Valais et Vaud semblaient, eux, vouloir emboîter le pas de la CRASS. Comme Neuchâtel.

**MACHINE ARRIÈRE**

Deux mois plus tard, et avec la réaction inquiète des milieux in-

teressés en prime, la CRASS fait partiellement machine arrière. Réunis lundi en séance, les chefs des départements romands de la santé ont certes réaffirmé leur volonté de mettre en place un statut spécifique d'étudiant, mais en l'assortissant de mesures d'accompagnement, nous a confirmé hier le conseiller d'Etat Maurice Jacot.

En clair: on envisage bien de supprimer les 900 francs que les élèves neuchâtelois en soins infirmiers reçoivent en moyenne chaque mois, tout en versant des allocations uniquement pendant les périodes de stage pratique. Quant aux étudiants les moins favorisés, ils auraient la possibilité de recourir à des bourses.

Cette solution «mixte» pourrait éventuellement être mise en vigueur pour la rentrée de l'automne 1994, précise M. Jacot. Ceci, après consultation des milieux intéressés du canton et la remise, en février, d'un rapport

complémentaire sur les nouvelles prescriptions de la formation en soins infirmiers.

La nouvelle solution proposée par la CRASS a permis de rallier cette fois le canton de Fribourg à la position commune des cantons du Jura, de Neuchâtel, du Valais et de Vaud.

**«CONCURRENCE»**

Quant à la problématique de «concurrence» entre écoles de cantons limitrophes de la barrière linguistique, Maurice Jacot estime qu'elle ne sera que temporaire, les Alémaniques ayant eux aussi entamé une réflexion sur le sujet.

Du côté des directions des écoles en soins infirmiers, par la voix d'Elisabeth Bernoulli, directrice de l'ENSI, si on reconnaît qu'il n'y a pas lieu de confondre salaire et indemnités dans la formation d'infirmier, on relève que l'apprentissage de la profession se fait en grande partie par la pratique. Or, l'allocation d'étude, outre la rétribution modeste de l'important aspect pratique imposé aux élèves, avait justement été mise en place pour renforcer l'attractivité de la profession et permettre d'exiger un degré de responsabilité élevé des élèves infirmiers durant leurs stages. C. P.

**REGARD**

## Hachoir ou scalpel?

Même s'ils s'en défendent, les chefs de Départements romands de la santé publique n'en ont pas moins fait une concession en avançant leur nouvelle solution. Les réactions des milieux intéressés, qualifiées d'un peu hâtives par le directeur de la Santé neuchâteloise, n'y sont certainement pas étrangères.

Mais passons sur la forme pour privilégier le fond.

On a beau vouloir théoriser à outrance, jusqu'à preuve du contraire, le métier d'infirmier, comme la large majorité des professions de la santé, s'acquiert aussi et surtout au contact du malade. Une partie pratique à laquelle la formation actuelle fait d'ailleurs une très large place: jusqu'à 77% du temps de formation d'un élève de dernière année. La rétribution versée aux élèves infirmiers ne fait que sanctionner cet état de fait. Comme elle vise aussi à récompenser un travail d'élève calqué en tous points sur la réalité de la profession, horaires irréguliers, gardes du week-end et responsabilité compris.

Partant de ce constat, qu'en sera-t-il de l'effet des mesures envisagées sur l'attrait des professions de la santé?

Il y a quelques années, dans les milieux hospitaliers, on hurlait à la misère en évoquant le manque cruel de personnel infirmier. Crise économique et restriction d'effectifs aidant, on n'en perçoit aujourd'hui plus que l'écho lointain. Pourtant, le nombre de malades n'a pas diminué et, avec le vieillissement de la population en toile de fond, ne diminuera certainement pas à l'avenir...

Dans ce contexte, amputer la formation d'infirmier de ses allocations d'étude, c'est aussi prendre le risque de voir toute une relève dont nous aurons besoin demain se détourner d'une profession à laquelle on n'accède que tardivement et très souvent dans des conditions d'autarcie financière.

Bref, en voulant réaliser des économies que les politiques s'accordent d'ailleurs à reconnaître comme potentiellement très modestes - il ne s'agit en fait que d'un transfert de charges vers les bourses - il semble bien aujourd'hui que l'on envisage le recours au hachoir à viande, là où toute la délicatesse de la microchirurgie s'avère nécessaire...

Claudio PERSONENI



Le CSP neuchâtelois relance «Budget des autres»

## Solidarité en temps de fête

Le Centre social protestant neuchâtelois relance cette année sa traditionnelle récolte de fonds, baptisée «Budget pour les autres», destinée à venir en aide, en ces périodes de fête, aux personnes financièrement gênées. A cet effet, des bulletins de versement seront distribués durant le mois de décembre à la sortie des églises du canton.

Lancée il y a quelque 25 ans en Suisse romande, l'action «Budget pour les autres» avait à l'origine pour fonction d'apporter un «ballon d'oxygène» à ceux qui en ont besoin. Un petit «plus» permettant d'acheter un cadeau, d'offrir un repas ou simplement de passer Noël dans de bonnes conditions.

Depuis quelques années, crise oblige, l'aide porte de moins en

moins sur ces aspects «superflus» et s'apparente davantage à un secours de première urgence. Les fonds récoltés servent à régler des factures, désendetter certaines personnes, quand il ne s'agit pas, plus crûment, de leur permettre de manger à leur faim.

Sur l'année, 40% des personnes qui s'adressent au CSP le font pour des raisons financières. Une proportion qui augmente à mesure que les problèmes liés au chômage se multiplient. Le coup de pouce donné par le CSP évite à un millier de personnes environ d'avoir recours aux services sociaux.

En décembre 1992, ce sont 80.000 francs qui ont ainsi été mis à disposition du CSP, qui espère que cette somme sera à nouveau atteinte cette année. La

totalité des dons est exclusivement reversée aux familles ou personnes - un maximum de 400 francs par cas - dont les budgets doivent être «déserrés», et dont l'institution connaît bien les difficultés.

Il s'agit pour l'essentiel de rentiers AVS-AI, de familles monoparentales et de chômeurs. Aucun prélèvement n'est effectué pour couvrir les frais administratifs et le solde éventuel est redistribué en cours d'année. Le CSP a recensé actuellement quelque 300 cas (individus ou groupes familiaux) qui bénéficient de cette opération en période de fêtes. (ir)

● Les dons peuvent être envoyés au CCP 23-2583-8 (CSP La Chaux-de-Fonds) et au CCP 20-7413-6 (CSP Neuchâtel)

Barrage du Châtelot

## Un essai au cas où...

Pas de panique! Inutile, demain à 14 h 15, de se ruer sur les hauteurs avec matelas et pendules lorsque retentira la sirène d'alarme du barrage du Châtelot. Il ne s'agira que d'un «essai réel alarme-eau» en aval du barrage comme il en existe depuis 1981. Seul le son de la sirène sera vérifié, et aucun exercice fictif n'est prévu.

Les autorités françaises responsables des barrages sont averties, de même que la protection civile de Besançon, le Service fédéral d'économie des eaux, la protection civile du canton de Neuchâtel et celle du Jura.

«En général, les gens sont bien informés, par voie de presse ou par les douanes, quand un es-

saï de ce type est programmé», déclare Claude Pellet, chef de l'usine du Châtelot, qui ajoute qu'en douze ans «il n'est encore jamais arrivé que des gens s'affolent pour rien».

En cas de danger réel, l'alarme est donnée en trois phases. «Si le barrage est susceptible d'avoir des problèmes, on fait venir des experts et la population est mise sur le qui vive; si la menace se précise, la sirène d'alarme entre en action; quand à la troisième phase, c'est la catastrophe elle-même...», explique M. Pellet.

Dans ce cas de figure, l'eau mettrait une minute pour atteindre le restaurant du Châtelot, deux pour submerger l'usine, et deux heures pour arriver à Goumois. (ir)

NUIT MAGIQUE

les 26, 27, 28 novembre 1993

les 3 et 4 décembre 1993

Réservations: tél. 038/61 31 68

Avec le soutien

Salle Fleurisia / FLEURIER

de L'Impartial

Crédit pour l'EAA, tarif du gaz et circulation, séance animée au Conseil général

# Circulation: oui faute de mieux

Circulez, on a causé. Le Conseil général a accepté hier par 20 voix contre 15, le rapport du Conseil communal sur l'étude d'un plan des transports. En clair, les élus socialistes, populistes et écologistes, avec un radical, ont donné le feu vert à l'exécutif, éternisant les mesures déjà appliquées, acceptant celles à venir et proposant encore quelques améliorations. Mais on se retrouvera expérience faite, après une année. Auparavant le législatif a accepté à l'unanimité la restructuration du tarif de vente du gaz naturel et le crédit de 1 million en vue de l'accueil de la formation des apprentis des voies graphiques.

Le rapport du Conseil communal pour l'étude d'un nouveau plan des transports comporte des mesures qui sont en partie déjà appliquées, telle l'inversion du trafic dans les rues du Balancier et de Modulor et l'interdiction de tourner à gauche dans l'avenue Léopold-Robert en direction de la rue du Roulage. Nous avons abondamment relaté les propositions incluses dans ledit rapport et les diverses mesures appliquées depuis lundi (lire «L'Impartial» des 13, 22 et 23 novembre, cette dernière avec la position du TCS qui l'a d'ailleurs communiquée aux conseillers généraux).

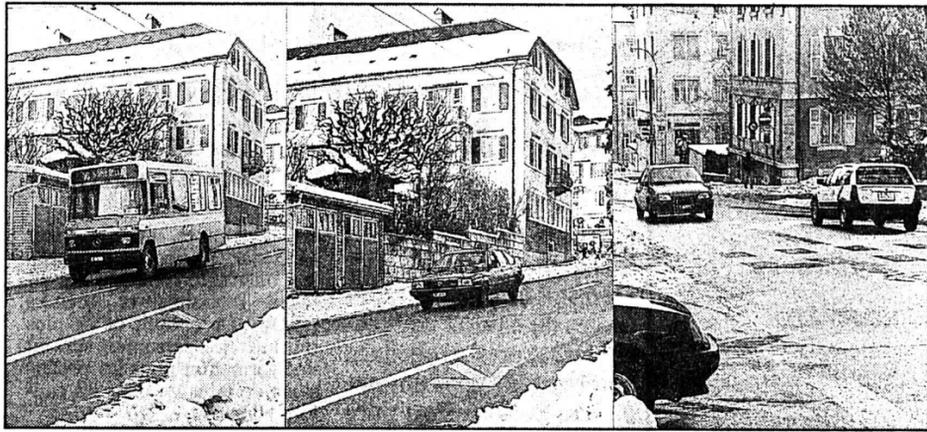
Le groupe POP-US a ouvert le débat qui a pris deux tours d'horloge. Pour Francis Portner, les mesures arrêtées, défendables bien que discutables, vont améliorer la situation mais sans régler les problèmes graves. «Elles ne ferment pas la porte à la séparation du trafic». Les cyclistes restent en danger sur l'artère nord du Pod, mis à une seule voie de trafic privé, et les voies de bus devraient être agrandies. La sécurité aux

abords des collèges est une question urgente. Le porte-parole estime que la démarche du TCS «pour faire pression» est détestable.

Raymond Greub (PRD) regrette que le Conseil communal n'ait pas donné l'impression d'agir en leader; il a failli à sa tâche en présentant un plan qui tient du jeu de l'oie. Fustigeant au passage le bureau d'ingénieurs mandaté, il estime que le directeur des TP n'a pas tenu compte des avis de la commission et agi à titre personnel. Mais le groupe radical ne demande pas le renvoi en commission. Il propose des modalités à apporter selon ses remarques. Il refusera le rapport. Dans la discussion qui s'ensuivit, Wilfred Jeanneret (PRD) revient à la charge, soupçonnant le conseiller communal A. Bringolf de cacher son jeu et de vouloir à tout prix faire passer la première proposition d'un trafic séparé sur le Pod (transports publics sur une artère, trafic privé sur l'autre). M. Bringolf déplorera cette attaque personnelle et injuste.

Le citoyen pensait que le problème de la circulation allait se résoudre, mais pour un plan, il faudrait y penser une autre fois, pour l'an 2000, espère Charles Faivre (E+L). Fidèles à eux-mêmes, les écologistes constatent que le trafic au centre-ville est trop élevé, et la priorité aux TC et aux piétons (admise par tous) passe par la diminution du trafic individuel. 70% de ce trafic est interne à la ville. Stupéfait mais satisfait, l'écologiste voit là une possibilité de transfert modal, du privé au public. L'intention d'un trafic séparé doit être conservée mais un calendrier fait défaut pour les mesures à venir, modération avec extension des zones à 30 km/h, sécurité aux abords des collèges, cheminement des piétons, proposition encore de classer la rue Daniel-Jeanrichard en rue piétonnière.

Les libéraux sont les plus critiques; déception d'abord, la motion de Ch.-A. Perret n'étant pas traitée, manque d'ambition, et constat que depuis 6 ans, après 550.000 francs consacrés à une étude, aucun des points n'est traité à satisfaction. «Je regrette que ce rapport soit pragmatique à défaut de présenter des perspectives nouvelles. L'avenue Léopold-Robert doit



Rue du Modulor où s'est opéré lundi l'un des grands changements de sens. De gauche à droite: c'est un bus, il a le droit de descendre sur la piste de droite; c'est un taxi, il a le droit de descendre sur la même piste (la flèche au sol sera effacée); mais, non Monsieur, on ne descend plus Modulor!

rester un axe de transit principal, mais elle devrait être déchargée à l'avenir, en prévoyant des rues de transit à moyen terme. «Trop d'aménagements et de constructions ont été autorisés sans référence à un esprit futur». La situation ne se déblocuera que par la nomination d'une commission, plaide le porte-parole libéral qui, malgré tout, prend acte des mesures adoptées, jugées utiles voire indispensables.

Il fait encore des propositions: réouverture de la rue des Musées au trafic, suppression du couloir bus devant la poste, et étude de la mise aux gabarits de l'artère nord de l'avenue Léopold-Robert. La solution actuelle doit être considérée comme transitoire. Il s'inscrit en faux contre l'utilisation du réseau existant pour décharger le trafic du centre-ville.

«La montagne a accouché d'une souris» dit Jean Oesch (PS) qui ne retrouve pas dans le rapport le grand élan de 1990, avec l'établissement des priorités (transports publics, piétons, trafic privé). Il soulève aussi le manque d'ambitions et de perspectives à long terme. Il aurait souhaité un fil conducteur. Les mesures appliquées ont été dictées par l'urgence et leur application, alors que le recours court toujours, est une décision incongrue.

La seule nouveauté réside dans la création des voies de bus; il reconnaît toutefois le bien-fondé des priorités; tous les

groupes se prononcent pour la diminution du trafic, du bruit et de la pollution et des mesures s'imposeront à l'avenir. «Nous les soutiendrons». Pour le groupe socialiste, les piétons sont les grands perdants, et la motion, toujours pendante, sur les pistes cyclables est rappelée.

Les socialistes mettent quatre conditions à l'acceptation du rapport: une voie directe doit relier la place de la Gare à la rue du Roulage, par Daniel-Jeanrichard, en inversant le sens actuel; la voie bus, mal comprise et non nécessaire, doit être supprimée devant la Poste, ou complétée d'un feu; celle du Grand-Pont doit être réexaminée; le tourner à droite vers la Banque Cantonale n'est pas utile; et quant à l'artère nord du Pod, limitée à une piste, l'expérience doit être tentée, le groupe s'opposant au rétrécissement des trottoirs. Et toujours fâché, Jean Oesch demande «ce que le Conseil communal souhaite encore faire sans nous avertir».

## PAS LE MESSIE

«Vous attendiez le Messie, c'est raté»; Alain Bringolf (CC) croyait se retrouver dans l'ambiance de la Commission et son impasse.

Réponses à deux voix, Jean-Martin Monsch (CC) venant appuyer son collègue. Les deux-roues seront favorisés par les mesures prises; toucher aux trottoirs réduirait le confort des piétons et serait onéreux, tout comme de nouvelles routes en

périphérie, qui n'absorbent que le trafic de transit, peu conséquent; un cheminement pour les piétons sera proposé sous peu; la nouvelle signalisation lumineuse fera l'objet d'une demande de crédit début 1994. Le Conseil communal rappelle que les mesures appliquées ces derniers jours étaient contenues dans d'autres rapports, acceptés par le législatif. Quant à la sécurité aux abords des collèges, une commission est au travail.

La suppression d'une voie directe entre la place de la Gare et la rue du Roulage veut éviter que cette place, fort passante, ne devienne une voie de transit pour le trafic. Mais la rue Daniel-Jeanrichard pourrait effectivement changer de sens. La voie bus devant la poste, la plus incomprise, est indispensable pour faciliter l'insertion dans le trafic des bus quittant la gare. Au Grand-Pont, la question sera réglée par la nouvelle signalisation. Le tourner à droite, du Pod vers la Banque Cantonale, est utile.

Après ces développements, qui ont rallié le groupe socialiste, la présidente a passé au vote. La création d'une commission a été refusée, ne récoltant que neuf oui libéraux; le rapport a été accepté par 20 oui contre 15 non et le classement de la motion a rassemblé 18 oui, contre 15 non. Le Conseil communal a promis un rapport après expérience. Nous traiterons ultérieurement le nouveau tarif du gaz. I.B.

## BRÈVES

Après 12 séances  
Le «ouf»  
du commissaire

Seul radical à voter le plan de circulation, «par pragmatisme», Marc-André Nardin a pris en connaissance de cause «le risque d'être la bête noire - ou rouge - de son parti». En tant que membre de la Commission des transports pendant plus de deux ans, et après douze séances passées sur le plan de circulation, il s'est déclaré «pressé d'arriver au bout». Il s'est aussi étonné que cette commission n'ait pas été dissoute, mais juste mise de côté, ne conservant plus, dans les derniers temps, qu'un «vague rôle consultatif». Sur ce point, le Conseil communal a selon lui commis une «faute politique», en rappelant qu'il a dorénavant un devoir d'information à remplir auprès de la population et des associations concernées.

En cours de séance

L'entrée  
du motionnaire

L'ancien conseiller général libéral Charles-André Perret, qui avait déposé en avril 1986 la motion demandant un «plan directeur pour la circulation générale à La Chaux-de-Fonds», a fait son entrée dans l'hémicycle en cours de séance pour suivre les débats. Ironie du sort, son groupe est le seul à avoir fait opposition en bloc contre le rapport.

En collaboration  
avec Winterthour

Concerts  
à la Salle de musique

En ouverture de séance, lecture a été faite du programme de concerts transmis par la ville de Winterthour, dans le cadre de la collaboration avec La Chaux-de-Fonds. Le programme musical qui s'est déroulé dimanche passé à la Stadtkirche de Winterthour sera donc proposé aux Chaux-de-Fonniers à la Salle de musique dimanche prochain à 17 h. Il comprendra notamment le Gloria en ré majeur d'Antonio Vivaldi, le Dixit Dominus d'Alessandro Scarlatti et la cantate No 70 de Bach pour solistes, chœur, orchestre et basse. Interprétation, sous la direction de Beat Fritschi, par le Chœur mixte de Winterthour et l'Orchestre de chambre Ripieno, avec Katharina Ott (Soprano), Sara Maurer (alto), Werner Gura (ténor) et Raphael Jud (basse). (ir)

## «Oui» à la filière artistique

Le Conseil général avait à se prononcer sur un crédit de 1 million de francs destiné à l'implantation d'une filière artistique à l'Ecole d'art appliqué du CPJN. A déduire de ce crédit, des subventions fédérales et cantonales de l'ordre de 80%.

Cette synergie verra le regroupement des typographes et imprimeurs du CPLN avec les graphistes de l'EAA. Un amendement de dernière heure émanant du groupe libéral/PPN, et demandant une réduction du crédit à 800.000 francs, a été désapprouvé par les autres groupes.

Au nom des libéraux, Georges Amstutz a évoqué la perte de vitesse de ces professions et le caractère «surdimensionné» du projet, au point d'envisager la suppression de cette branche, «quitte à envoyer les élèves à Lausanne».

Une prise de position combattue par l'ensemble des autres groupes, qui voient dans ce projet une chance à saisir pour la région, et une porte ouverte sur la création à terme d'une Ecole supérieure d'art appliqué.

L'écologiste Patrick Erard reconnaît que le rapport présenté par le Conseil communal est

«bon dans son essence». Pierre Hainard (rad) juge l'ensemble des mesures proposées «techniquement judicieuses». L'«énormité» de la somme, que «ne justifient pas les subventions», a toutefois été déplorée. Par Sandra Bovay, le POP estime en revanche «acceptable» le coût du projet, en raison précisément des subventions. Quant aux socialistes, ils saluent la «consolidation de la filière artistique dans les Montagnes neuchâtelaises», qualifiant au passage de «curieux» l'amendement libéral. Les libéraux l'ont par ailleurs retiré juste avant le vote, pour ne pas «bloquer le dossier».

Jean-Martin Monsch (CC), dans sa réponse, objecte que ces métiers ne sont pas en fin de vie et que ce regroupement permettra de mieux suivre leur évolution rapide. «A La Chaux-de-Fonds, 354 personnes exercent ces métiers dans 29 entreprises et ateliers», ajoute-t-il, en rappelant que les PTT vont à l'avenir installer le centre de fabrication des timbres dans la région, ce qui représente une «motivation supplémentaire».

L'arrêté a été voté à l'unanimité. (ir)

## PARTI PRIS

### Ronchonnez mais roulez...

«On ne peut pas mettre un litre dans un demi-litre». Ce constat on ne peut plus succinct du Conseil communal, résume bien la donnée fondamentale du problème de la circulation en ville. Le gabarit de l'avenue et des rues ne permet pas d'y déverser un volume de circulation en constante augmentation.

Il faut opérer des choix.

C'est la question de fond non seulement en matière de circulation mais pour tous les secteurs de la vie publique. Or, choisir, c'est inévitablement «enranger» celles et ceux que les choix contrarient. Quand on gouverne, c'est un risque à prendre et le Conseil communal l'a pris, reconnaissons-lui ce mérite quand on constate que durant des années le législatif n'a su que moduler ses indécisions, en fin de compte.

Le Conseil général a néanmoins été unanime sur un point capital: la hiérarchie des priorités, à savoir, les bus, les piétons, les autos.

Le 80% des déplacements en ville s'effectue en voiture et le 20% en bus. Le choix prioritaire revient aux transports en commun. Cette option n'a pas été remise en cause, hier soir, au Conseil général. On n'est pas revenu sur cette question de fond: les autorités, législative et exécutive, doivent-elles organiser et aménager la vie publique en fonction du mode de vie de la

majorité ou doivent-elles imposer un mode de vie qui va à l'encontre de la majorité?

Le Conseil général a donné mandat au Conseil communal de faire passer les bus en priorité dans le trafic. L'exécutif a exécuté! Il s'est même tellement empressé qu'il a soumis l'adoption de son rapport relatif au plan de circulation au Conseil général avant même que le délai de recours de 20 jours contre l'arrêté publié dans la Feuille officielle du 19 novembre soit échu. Incident fâcheux, car l'arrêté dans son article 13 et dernier conclut: «Les contrevenants au présent arrêté seront punis conformément à la législation fédérale ou cantonale». Et de quoi sont punis les contrevenants à l'ordre démocratique qu'ils ont charge de faire respecter?...

Le plan de circulation est imposé, le rapport est adopté, il n'y a plus qu'à circuler, essayer, expérimenter et suggérer de meilleures solutions si l'usage en révèle.

Le Conseil communal est prêt à écouter toute proposition constructive améliorant le trafic en laissant la priorité aux bus.

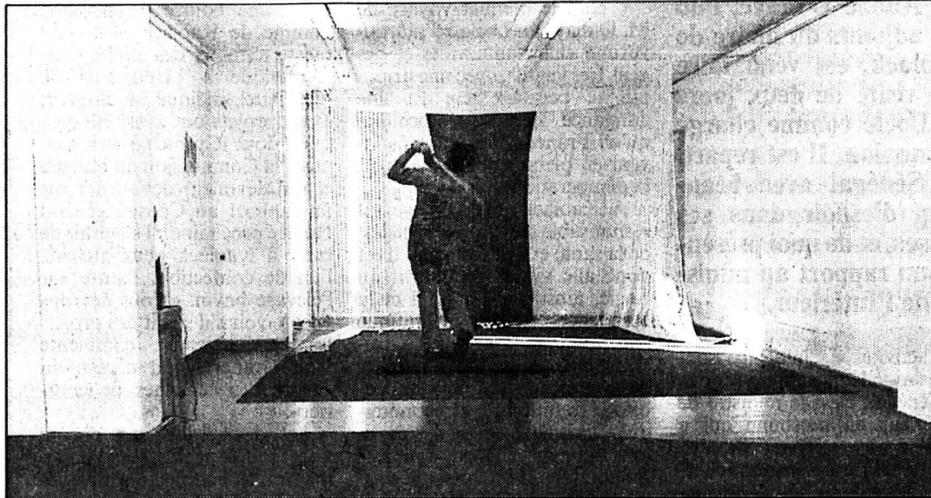
A moins qu'en votation, le peuple en décide autrement. D'ici là: automobilistes, ronchonnez mais roulez, «ils» ont dit que ça allait s'arranger!

Gil BAILLOD

Ouverture prochaine d'un golf indoor

# Filets et petits trous

Les golfeurs et intéressés de la région peuvent sortir leurs clubs (cannes) et leurs balles: un commerçant de la ville ouvrira samedi prochain, 27 novembre, un golf indoor, soit une installation pour l'apprentissage et l'entraînement de ce sport en vogue. En avant pour les chippings et puttings...



Le premier golf indoor de la région

Putting green au premier plan et driving avec filet, à l'arrière.

(Photo privée)

Envahissant toute la Suisse, du moins par les projets sur papier si ce n'est sur le terrain, le golf est décidément le sport qui monte. Le terrain de golf actuellement en construction aux Bois a déjà titillé l'intérêt de nombreux amateurs, joueurs chevronnés ou avides de le devenir. C'est dans cette foulée que Jacques Leuba, patron du magasin de sport Pro Shop, rue du Commerce 79, a décidé de réaliser un golf indoor, dispositif d'apprentissage et d'entraînement qui permet de soigner sa forme durant la mauvaise saison. Lui-même joueur et courant les terrains de golf depuis 6 ans, il avoue que c'est aussi pour pouvoir taper régulièrement quelques balles qu'il a réalisé cet équipement couvrant 140 m<sup>2</sup> dans des locaux qui accueillent l'agrandissement du magasin en avril prochain. Jusque là, le golf indoor est ouvert chaque

jour, avec forfait journalier ou abonnement.

«C'est une installation démontable, que je suis prêt à remettre à quelqu'un qui voudrait équiper un golf indoor permanent». Peut-être ce mordu gardera-t-il une place de drive avec filet, dans un coin de ses locaux, de quoi permettre d'essayer les cannes ou d'avoir les données pour les faire sur mesure. Il croit en tous les cas à l'avenir d'une telle offre dans la région, où s'installe un véritable engouement.

L'installation d'entraînement comporte 2 places de driving

avec filets. Pour ceux qui n'auraient pas fait Cambridge, il s'agit d'un petit espace pour apprendre le mouvement de golf (le swing), sous l'œil expert d'un moniteur. D'ailleurs, un professeur, Eric Aeschbach, attaché au golf des Bois, sera à disposition deux jours par semaine sur ce practice couvert. Astuce encore, le tapis où l'on pose sa balle est un tapis intelligent, qui donne des informations sur le swing du joueur.

Le putting green de 40 m<sup>2</sup>, qui complète l'installation, est un petit terrain à 6 trous, disposés judicieusement par un pro-

fessionnel. La pente correspond à la dénivellation d'un vrai terrain de golf. Là, on peut s'entraîner au putting et aux approches.

Lors de l'inauguration samedi prochain, dès 14 heures, chacun pourra assister à des démonstrations et tater du club. Une machine permettra de calculer la longueur des coups. L'initiateur de ce golf indoor souhaite ainsi favoriser la popularité de ce sport en vogue. Il n'existe vraisemblablement pas d'installation semblable dans la région, la plus proche se trouvant à Moutier. I.B.

## Rédaction

## LOCALE

Tél: 039/210 210

Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## AGENDA

## Education

## Autour de l'école primaire

A l'invitation du Groupe des familles, le directeur de l'école primaire, Jean-Michel Kohler, donnera une conférence sur le thème, «Ecole primaire: quel projet éducatif?», demain jeudi 25 novembre à 20 h, à L'Angolino, rue de la Paix 124. L'exposé sera suivi d'un débat. Entrée libre. (comm)

## Jamila Binous au Club 44

## La médina de Tunis

Dans son programme consacré à la Tunisie, le Club 44 accueillera jeudi 25 novembre, 20 h 30, Mme Jamila Binous qui parlera de la médina de Tunis, cité du patrimoine mondial. La conférencière, diplômée en sciences humaines, préside l'Association de sauvegarde de la médina de Tunis et est, à ce titre, conseillère auprès du maire de la ville. Elle présentera la médina, ce modèle urbanistique resté inchangé depuis sa fondation à la fin du VIII<sup>e</sup> siècle et l'une des rares villes historiques à avoir échappé aux démolitions massives. (Imp)

## Club 44

## L'adoption

Marie-Odile Goubier-Boula parlera de «L'adoption et les cheminements de l'attachement», au Club 44, mercredi 24 novembre, à 20 h 30. Rencontrez singulière entre adoptant et adopté, l'adoption repose sur des échanges affectifs provenant d'un vécu spécifique et différent, qui se développent au gré d'épreuves, de crises et génèrent des situations très complexes. (sg)

## «Coup d'feu»

## Les Gais lutrins à l'abc

Mis en scène par Pierre Miserez, «Les Gais lutrins» (Mouna au piano, Duco au violon, Mathieu à la flûte, Jean-Paul au violoncelle) présentent leur nouveau spectacle «Coup d'feu» au Théâtre abc: mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, samedi 27 novembre à 20 h 30, dimanche 28 à 17 h 30. (DdC)

## Ray Anderson à Bikini Test

## Voyageur en liberté

Le passé éclectique de Ray Anderson en était le gage: la soirée de samedi serait empreinte d'écuménisme musical. Ce fut le cas, et au-delà de toute attente. Jamais le public n'a été aussi joyeusement bigarré. Rockeurs, amateurs de jazz et fous de «dance music» se partageaient Bikini Test dans une ambiance chaleureuse. Tous étaient là pour fêter Ray Anderson et son Alligatory Band.

Pendant plus de deux heures de vagabondages musicaux sans

frontières, on a pu admirer l'incroyable aisance des divers protagonistes. Voletant de funk en jazz, picorant même du côté du New-Orleans (dont nous n'aurions, en d'autres circonstances, rien à attendre), Ray Anderson et ses reptiles virtuoses se réservent des plages de totale liberté où leur patte donne, de ces genres divers, une relecture originale. Et totalement irrésistible, à la grande joie des deux cents personnes présentes. De l'avis général, un grand moment de magie. (mam)

## Peintures, sculptures et bijoux à la gare de l'Est

## Alvarez - Hirschy en duo

C'est devenu une tradition. Chaque automne, tous deux font voir leurs créations de l'année. Cette fois-ci, une forêt de sculptures grand format accueillent les visiteurs à la gare de l'Est.

Cet été, Charles-Martin Hirschy a repris ses pincesaux, avec ardeur, durant ses vacances bretonnes. «C'est là que je puis peindre, l'atmosphère me plaît

et m'inspire». Ses tableaux sont baignés de bleu, d'océan, les formes rappellent celles des sculptures, où il excelle à panser les blessures ouvertes du bois en y coulant l'étain. L'artiste exploite des troncs, des pilotes et autres souches qu'il trouve sur son chemin, que des amis lui apportent. «Quand je vois un morceau de bois, la forme est déjà prête», affirme-t-il, sachant d'emblée ce qu'il pourra ou non en tirer. Telles ces formes féminines élancées, sensuelles, alliant le chaud et le froid du bois et du métal.

Nina Alvarez, quant à elle, présente une quantité de bijoux new look. En effet, à côté de ses créations mettant en valeur des pierres semi-précieuses dans le bronze plaqué or ou l'argent, elle a réalisé des pendentifs agrémentés de cristaux, d'autres tirés de l'ébène avec or incrusté et, surtout, des bagues aux formes nouvelles, aux lignes très sobres et résolument modernes. (sg)



Espace Gare de l'Est

● Espace Gare de l'Est, Nina Alvarez, bijoux, C.-Martin Hirschy, peintures et sculptures, jusqu'au 23 décembre (ma-sa 14h-19h, di 10h-12h).

## Disparition d'un jeune garçon

## Adolescent en fugue

La police cantonale a annoncé hier la disparition d'un adolescent qui, vraisemblablement en fugue, n'a pas reparu à son domicile depuis lundi matin, 22 novembre, à 7 heures. Il s'agit d'un jeune garçon, Manuel Misa Carrera, né le 26 août 1980, et habitant rue des Forges 39. Mesurant 145 cm, il est d'une corpulence moyenne, avec des cheveux châtiens coupés court et des yeux verts. Il porte des lunettes médicales.

Vêtu d'une veste rouge et bleu, éventuellement avec un capuchon bleu foncé, et d'un jeans, le jeune homme porte encore des chaussures brunes montantes. Il a également une montre avec l'inscription «Christophe Colomb» et a emporté un sac de sport avec l'inscription «Deportivo». Manuel Misa Carrera s'est muni d'une couverture et de 50 francs.

Lundi dernier, au matin, l'adolescent a quitté normalement son domicile, mais il ne s'est pas rendu à l'école. Sur le coup de 13 heures, sa famille a alerté la police. Ce n'est pas la première fois que Manuel Misa Carrera est en fugue. Dès sa disparition signalée, la police a ef-



Manuel Misa Carrera

Ce garçon de 13 ans a fugué de son domicile lundi 22 novembre. (Keystone)

fectué les recherches classiques, dans les lieux publics, salles de lecture, cafés-restaurants, etc. Selon les témoignages recueillis, il aurait été deux fois en ville dans la journée de lundi. Pour l'instant, l'éventualité d'un enlèvement ou d'autres raisons, ne sont pas envisagées. Mais, étant donné la froide température de ces jours, les recherches se poursuivent activement. Tous renseignements sont à communiquer à la police cantonale, tél 038/24.24.24, ou au poste de police le plus proche. (comm-ib)

## AUJOURD'HUI

## LA CHAUX-DE-FONDS

- DISCO  
César's discothèque  
Di-je, 21 h 30 - 2 h;  
ve + sa, 21 h 30 - 4 h.
- SPECTACLE POUR ENFANTS  
«Le petit jardinier», de Pascal Guinand, par Yves Haesler  
Aula du Gymnase  
17 h.
- SPECTACLE  
Les Gais lutrins  
abc  
20 h 30.
- CONFÉRENCE  
«L'adaptation et les cheminements de l'attachement», par Marie-Odile Goubier-Boula  
Club 44  
20 h 30.

D'Jo chante Piaf au Petit Paris

## Un talent fascinant

Pour chanter Piaf, il faut ou bien une bonne dose d'inconscience et ne pas craindre le ridicule, ou un talent et une personnalité hors du commun. D'Jo répond à ces dernières exigences et le très nombreux public qui l'a ovationnée au Petit Paris l'a compris. Il a compris qu'il avait affaire à une artiste d'exception.

D'Jo peut prêter au scepticisme à son entrée en scène. Stature de mannequin, longs cheveux blonds, allure sexy et quelque peu provocante, on peut croire qu'elle va chercher à séduire le public par son seul physique. Puis elle chante.

Dès lors elle fascine. Théâtrale comme il sied à une tragédienne, puis caressante et sensuelle comme l'exige la chanson d'amour, D'Jo possède encore une voix pleine d'émotion qui envahit la salle dès les premières notes de «La foule». Une voix qui remue jusqu'au plus profond de l'être, une voix qui peut chuchoter «Les amants d'un jour» ou «Je t'ai dans la peau» à capella ou hurler «Bravo pour le clown» ou «L'homme à la moto» en conservant la même sensibilité dramatique.

D'Jo réussit ainsi une performance rare, celle d'ajouter une dimension aux chansons de Piaf et en même temps de rappeler l'inoubliable interprète sans essayer de la plagier. Même des succès aussi «marqués» que «L'hymne à l'amour», «Non, rien de rien», «Padam» ou «Mirlord» semblent être des chansons faites pour D'Jo. Surprenant.

Et l'on admire d'autant plus les qualités d'interprète de D'Jo que pour son accompagnement musical, elle a choisi un accordéon. Au Petit Paris, cet accordéoniste (cher à Piaf) était Serge Broillet. Discret et très présent à la fois, il apporte sa sensibilité au spectacle avec beaucoup de doigté et de finesse.

Si D'Jo a choisi de chanter les grandes chansons de Piaf, elle se risque avec le même bonheur à interpréter quelques grands titres de Brel, comme «Amsterdam», «Ne me quitte pas», «Vesoul» et «La valse à mille temps». Et là aussi elle enthousiasma le public.

Un public qui donna quelque espoir en ce qui concerne l'avenir de la chanson française puisque plusieurs des chansons ont été reprises en chœur par des spectateurs qui, pour une bonne part d'entre eux, n'étaient pas nés (ou à peine!) à la mort de Piaf.

D'Jo a présenté un splendide récital de grande chanson française, mais elle a encore d'autres talents, d'autres ambitions, d'autres projets que le public pourra apprécier dans un avenir espérons pas très lointain. (dn)

## SERVICES

- PHARMACIE D'OFFICE  
Henry, L.-Robert 68, jusqu'à 19 h 30. Ensuite, Police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.
- URGENCES MÉDICALE ET DENTAIRE  
☎ 23 10 17 renseignera.
- HÔPITAL  
☎ 27 21 11.

## NAISSANCES

Nous avons la grande joie d'annoncer la naissance de

## CORALIE

le 22 novembre 1993

Clinique LANIXA S.A.  
2300 La Chaux-de-Fonds

Christiane et Claude

WENGER - VITALI

Stavay-Mollondin 11  
2300 La Chaux-de-Fonds

Evelyne et Romualdo  
MATERA

ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de leur petite fille

## LAURA

le 22 novembre 1993

Hôpital de Pourtalès  
2000 Neuchâtel

132-511377

L'adjoint du maire de Kaolack est venu au Locle

## Chargé de mission

M. Alione D'iaïe, l'un des adjoints du maire de Kaolack, est venu faire une visite de deux jours au Locle comme chargé de mission. Il est reparti au Sénégal avec beaucoup d'espoir dans ses valises, et de quoi présenter un rapport au ministre de l'Intérieur.

Les activités de jumelage sont prises avec le plus grand sérieux au Sénégal: c'est le ministre de l'Intérieur en personne qui a autorisé le voyage de M. D'iaïe en Europe comme chargé de mission. Celui-ci s'est rendu non seulement au Locle, mais vers deux autres «jumelles» de Kaolack, Mérignac et Narbonne, en France. A son retour, il devait présenter un rapport en bonne et due forme au ministre, ainsi qu'à ses collègues.

C'était le premier voyage de M. D'iaïe au Locle. «J'ai trouvé une charmante ville, et des gens très gentils, avec une disponibilité permanente». Et une ambiance moins protocolaire qu'en France! «Ici, les gens vivent en pleine collégialité, c'est la démocratie totale».

A Kaolack, M. D'iaïe est responsable des affaires sociales, de la santé et de l'état civil. Il est donc allé visiter l'état civil du Locle, ainsi que l'hôpital et la Résidence. «C'est magnifique par rapport à chez nous. Le troisième âge, ce sont les familles qui s'en occupent, c'est un problème traditionnel et économique. Mais nous avons des pavillons pour les vieillards dans notre hôpital». Il est aussi allé visiter le Château des Monts et la ville en compagnie de Jean-Pierre Franchon. Et surtout, M. D'iaïe a fait le point avec Rolf Graber. Ce jumelage a déjà débouché sur un certain nombre de mesures concrètes. Ainsi, Le Locle a oc-

troué une bourse à un jeune homme de Kaolack afin qu'il puisse terminer des études d'informatique à l'Université de Neuchâtel, indique M. Graber. Deux projets ont aussi été évoqués, dont le principe sera soumis à la Commission du budget, et qui devraient déboucher sur un rapport au Conseil général l'année prochaine. Il s'agit de créer à Kaolack deux ateliers, l'un de confection, l'autre sur l'élevage bovin. «Nous devons encore voir s'il s'agit des projets les plus urgents», commente Rolf Graber, «cela nécessitera encore des échanges de courrier».

Les deux édiles ont encore abordé des problèmes d'information, notamment entre les autorités municipales et le comité de jumelage. «Nous sommes au début d'une période de nouvelle collaboration. Il faudra mettre en place les contacts, l'information, le suivi des projets», décrit M. Graber, avec comme objectif «une action à moyen terme».

Des actions ponctuelles, comme l'envoi de matériel scolaire (le dernier en date, soit 850 kilos, est déjà parti du Locle) et de médicaments devraient se poursuivre, mais ils sont plutôt le fait du comité de jumelage. Tandis que les projets demandant des moyens plus importants sont dévolus à la commune.

Les problèmes prioritaires à Kaolack, ce sont la santé, le sport et l'éducation, explique M. D'iaïe. Ainsi, question santé, «notre ville a quelque 200.000 habitants. C'est difficile d'avoir un hôpital pour tous, c'est pour cela que nous avons des dispensaires de quartier, totalement fi-



Alione D'iaïe et Rolf Graber.

Déjà des projets en cours de route.

(Impar-Droz)

nancés par la ville». Dispensaires qui ont besoin de médicaments et d'équipement.

### CRACKS DE FOOT

Quant à la jeunesse, Kaolack possède un centre d'éducation populaire et sportive, où l'on donne notamment des cours d'alphabétisation. Mais la ville envisage de construire un stade municipal de 5000 places. Et pour cause. L'équipe de football de Kaolack est l'une des meil-

leurs du Sénégal, d'ailleurs, plusieurs de ses membres jouent dans l'équipe nationale. La ville du Locle a offert une coupe. «Un tournoi de football qui s'organise la veille de la Fête de l'Indépendance, ça intéresse tous nos jeunes», commente M. D'iaïe. Pour les prix, il faudra étudier la question.

Mais l'essentiel, c'est qu'après quelque 30 ans de mise en veilleuse, le jumelage Le Locle-Kaolack a repris du vi! CLD

## Le Sénégal vite dit

Kaolack est la deuxième ville la plus importante du Sénégal après Dakar. Et le Sénégal, c'est 7,9 millions d'habitants (41 habitants au km<sup>2</sup>) avec une population qui double tous les 23 ans et une espérance de vie de 54 ans pour les hommes, 56 ans pour les femmes. On y compte un lit d'hôpital pour...1298 habitants. Le pays consacre 4,5% de son produit national brut à l'éducation, (38% d'alphabétisation) et recense 2420 écoles primaires, 167 écoles secondaires et 7 écoles supérieures.

Principales exportations: produits pétroliers, dérivés du poisson, phosphate, arachides, légumes, engrais. Le Sénégal importe également des produits pétroliers, agricoles, chimiques, des céréales, des huiles comestibles, des véhicules et autres biens de consommation... (cld)

Groupe «machines-outils» du VSM

## Loclois nommé président

Lors de la réunion du VSM (Société suisse des constructeurs de machines), qui aura lieu à Zurich jeudi 2 décembre, René Castella, administrateur du groupe Dixi SA au Locle et responsable des ventes des machines Dixi, Wähli et SIP, sera nommé président du groupe «machines-outils et techniques de fabrication». Il sera le premier Neuchâtelois à occuper ce poste.

Le VSM, dirigé par le Dr Meier, est en fait et en résumé le syndicat patronal suisse des fabricants industriels de machines, d'équipements électriques et de métaux.

Il compte plusieurs groupes, dont celui des machines-outils est le premier, avec pour 1992 une part d'exportations de 6,7% (2676,2 millions de fr) devant le groupe machines textiles (6,3%), les appareils mécaniques de mesure et de contrôle de réglage (5,5%) et les machines pour l'industrie graphique (5,3%). Suivent de nombreux autres postes.

Il ressort du rapport 1992 du VSM qu'en comparaison avec l'exercice 1991 - avec une diminution de 15,1% des exportations - c'est le secteur machines-outils qui a le plus souffert. Ce sera l'une des tâches du nouveau président, René Castella, qui ré-

side depuis août dernier aux Etats-Unis, de tenter de le redresser. A ce titre il s'appuiera notamment sur le CECIMO (Comité européen de coopération des industries de la machine-outils), qui a intensifié ses relations avec la Commission de la CE et la planification de la présence de ce secteur du VSM lors de grandes expositions mondiales aux USA, au Japon, en Allemagne...

M. Castella succède à G.S. Fischer, président du conseil d'administration de Maag Holding SA, et sera secondé par Jürg Kellenberger, de la maison saint-galloise du même nom. (jcp)

### SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 24 AU 30 NOVEMBRE

- AMIS DES CHIENS LE LOCLE. Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).
- CAS GROUPE DES AÎNÉS. Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.
- CAS GROUPE FÉMININ ROCHE-CLAIRE. Vendredi 26, assemblée générale de la section. Samedi 27, dîner à la Petite Joux. Rendez-vous des participantes jeudi 26 à 17 h 30 au Cercle de l'Union.
- CAS SECTION SOMMARTEL. Vendredi 26, assemblée générale au Forum de la Fondation Sandoz à 20 h. Mardi 30, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal. Gardiennage: W. Dessoulavy, R. Ruchet.
- CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION». Lundi 29 novembre, à 20 h à la Maison de paroisse.

- CLUB JURASSIEN, SECTION COL-DES-ROCHES. Dimanche 28 novembre, sortie ornithologique au Fanel. Départ de la placeournot à 9 h 30. Prendre le pique-nique et les jumelles.
- CLUB DES LOISIRS. Jeudi 25 novembre à 14 h 30 au Casino, l'Engadine (kazur et or), audiovisuel pour dias en fondu enchaîné par M. Paul-André Loup de La Sarraz.
- CONTEMPORAINES 1919. Rendez-vous à 14 h 30 au Cercle de l'Union, dernière inscription pour le dîner de Noël.
- SOCIÉTÉ CANINE. Entraînements: tous les samedis dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.
- SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.13.16 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.

### SERVICES

- BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE lu-ve 14 h 30-18 h 30, sa 10-12 h.
- BIBLIOTHÈQUE DES JEUNES lu-ve 13 h 30-18 h, sa 10-12 h.
- PHARMACIE D'OFFICE Mariotti, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 31 10 17 renseignera.
- PERMANENCE MÉDICALE ☎ 31 10 17, ou service d'urgence de l'Hôpital, ☎ 34 11 44.
- PERMANENCE DENTAIRE ☎ 31 10 17.
- HÔPITAL ☎ 34 11 44.

### AUJOURD'HUI

- EXPOL LE LOCLE Ouv. des stands: 14-22 h; tous les soirs, dès 19 h 30, piano bar avec Jean Baummat; 14 h 30, l'école des fans; 22 h, Les Niki's dance La Jaluse.
- CINÉMA Peter's friends (de et avec K. Branagh) Casino 20 h 15.

Expol en soirée

## Aux couleurs du temps



Expol 1993 continue sur sa lancée. Des centaines de visiteurs ont à nouveau franchi ses portes durant la journée, pour finalement se masser dans la salle du grand restaurant afin d'assister, dès 22 heures, au défilé de mode organisé par Vaucher Sport en collaboration avec l'école de danse Sun Star. Ses membres, ados ou adultes, ont présenté sur des rythmes entraînants divers modèles des nouveautés de la collection d'hiver pour être à la mode durant cette prochaine saison qui semble bien partie.

Bernard Lehmann dans le rôle de Jacques Martin et Jean Baummat comme accompagnateur au piano. Les enfants qui désirent y participer peuvent s'inscrire directement sur place auprès de M. Lehmann. Avis aux intéressés, les premiers arrivés seront les premiers servis! Et le soir dès 22 h, grand spectacle de danse intitulé «Revue autour du monde, de Vienne à Rio» avec le Nicki's Dance. (Imp)

### NAISSANCE

Je suis prête, la tonalité y est, venez fripouilles de frangins, frangines et amis vous allez m'entendre!

## MALOË

née le 22 novembre 1993  
Maternité de l'Hôpital du Locle  
Famille Denis  
JUBIN - BERTHOUD  
Concorde 25  
Le Locle

157-500736

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Claire-Lise DROZ

### BRÈVE

Record de froid  
à La Brévine

Moins 26,8 degrés

Même s'il est rare que le mois de novembre soit si froid, le phénomène est quasi général sur le globe. A la faveur d'un ciel entièrement dégagé et en l'absence de bise, la responsable de la station officielle du Service météorologique fédéral de La Brévine, Rose-Marie Blondeau, a enregistré hier matin une température de moins 26,8 degrés. Après les moins 21 degrés de dimanche passé, ce chiffre est bien évidemment le record de cette saison. Ce n'est pourtant pas celui de l'année 1993. Le 26 février dernier en effet, le mercure était descendu à moins 32 degrés. Mais nous sommes encore très loin du record absolu de moins 41,5 degrés, homologué le 6 janvier 1985. (paf)

### AGENDA

Eglise apostolique  
évangélique

Evangéliste français

Du jeudi 25 au dimanche 28 novembre, l'Eglise apostolique évangélique, Chapelle 5 au Locle, accueillera l'évangéliste français Jean Biville. Durant quatre soirées, à 20 h, il y annoncera l'Evangile. (Imp)

Les Ponts-de-Martel  
Au Club des Loisirs

Les membres du Club des Loisirs du 3e âge des Ponts-de-Martel sont invités à se réunir ce jeudi 25 novembre. La séance sera animée par Christophe Benoit, qui emmènera les spectateurs au Népal à l'aide de diapositives. Cette réunion débutera à 14 h, à la Maison de paroisse, par le culte, alors que la conférence commencera une demi-heure plus tard. (Imp)

Motocyclisme  
à l'honneur

Martial Ischer au stand  
Nez rouge

Ce soir mercredi 24 novembre dès 19 h à Expol, c'est le motocyclisme qui sera présenté au stand Nez rouge par le biais du sportif neuchâtelois Martial Ischer. (Imp)

## TIRAGE AU SORT DES PRIX

### PAIEMENTS DES GAINS DE LA SERIE 43

Les paiements des gains suite au tirage au sort des billets de loterie de la série 43 de la loterie gratuite DENNER de la semaine du 29 octobre 1993 au 4 novembre 1993 ont été contrôlés par le notaire. Les superprix suivants ont été versés:

1. Le superprix du billet numéro 43.0191870 va à un client DENNER à Wil **Fr. 50'000.-**
2. Le superprix du billet numéro 43.0737027 a été attribué au Jackpot **Fr. 25'000.-**
3. Le superprix du billet numéro 43.0886638 a été attribué au Jackpot **Fr. 15'000.-**
4. Le superprix du billet numéro 43.1790326 a été attribué au Jackpot **Fr. 10'000.-**

En novembre en plus:

200'000 x 2.50 francs du Jackpot.

## BORDEAUX EXCEPTIONNELS

A des prix bas sensationnels, millésimes 90/91

Beaujolais Primeur

Cru Bourgeois 1990	
Château Fonréaud Lustrac-Médoc a.c.	9.90
Château Malescasse Haut-Médoc a.c.	10.90
Château Larose Trintaudon Haut-Médoc a.c.	11.95
Château Mont-Brun Margaux a.c.	13.90
Château Poujeaux Moulis-en-Médoc a.c.	17.90
Château La Tour de Mons Margaux a.c.	18.90

Grand Cru Classé 1990	
Château Camensac Haut-Médoc a.c.	14.90
Château Crozet Bages Pauillac a.c.	16.90
Château Grand Corbin Despaigne St. Emilion a.c.	16.90
Château Lafon-Rochet St. Estèphe a.c.	18.70
Château Croque Michotte St. Emilion a.c.	18.90
Château Von Figeac St. Emilion a.c.	18.90
Château La Louvière Graves a.c.	18.90
Château Lascombes Margaux Margaux a.c.	18.90
Château Tertre Daugay St. Emilion a.c.	19.90
Château Tertre Margaux Margaux a.c.	20.90
Château Duhart Milon Rothschild Pauillac a.c.	20.90



Château Phélan-Ségur St. Estèphe a.c. Cru Bourgeois 1990 7.5 dl **17.90**



Château Gloria St. Julien a.c. Cru Bourgeois 1990 7.5 dl **18.90**



Château Giscours Margaux Margaux a.c. Grand Cru Classé 1990 7.5 dl **29.90**

Grand Cru Classé 1990	
Château d'Armailhac Pauillac a.c.	21.90
Château Franc-Mayne St. Emilion a.c.	21.90
Château Pontet Canet Pauillac a.c.	21.90
Château Rauzan Gassies Margaux a.c.	22.90
Château Nenin Pomerol a.c.	22.90
Château Prieuré-Lichine Margaux a.c.	23.90
Château La Gaffelière St. Emilion a.c.	25.90
Château Branaire Ducru St. Julien a.c.	25.90
Château Calon Ségur St. Estèphe a.c.	27.90
Château Beychevelle St. Julien a.c.	33.90
Château Ducru-Beaucallou St. Julien a.c.	37.90

Grand Cru Classé 1991	
Château La Lagune Haut-Médoc a.c.	17.90
Château Montrose St. Estèphe a.c.	19.90
Château Pichon Lalande Pauillac a.c.	28.90

En caisses en bois originales 12 x 7.5 dl (Jusqu'à épuisement des stocks)



Beaujolais a.c. Primeur 1993 6 x 7.5 dl **21.90** (la bouteille 3.65)

Les articles sont également disponibles chez les détaillants indépendants Denner satellites! Valable dès le 24.11.93 MI-47/24.11.93

44-52/4\*4

*Nous sommes toujours* **avantageux!**

# DENNER

## SUPERDISCOUNT

### SPECTACLES - LOISIRS

#### ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE CONCERT DE NOËL

#### LE LOCLE

Temple du Locle  
Samedi 4 décembre 1993  
à 20 h 30

Vente des billets:  
CENTRE COOP  
Rue de la Banque 2  
Le Locle  
☎ 039/31 16 57  
14-439



### IMMOBILIER

#### AU LOCLE

Votre nouvel appartement  
**REFAIT À NEUF**  
Bloc-cuisine, sanitaire, revêtement de sols. 2 pièces - 3 pièces - 4 pièces  
Mensualité dès Fr. 434.- + charges.  
☎ 038/25 94 94 28-440

**Feu: 118**

### Choco-Diffusion S.A.

VENTE À L'USINE

#### Solde d'articles de Noël

- Articles de la Saint-Nicolas
- Boîtes chocolat
- Cadeaux
- etc.

à des conditions particulièrement avantageuses.

La vente s'effectuera deux fois par semaine, tous les mercredis et vendredis après-midi de 15 à 18 heures.

Lieu: **CHOCO-DIFFUSION SA**  
Rue James-Pellaton  
Zone industrielle Le Verger  
2400 Le Locle

132-14251

### GASTRONOMIE

#### Boucherie Centrale

Ph. Ammann  
Pont 4, Le Locle  
☎ 039/31 40 04

Jeu. 25 dès 10 h

**Compote de raves cuite garnie**

157-500620

Publicité intensive, Publicité par annonces

Du vendredi 19 au dimanche 28 novembre 1993  
Heures d'ouverture: tous les jours de 17 à 22 h  
Mercredi, samedi, dimanche de 14 à 22 h  
La Jaluse, Le Locle

# expo

Entrée libre

Café-Bar-Restaurant

Les navettes par bus sont assurées gratuitement par le Garage Pandolfo  
Départ: Patinoire, Expol - Toutes les 15 minutes

PIANO BAR  
Tous les soirs dès 19 h 30  
avec M. Jean Baumat

Mercredi 24 novembre à 14 h 30

L'ÉCOLE DES FANS

à 22 h

LE NIKI'S DANCE



Maurice Lacroix  
OF SWITZERLAND



STAND 306

Réf. 44410-1621: Automatique, acier/18 ct or jaune, étanche à 30 m, glace saphir.

**My Styl**

BIJOUTIERS - JOAILLIERS  
Rue J.-J. Huguenin 33  
2400 LE LOCLE  
☎ 039/31 89 07

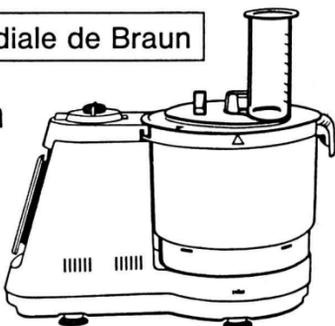
157-14266

expo expo

Première mondiale de Braun

#### Multisystem

3 systèmes à haute puissance:



- ① Puissant robot de cuisine
- ② Robot de cuisine universel
- ③ Mixer en verre de haute qualité

BRAUN

Nous vous conseillons avec compétence:

#### Frédery Bula Electricité

Daniel-JeanRichard 25, 2400 Le Locle  
☎ 039/31 30 66

157-14060

MECANIQUE  
VIGNOT



Tondeuses dès Fr. 335.-  
**HONDA**  
POWER PRODUCTS

157-14428



Agence de voyages

**croisitour**

Les artisans de l'évasion

STAND 41

**NEW YORK**

Vol Swissair + hôtel  
Fr. 1099.-

157-12452

**L'Impartial**

Si vous voulez attirer l'attention sans pour autant dépenser des mille et des cents.

PUBLICITAS  
L'annonce au quotidien.

## GARAGE PANDOLFO

Location-vente Camping-car

**conours** 1 semaine d'essai avec le California de VW.

Stand no 7

En démonstration dans notre stand **3 MODÈLES**

Garage Pandolfo rue Girardet 37 2400 Le Locle NE Tél. 039/31 50 00



157-14068

André Besson a dédié son ouvrage à Morteau

# «Le secret du colporteur»

C'est vendredi dernier qu'André Besson s'est installé à Ecolivres pour accueillir ses fidèles lecteurs et leur dédicacer son nouveau roman «Le secret du colporteur».

Le choix de Morteau n'était pas un hasard puisque l'écrivain régional a situé l'action de part et d'autre de la frontière et que son héros est natif de La Brévine. En compagnie du peintre Pierre Duc, avec lequel il a coproduit un coffret d'aquarelles «Reflets et lumières sur le Doubs», ils ont remporté un franc succès et entretenu un dialogue fructueux avec les amateurs de littérature et de peinture.

«Parlez-nous de vous M. Besson». «Vous savez, je suis déjà un vieil écrivain. Regardez mes cheveux blancs. Savez-vous que ma première publication date de 1946?» répond l'auteur avec simplicité et chaleur.

C'est après des études de droit et un début de carrière de journaliste au «Progrès» de Lyon qu'André Besson consacre la majeure partie de son temps à l'écriture. Journaliste en Allemagne, après la guerre en compagnie des forces françaises d'occupation, il en a rapporté un témoignage fort avec «Les trente jours de Berlin».

Lauréat de plusieurs grands prix littéraires: Société des gens de lettres, Emile Zola, Roman du terroir, Louis Pergaud, Edgar Faure, André Besson est un des auteurs francs-comtois les plus lus en France et à l'étranger. Ses ouvrages sont traduits dans de nombreux pays et ses romans ont donné de fameuses adaptations par les télévisions françaises et étrangères: «La louve du Val d'Amour», «Le village englouti», «La grotte aux loups»...

Le record d'audience a été obtenu récemment par l'adaptation de «Contrebandiers et gabelous» sous le titre «Les passeurs du Clair de Lune», série de six épisodes diffusée par France 3.

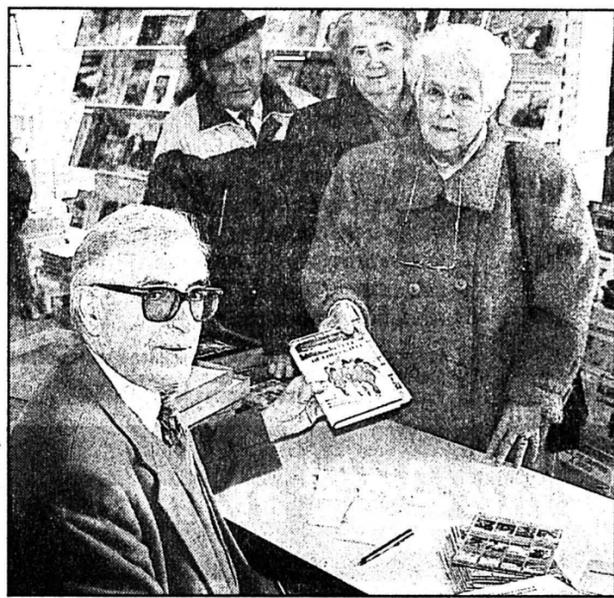
Il prépare actuellement son dix-huitième film pour Canal +: documentaire sur la région à travers vingt-cinq petites villes franc-comtoises.

## PAS SEULEMENT RÉGIONALISTE

Tout en affirmant son amour pour notre région ce Dolois d'origine, qui est revenu s'y fixer à nouveau après de nombreux détours, se défend de n'être qu'un écrivain régionaliste.

«C'est vrai, la région sert souvent de décor à l'évolution de mes personnages mais ceux-ci vivent des situations ou expriment des sentiments universels.»

C'est ce que remarquait également le critique Jean Duquesnois: «Dans un style envoûtant, qui se rapproche de l'impressionnisme, ses romans, ses récits ont



André Besson à Morteau

Il a entretenu un dialogue fructueux avec les amateurs de littérature et de peinture. (Roy)

pour cadre les merveilleux paysages francs-comtois, car André Besson est resté profondément enraciné dans sa belle province natale, ce qui n'a pas empêché son œuvre de devenir universelle.»

Romanesque, historique ou documentaire, son œuvre est imposante et les projets ne manquent pas à ce travailleur infatigable. C'est ainsi qu'il vient de réaliser avec Pierre Duc, peintre, enseignant en arts plastiques au

lycée de Champagnole «Reflets et lumières sur le Doubs». Il a écrit les textes accompagnant les aquarelles qui présentent le Doubs de sa course à son confluent avec la Saône. Cette réalisation, entièrement confiée à des entreprises franc-comtoises, de la conception du papier spécial l'imprimerie en passant par la photogravure, est une occasion pour le peintre et l'écrivain de nous faire partager leur amour de la région. (dry)

Besançon

## Rue de la polémique

Trente ans après la guerre d'Algérie certaines plaies restent béantes. Il peut coûter cher d'en faire état.

La Chambre civile du Tribunal de grande instance de Besançon examinait hier les poursuites contre l'Alternative rouge et verte de Franche-Comté engagées par la famille d'un officier originaire de Dole. A l'origine, un communiqué de l'AREV, diffusé par un quotidien local, qui s'opposait à ce qu'on donne à la rue des Annexes de Dole le nom de colonel X. Le projet avait été émis par plusieurs personnes pour saluer la mémoire de ce natif de la ville jurassienne, décédé fin 79. Avec le 2e REP, il avait participé, l'année précédente au saut de la force française d'intervention sur Kolwezi au Zaïre, et sauvé les vies des étrangers menacés par la rébellion. Mais les termes du communiqué évoquent exclusivement le passé de cet officier durant la guerre d'indépendance algérienne.

Dans un court texte transmis aux journaux, l'AREV se réfère alors au témoignage du journaliste Henry Alleg, militant pour l'indépendance arrêté et torturé en juin 57 par les parachutistes, alors que son ami Maurice Audin, un universitaire algérien, devait en mourir. En utilisant un qualificatif discourtois, le communiqué affirmait que l'officier doleis participait aux «tortures». L'avocat de la famille, Me Guibert a affirmé «qu'aucune preuve historique n'était cette thèse et que ces accusations étaient injustifiées et abominables» en rappelant que l'officier avait été décoré de l'ordre de commandeur de la légion d'honneur. La faute de l'association et le préjudice subi par la famille est selon lui manifeste et mérite «la somme sévère» qu'il réclame.

Contre-attaque immédiate de la défense, Me Antoine Comte avocat de l'AREV s'étonne dans un premier temps que la procédure utilisée ne soit pas celle régissant la loi sur la presse. Il s'insurge aussi contre le fait que le «véhicule» des propos mis en cause (le journal) ne soit plus poursuivi aux côtés de l'auteur du communiqué. Sur le fond, il rappelle au président Bruno Richard que plusieurs ouvrages dont un d'Henry Alleg, relatent le rôle controversé de l'officier au cours de la bataille d'Alger. Et de citer un extrait du livre mettant en cause nommément le militaire qui est publié dans un manuel scolaire de terminale en 83. «Ces faits font partie de l'histoire et ne sont plus contestés» assure l'avocat qui dénonce l'abus de procédure et réclame lui aussi des dommages et intérêts. La décision du tribunal sera rendue le 18 janvier prochain. (p.sch)

Rédaction  
du HAUT-DOUBS  
Tél: 81 64 03 80  
Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVE

Maïche  
Route coupée

La départementale 437 reliant Montbéliard à Pontarlier sera totalement fermée à la circulation du 29 novembre au 24 décembre puis du 3 janvier au 25 février pour permettre la réalisation de travaux de sécurité au lieu-dit La Porte-de-France entre le tunnel du Fondereau et Maison-Rouge. (pr.a.)

## AGENDA

Ski-Club  
du Val-de-Morteau  
Assemblée générale

A peu près un an après sa création, le Ski-Club du Val de Morteau qui a regroupé l'ensemble des adeptes du ski alpin et du ski de fond du Val tiendra sa première assemblée générale. Les sociétaires sont donc invités le vendredi 26 novembre à 20 heures, à l'Hôtel de Ville de Morteau, pour le bilan d'une année d'activité en commun. (dry)

Villers-le-Lac  
Récompenses  
au Vélo-Club

C'est au cours d'une soirée amicale, samedi 27 novembre au Gymnase de la Française à Villers le Lac, que le Vélo-Club remettra les prix aux écoles de cyclisme et aux coureurs. La soirée se poursuivra par un bal, animé par l'orchestre Daniel Girard, au cours duquel l'équipe Elite du Vélo-Club sera présentée. Cette équipe, qui sera soutenue financièrement par la ville de Morteau, participera au championnat national de deuxième division. (dry)

Foire aux skis de la MJC de Morteau

## Toujours un grand succès



Foire du ski à la MJC

La neige tombée en début de semaine était arrivée à point pour réveiller les ardeurs des skieurs potentiels en mal d'équipements. (Roy)

La foule des grands jours se pressait à l'Ecole du Centre, samedi après-midi. Ce n'était ni la rentrée scolaire, ni une manifestation de parents d'élèves, il s'agissait de la foire aux skis de la MJC. La neige tombée en début de semaine était arrivée à point pour réveiller les ardeurs des skieurs potentiels en mal d'équipements.

Organisée depuis une vingtaine d'années, cette manifestation rencontre toujours un franc succès auprès des Mortuaciens, des habitants du Val mais aussi de nombreux acheteurs plus lointains. Les organisateurs, au premier rang desquels on trouve Jean-Michel Rognon, le trésorier de la MJC, et Patrick Toulet, son directeur, aidés par une équipe d'amis bénévoles, se déclarent parfaitement satisfaits de l'édition de cette année.

Ils soulignent le caractère social de cette bourse qui permet de renouveler les équipements à

moindre frais. Il est certain que depuis l'origine de cette vente de matériel d'occasion, de nombreuses familles ont pu s'équiper sans dépense excessive. L'évolution technologique de ces dernières années, en particulier dans le domaine du ski de fond, amène une rotation plus rapide du matériel, surtout chez les skieurs qui souhaitent ajouter la performance au plaisir de la pratique de leur sport favori. Chacun peut ainsi trouver des équipements de la précédente génération, en bon état et à des prix intéressants.

Contrairement à ce que pensent en général les commerçants, le rôle économique n'est pas négligeable non plus dans la mesure où certains vendeurs ayant récupéré une somme d'argent sur leur ancien équipement la réinvestissent en achetant du neuf auprès des professionnels locaux. Tout le monde devrait donc y trouver son compte. (dry)

## DIVERS

Dick  
Optique  
Lunetterie  
Verres de contact  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33  
132-12367

À VENDRE  
BETTERAVES  
SUCRIÈRES  
☎ 066/71 18 24  
165-705293

OPEL  
FRONTERA  
2.4i, blanche  
+ options  
1992.4., 42 000 km  
Fr. 29 500.-  
☎ 077/37 53 55  
28-776

Matelas  
de santé  
Soit: Bico, Robusta  
ou autres, lits turcs et  
sommiers Bico-Flex.  
Prix très intéressants.  
Reprise de literies  
usagées.  
H. HOURIET  
Hôtel-de-Ville 37  
La Chau-de-Fonds  
☎ 039/28 30 89  
132-12332

FUST Super-offre  
Ing.dipl.

Handy Natel-C  
Bosch Cartel SX  
• Mémoire pour  
99 numéros • Fonction  
répétition  
Loc. 61.-/m.  
1480.-

Loc./m.\*  
A-S inclus 66.- 1680.-

Téléviseur Sony KV-C 2961 D  
Ecran 70 cm Black-Trinitron-Plus. 60  
programmes. Hyperbandes. TOP-Télé-  
texte. Dome-Speaker-System. 2 x 35 W.

349.-

Magnétoscope Funai VCR 4 A005  
HQ-VHS. Prise Scart. Télécommande.  
A-S = abonnement de service

Loc./m.\*  
A-S inclus 60.- 1180.-

Video-8 Kamera Canon UC-10  
Caméra vidéo 8 équipée d'un zoom  
motorisé 10 x avec macro.  
Télécommande.

Loc./m.\*  
A-S inclus 32.- 780.-

Chaîne stéréo Philips AS-405 CDW  
2 x 60 W. Amplificateur de basses. Radio  
avec 40 stations programmables. Double  
cassettes. Chargeur pour 5 CD. Tourne-  
disque/Télécommande.

ELECTROMENAGER  
CUISINES/BAINS, LUMINAIRES  
NATEL-C/D•FAX•TELEPHONES

• Durée minima de location 6 mois\* (Caméras  
vidéo et télécommunications: 12 mois)  
• Choix immense, toutes les marques livrables  
à partir du stock • Livraison, raccordement  
• Elimination des anciens appareils  
• Service de réparation pour toutes les  
marques • En permanence, modèles  
d'exposition et de démonstration  
• GARANTIE DU PRIX LE PLUS BAS  
(votre argent sera remboursé si vous trouvez  
ailleurs, dans les 5 jours et pour le même  
appareil, un prix officiel plus bas)

La Chau-de-Fonds, Jumbo  
039 26 94 44  
Neuchâtel, rue des Terreaux 7  
038 25 51 52 05-2569-42/44

Abattage, élagage, toilettage et plantation en ville de Neuchâtel

# L'arbre dans son essence

La campagne d'abattage des arbres débutera le mois prochain à Neuchâtel. Elle a été présentée hier par le directeur des Travaux publics Didier Burkhalter et le chef du Service des parcs et promenades Jean-Pierre Ménétreay. Une réflexion sur l'arborisation de la ville a été entreprise.

Parmi les arbres plantés par les générations précédentes en ville de Neuchâtel, certaines espèces souffrent de maladies, certains sujets s'intègrent mal à leur environnement. Lors de leur plantation, le choix des essences était très limité. Aujourd'hui, le service des parcs et promenades dispose d'une vingtaine de variétés pour remplacer certaines espèces sensibles et pour mieux les marier à leur environnement.

Des arbres atteints de maladie et d'autres, mal situés, ont été présentés hier. Ils ont conduit les responsables de leur entretien à une réflexion qui va du toilettage à l'abattage, sans négliger le remplacement. Depuis 1988, 550 arbres ont été abattus en ville de Neuchâtel et 602 ont été plantés. La saison 93/94 aura une particularité, elle sera la pre-



Neuchâtel

Le Service des parcs et promenades gère une «population» de 14.550 arbres. (Henry)

mière à ne pas contribuer à l'augmentation du patrimoine arboricole de la ville. Près d'une centaine d'arbres (97 pour être précis) seront abattus durant l'hiver, entre décembre et mars, et 83 seront plantés de mars à mai.

Le Service des parcs et prome-

nades gère une «population» de 14.550 arbres en ville de Neuchâtel, soit environ un arbre pour deux habitants... Comme chaque année à cette époque, il a marqué d'une croix rouge les arbres à abattre (il est prêt à répondre aux questions). Ces arbres mesurent de sept à trente

mètres. Les plus regroupés se situent vers l'hôtel Beaulac (onze ormes et dix-huit érables) et le long du quai Louis-Perrier (onze acacias).

L'élagage a été décidé à quatre endroits. Des peupliers, près de Panespo et du hangar des

TN, seront ramenés à des proportions plus raisonnables, de même que le cèdre du Liban de l'Université et des platanes vers l'hôtel Touring. Il ne s'agira pas de la mise à nu totale des fûts, comme certains la pratiquent, mais d'un travail respectant la forme et l'esthétique du sujet.

Chaque année, le service recycle environ cinquante tonnes de déchets de taille. Déchiquetés dans une broyeuse, ces déchets sont ensuite réutilisés sous forme de compost. Il sensibilise par ailleurs les enfants à la nature, en les invitant régulièrement à la replantation.

## RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN ANGLAIS

Hier, le conseiller communal Didier Burkhalter, a annoncé la participation d'une école d'architectes-paysagistes au réaménagement de l'ensemble du Jardin anglais. Une étude qui sera entreprise par les élèves dans le cadre de leurs cours. Il a aussi communiqué la complicité du Service des parcs et promenades dans la célébration du centenaire des TN. Des «mosaïcultures» seront réalisées au printemps prochain. A l'emplacement de l'ancienne horloge florale s'épanouira un funiculaire, et sur l'esplanade du Mont-Blanc, on verra tram et trolleybus éclorent et peut-être se faner... AT

Rédaction de NEUCHÂTEL  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

Claudio PERSONENI

Anouk ORTLIEB  
Tél: 038/41 35 15

Annette THORENS  
Tél: 038/51 19 07

## BRÈVES

### Neuchâtel

#### «Nez Rouge» cherche bénévoles

L'opération «Nez Rouge» sera présente dans le canton du 17 décembre au 1er janvier avec trois antennes à La Chaux-de-Fonds, au Val-de-Travers et à Neuchâtel. Pour trouver environ 400 bonnes âmes, une première séance d'information destinée aux bénévoles se tiendra ce soir à 20 h, à la salle de l'Ecole neuchâteloise de soins infirmiers en psychiatrie (ENSIP) (rue Gibraltar 11, à Neuchâtel). Toute personne est la bienvenue. La réunion ne s'adresse pas exclusivement aux habitants du chef-lieu, mais bien à tous; avec, selon le domicile, la possibilité de fonctionner dans une autre antenne du canton. (comm)

### Université de Neuchâtel Nouveau directeur de recherche

Le Conseil d'Etat a nommé, avec effet au 1er octobre dernier, M. Michel Brossard, de Marin-Epagnier, directeur de recherche à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Agé de 47 ans, M. Brossard est marié et père de deux enfants. Il est porteur d'une licence en sciences naturelles de l'Université de Lausanne et d'un doctorat en sciences de l'Université de Neuchâtel. De 1975 à 1981, il a successivement été collaborateur scientifique puis chef de travaux à l'Institut de zoologie. Dès 1986, il a été chargé d'enseignement d'immunologie de base et d'immunologie parasitaire pour devenir, en 1988, professeur associé. Le nouveau directeur est aussi l'auteur de nombreuses publications et a été l'organisateur de symposiums et cours divers. (comm)

## AGENDA

### Temple de Colombier Concerts du Chœur mixte

Dirigé par Olivier Pianaro, le Chœur mixte de Colombier donnera son grand concert de saison, jeudi 25 et vendredi 26 novembre à 20 h 15 au Temple de Colombier. L'exécution de la «Missa Festiva» de Gretchaninoff sera précédée de pages de Scarlatti, Grieg, Bruckner, Reichel, Britten. A l'orgue Bernard Heiniger interprétera Bach et St-Saëns. (DdC)

## Tribunal de Neuchâtel: accident d'avion

### Pilote acquitté

Le Tribunal de police de Neuchâtel a acquitté hier un pilote neuchâtelois qui avait posé son appareil en dehors de la piste en dur par temps de brouillard. L'instance judiciaire a estimé que J. D. n'avait pas mis en danger la vie de ses passagers.

Transportant des passagers se rendant à la foire de Bâle en avril 1992 et suivant un autre avion qui avait atterri peu avant par temps de brouillard, J. D. avait manqué la piste en dur de l'aéroport de Bâle-Mulhouse lors de sa seconde tentative d'atterrissage. En roulant sur la partie herbeuse, l'avion avait touché une lampe de bord de piste et brisé sa roue avant. L'aéronef avait poursuivi sa route et fini son parcours sur le ventre.

L'Office fédéral de l'air avait amendé le premier pilote pour atterrissage avec visibilité insuffisante. Estimant que J. D. avait mis en danger la vie et l'intégrité corporelle de ses passagers, il avait demandé son renvoi devant le tribunal de police. Le

Ministère public réclamait dix jours d'emprisonnement et une amende de 500 francs contre le pilote.

A l'heure du jugement, le tribunal qui n'avait à juger le pilote que sur le chef d'inculpation de mise en danger de la vie d'autrui, a estimé qu'elle n'avait concrètement pas eu lieu. La partie herbeuse bordant la piste en dur est en effet elle aussi prévue pour l'atterrissage. Quant à la lampe sur laquelle a buté le train avant de l'avion, elle aurait dû se rompre plus facilement, un dispositif étant normalement prévu à cet effet. Enfin, même amputé de son train avant, du fait de la portance de l'air, l'avion ne courait aucun risque de capoter. Le choc du fuselage avec le sol a d'ailleurs été ressenti comme très léger par les passagers.

Le tribunal a donc acquitté le prévenu et mis les frais à la charge de l'Etat. (cp)

● Composition du tribunal: Geneviève Calpini, présidente; Anne Ritter, greffière.

## Saint-Blaise a pris les devants

### Budget déficitaire

Le Conseil communal de Saint-Blaise a pris les devants. Au moment de l'établissement du budget 1994, il ignorait si le programme de mesures complémentaires destiné à améliorer la situation financière de l'Etat allait être accepté par le Grand Conseil, mais possédait de manière détaillée ses répercussions financières sur les communes. Le budget 1994 de Saint-Blaise a donc été établi sur la base de ces mesures (acceptées entre-temps), afin de le présenter dans le délai légal.

La conséquence de la nouvelle répartition des charges financières entre canton et communes est une augmentation des charges de 322.668 fr pour Saint-Blaise qui enregistre ainsi un déficit prévisible de 356.550 francs. Son budget des comptes

d'investissements s'élève à 2.023.405 francs, soit une diminution de 45% par rapport à l'année précédente.

Ayant déjà comprimé les dépenses, le Conseil communal prévoit d'augmenter les recettes par des mesures qui seront soumises au législatif dans le courant de l'année 1994. Il proposera l'introduction d'une taxe pour le ramassage et l'incinération des ordures, l'augmentation du prix de l'eau (pour couvrir les charges d'exploitation) et l'adaptation du tarif de vente de l'électricité.

Le 2 décembre prochain, outre le budget, le Conseil général devra notamment étudier une demande de crédit de 95.000 fr pour le renforcement des réseaux des Services industriels, de l'éclairage et du téléseuil. (at)

## ANIME publie les données météo de la saison 1992-1993

### L'année des extrêmes

Les nouvelles données météorologiques publiées par l'Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie (ANIME) révèlent que la saison 1992-1993 a été marquée par des pointes généralement extrêmes de chaleur et de froid. Ces données et leur commentaire en matière de chauffage ont été exposés hier par le président de l'association Christian Trachsel.

Liés à l'exploitation saisonnière du chauffage, les chiffres publiés par ANIME recouvrent la période du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993. Ils font l'objet de deux tableaux distincts, pour Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds, et sont assortis d'un graphique représentant des degrés-jours, c'est-à-dire la variation entre la température extérieure et la température intérieure (étalée à 20° pour cette étude). Ces degrés-jours traduisent l'influence de la météo sur le chauffage.

La température moyenne annuelle s'est élevée à 11° à Neuchâtel et à 7,2° à La Chaux-de-Fonds, des valeurs supérieures en comparaison des années précédentes. Or, il a fait -10,5° à Neuchâtel le 4 janvier 1993, record à peine battu en 90-91 de-

puis le début des statistiques (1987) et il a fait une chaleur extrême le 9 août 1992: 33°. Le même phénomène a été enregistré à La Chaux-de-Fonds: -19,5° le 26 février 1993 (valeur extrême) et 29,2° le 28 août 1992 (tout près du maximum).

Dans la région de Neuchâtel, la somme annuelle des degrés-jours (DJ) s'est élevée à 2934 DJ, alors que celle de La Chaux-de-Fonds a atteint 4245 DJ. On pourrait en déduire que le même bâtiment a consommé pour le chauffage 45% d'énergie en plus dans le Haut que dans le Bas, mais d'autres facteurs ont une influence.

L'ensolaillement des deux régions a été quasiment identique en moyenne annuelle (1129,9 kWh/m<sup>2</sup> pour Neuchâtel, 1135,1 pour La Chaux-de-Fonds), mais il a cependant été supérieur à La Chaux-de-Fonds durant les six mois de chauffage, ce qui influe favorablement sur la consommation d'énergie. Les précipitations annuelles se sont élevées à 1398,5 dans le Haut, contre 895 dans le Bas (des valeurs moyennes).

Les fiches d'ANIME seront envoyées aux 730 membres de l'association, aux députés, aux gérances d'immeubles, aux com-

munes et aux milieux professionnels intéressés (environ un millier d'envois). Elles seront accompagnées de deux livrets extrêmement intéressants. Edité par le Touring Club Suisse en collaboration avec «Action carburant» du programme «Energie 2000», le premier donne la consommation spécifique en carburant de près de 1500 modèles de véhicules. L'autre, édité conjointement par l'Union des centrales suisses d'électricité, l'Electricité romande, l'Association suisse de l'industrie gazière et l'Union pétrolière, fait le bilan énergétique de tout ce qui se consomme en Suisse. AT

● Pour l'obtention des fiches d'ANIME, une demande peut être adressée à la case postale 45, 2000 Neuchâtel.

## AUJOURD'HUI NEUCHÂTEL

● MUSIQUE  
Chorus théâtral de Moscou  
Temple du Bas  
20 h 15.

## SERVICES

● PHARMACIE D'OFFICE  
Soleil, rue du Seyon, jusqu'à 20 h.  
Ensuite ☎ 25 10 17.

## PUBLICITÉ

Deux nouvelles assurances vie économiques

pour vous

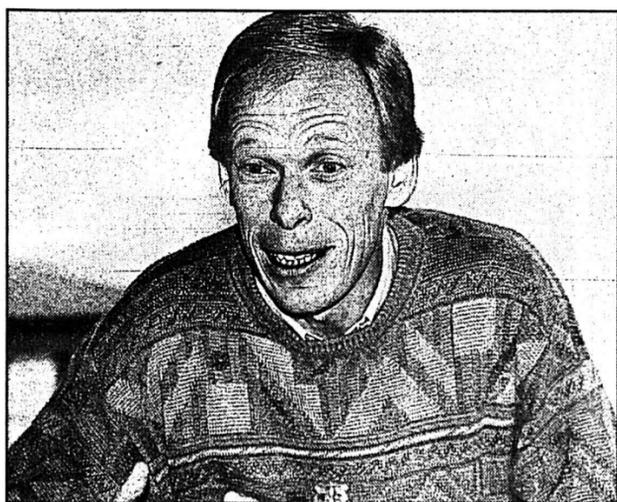
EGO EXPRESS

pour vos enfants

JUNIOR EXPRESS

dès Fr. 50.- par mois

VAUDOISE ASSURANCES



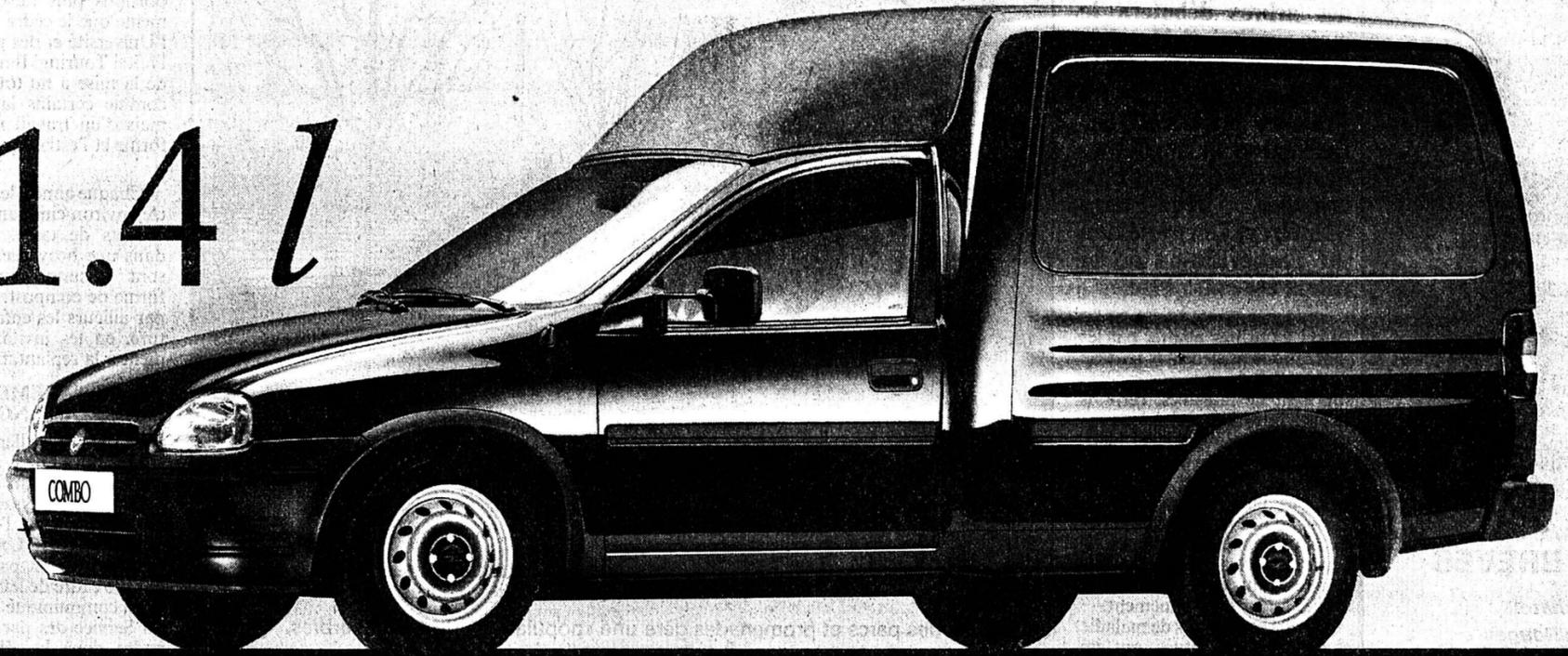
Christian Trachsel

Le président d'ANIME a commenté la saison 1992-93. (Henry)

# NOUVEAU. OPEL COMBO

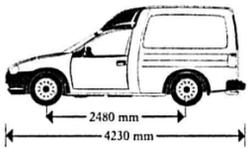
# 3130 l

# 1.4 l



Opel Combo 1.4 l, 44 kW (60 ch), charge maxi 610 kg. Fr. 16'750.-.

Dans la nouvelle Opel Combo, la cylindrée s'harmonise de façon optimale au volume de



Un volume de chargement étonnant: 3130 litres!



Sans oublier le compartiment supplémentaire situé au-dessus de la cabine conducteur. Le

très large angle d'ouverture des battants arrières (jusqu'à 180 degrés) permet même à l'Opel

Combo d'engloutir les palettes européennes, sans problème. La traction de ce très rentable et compact utilitaire Combo est assurée par des moteurs modernes, performants et sobres. A choix, deux groupes de 1.4 l, 44 kW (60 ch) respectivement 60 kW (82 ch) ainsi qu'un nouveau Diesel de 1.7 l, 44 kW (60 ch).

Financement ou leasing par CREDIT OPEL. Chez votre distributeur Opel.



**OPEL** LE N° 1 EN SUISSE.

**La Chaux-de-Fonds:** Garage et Carrosserie du Collège, Maurice Bonny SA; **Couvet:** Autoservices Currit; **Le Locle:** Garage du Rallye SA; **Villeret:** Garage Gerster; **et les distributeurs locaux à:** **Le Noirmont:** Garage Walter Salzmänn; **La Sagne:** Pierre Benoit Automobiles; **Sonceboz:** Garage P. Hürzeler.

## DIVERS

### VIANDE à prix de gros

#### ACTION

	le kg
Demi-bœuf	Fr. 11.40
Quartier avant	Fr. 8.60
Quartier arrière	Fr. 15.90
Cuisse de bœuf	Fr. 13.40
Agneau entier ou demi	Fr. 14.80
Porc entier ou demi	Fr. 7.40
Carré de porc	Fr. 12.40
Jambon frais	Fr. 10.20

Morceaux de bœuf 5-8 kg (steak, bourguignonne, charbonnade, rôti) de 18.50 à 28.-

Et toujours notre suggestion pour le congélateur (porc + bœuf): 35 kg pour Fr. 600.-

Et bien d'autres viandes fraîches et fumées pour votre congélateur, préparées selon votre désir!

Fermé le mercredi 130-12078

**Commerce de viande sa**  
Y. Meys & J.M. Python  
029/2 33 22  
1635 La Tour-de-Trême/Bulle

### La TVA à 6,5% est socialement équilibrée.

"Les loyers d'habitation, primes d'assurances, prestations de santé et services culturels sont entièrement exonérés; les biens de première nécessité sont soumis à un taux réduit. De plus, le produit de la TVA permettra de réduire de quelque 600 millions de francs par année les primes d'assurance-maladie en faveur des revenus modestes."

François Borel, conseiller national (PS)

### 4 x Oui aux projets financiers

Comité, Case postale 7876, 3001 Berne



44-1511

## IMBATTABLES!

**POWERBOOK 165 COLOUR**  
4/120  
Fr. 2'890.-

**MAC LC 475**  
4/80 Moniteur 14" RGB  
Avec clavier standard  
Fr. 2'995.-



**QUADRA 840AV 8/230 CD** Fr. 6'890.-  
**QUADRA 650 4/160** Fr. 3'550.-  
**MONITEUR 14" RGB** Fr. 810.-  
**MONITEUR 16" RGB** Fr. 1'838.-



Appelez-nous pour toutes les autres nouveautés à des prix Maccash!

**NEUCHÂTEL** AVENUE DU 1<sup>ER</sup> MARS 6 038/25 81 00  
**Fribourg Vevey Lausanne Genève** • OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

L'annonce, reflet vivant du marché

## Le mot mystère

**Définition: décharger des marchandises, un mot de 8 lettres**  
Biffez dans la grille les mots que vous repérez et qui figurent dans la liste ci-dessous. Une fois tous les mots trouvés, il ne vous restera que le mot mystère, que vous lirez de gauche à droite et de haut en bas.

Solution en page 8

G	R	U	O	B	R	F	D	E	B	C	O	T	R	E
E	B	T	E	E	I	E	L	L	I	A	P	I	T	E
E	R	O	G	G	A	C	P	V	B	A	R	A	R	G
T	I	U	E	G	A	B	E	O	L	B	N	R	E	A
A	R	R	V	A	E	T	N	P	I	O	N	T	E	M
G	E	N	I	R	A	N	E	D	S	N	U	I	D	R
E	P	E	C	N	E	T	O	P	T	P	G	C	B	E
P	E	E	G	I	D	N	U	L	E	E	P	L	H	F
T	A	H	C	R	N	O	N	D	H	R	A	E	E	E
U	G	I	C	E	C	P	G	O	E	T	T	U	H	P
P	E	G	R	E	H	C	A	T	T	A	R	L	B	
A	E	E	A	E	U	H	E	E	M	E	T	I	E	R
R	D	N	A	L	E	O	G	V	S	M	E	N	B	U
E	E	R	T	T	A	B	F	I	R	R	E	E	R	N
R	U	E	N	E	R	P	B	R	U	E	M	A	T	E

- |                   |                  |                 |                 |
|-------------------|------------------|-----------------|-----------------|
| <b>A</b> Article  | Chèvre           | Genre           | Patate          |
| <b>B</b> Attacher | Civet            | Goéland         | Péage           |
| <b>B</b> Barrer   | Cotter           | Gruger          | Pente           |
| Battre            | Crâner           | <b>H</b> Hohet  | Périr           |
| Berceau           | <b>D</b> Député  | <b>L</b> Hutte  | Pion            |
| Biathlon          | <b>E</b> Etage   | <b>L</b> Louche | Plier           |
| Bibliste          | Etage            | Lundi           | Poing           |
| Biceps            | Etameur          | <b>M</b> Métier | Pont            |
| Bidonner          | Etang            | Mettre          | Potence         |
| Biseau            | Etonner          | <b>N</b> Narine | Preneur         |
| Blatte            | <b>F</b> Fermage | Nervure         | <b>S</b> Sonate |
| Bonne             | Figer            | <b>P</b> Paille | <b>T</b> Tourné |
| Bourg             | Fourche          | Paire           | Trait           |
| Brune             | <b>G</b> Gamme   | Palpé           | <b>U</b> Urine  |
| <b>C</b> Chat     | Garnir           | Parer           |                 |

### BENFINA

Crédits rapides et sûrs

038/25 37 45  
ou 037/26 82 10  
Ecluse 61  
2000 Neuchâtel  
28-1356 4x4

Publicité intensive, Publicité par annonces

A vendre, véhicule 4x4

### RANGE ROVER VOGUE

3500 injection, année 1987, gris métal., automatique, vitres électriques, équipée hiver, 96000 km. Fr. 15000.- expertisée.  
038/53 44 37  
28-519994

Les vins mousseux Mauler à Môtiers et la fromagerie Milval à Saint-Imier se rencontrent dans le caquelon

# Des bulles dans le fromage

La fondue crée la bonne humeur, inculque-t-on aux Helvètes dès leur tendre jeunesse. Les grands vins mousseux Mauler à Môtiers et la fromagerie Milval à Saint-Imier viennent d'ajouter du pétillant à la formule en créant la fondue Mauler. Des bulles dans le fromage pour un mariage prometteur.

La méthode champenoise et le fromage se sont rencontrés un peu par hasard, à l'occasion d'une visite du caveau du Prieuré par la direction de Milval. La discussion s'engage, les idées fusent et Milval propose de s'associer pour créer un produit nouveau. Mauler accepte. A la flamme du réchaud, le mélange prend et du caquelon de l'innovation naîtra la fondue Mauler. Une spécialité déjà éprouvée mais jamais commercialisée. C'est fait, nous ont dit hier les responsables de la société môtienne.

«La fondue Mauler? Une fondue pétillante, un peu chic

mais populaire. A l'image de nos produits Mauler», argumente Jean-Marie Mauler, l'homme du marketing. On nous la promet onctueuse jusqu'au bout, légèrement soufflée et garantie sans fil. Même des inconditionnels de la fondue fri-bourgeoise l'ont trouvée bonne, c'est tout dire.

## QUALITÉ AVANT TOUT

Mauler et Milval ont misé sur la qualité. «Nous jouons notre carte de visite», glisse Jean-Marie Mauler. Les dégustations se sont succédées, des restaurateurs y ont été associés. On a frisé l'indigestion. Les couleurs de lait de Saint-Imier ont cherché le mélange de fromages adéquat et le producteur de grands vins mousseux le cru idéal, une cuvée réservée.

Les associés visent une clientèle un peu spéciale, les amateurs de fondue qui veulent sortir des sentiers battus avec un produit un peu particulier. On pense aussi aux entreprises pour leurs cadeaux de fin d'année. Le prix de vente, 35 francs pour quatre bons mangeurs, est considéré comme raisonnable mais relativement élevé. Qualité et niche commerciale obligent. «Les gens sont en quête de nouveautés», continue J.-M. Mauler.



Jean-Marie (à gauche), Blaise Mauler et leur fondue

Les deux cousins perpétuent la tradition au Prieuré millénaire de Môtiers, mais n'hésitent pas à créer l'événement en innovant.

En Suisse, on consomme beaucoup de fondue et les grands vins mousseux sont appréciés. Notre produit se fonde sur quelque chose de solide et la nouveauté réside dans l'assemblage. Ou l'art d'associer la tradition et l'innovation.

Si la commercialisation de la fondue Mauler est un défi, l'entreprise môtienne n'ambitionne pas d'envahir le marché. Dans l'immédiat en tout cas. Cette production est conçue comme un complément à la gamme des produits. «Nous dé-

montrons que, malgré la période difficile que l'on vit, il est encore possible d'innover au Val-de-Travers. Nous espérons que cela sera contagieux», conclut Jean-Marie Mauler.

Une contagion certes plus salutaire que la grippe! MDC

## AGENDA

### Le Louverain

#### Week-end de chant grégorien

«Il ne suffit pas de chanter grégorien, mais il faut le vivre», assure Yves Bugnon, chanteur et chef de chœur, passionné de musique ancienne. C'est dans cet esprit qu'il animera dès vendredi (à 19 h 30) et jusqu'à dimanche 28 novembre (18 h), un week-end de chant grégorien au Centre du Louverain. Au terme de ce week-end, un office, fruit du travail effectué, est prévu dans l'un des édifices romans proche du Louverain. Parents et amis y seront naturellement conviés.

(comm)

### Chézard-Saint-Martin

#### Deux chœurs chantent

Vendredi, deux chœurs uniront leurs forces et donneront un concert à 20 h 15 au temple de Saint-Martin. Il s'agit du chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin qui sera dirigé par André Huguenin et du chœur mixte de La Côtère et Engollon sous la direction de Maurice Sunier. (ha)

### Coffrane

#### Soirée gym-jeunesse

Formée il y a deux ans, la société de gym Coffrane-jeunesse donnera sa soirée annuelle samedi 27 novembre à 19 h 30 à la nouvelle salle de spectacles. On verra tout d'abord le groupe mère-enfant, puis un groupe de 18 filles et garçons présentera un ballet péruvien et l'Amérique des cow-boys. (ha)

### Dombresson

#### Les gyms sur scène

La Fédération suisse de gymnastique section de Dombresson et Villiers organisera sa soirée annuelle le samedi 27 novembre à 20 h à la salle de gymnastique de Dombresson. Les différents groupes (mères-enfants, les enfantines, les petites et grandes pupillettes, les jeunes gymnastes) ont préparé un programme de choix. Quant aux actifs, ils seront groupés avec ceux de Cernier pour présenter un numéro spécial aux barres et termineront le concert avec une surprise... On n'a pas lésiné pour la danse puisque l'orchestre Vittorio Perla sera présent avec ses cinq musiciens. (ha)

## Débat sur l'avenir de l'EREN au Louverain

# Des nuances bien marquées

Entre le pasteur Jean-Jacques Beljean (président du Conseil synodal de l'Eglise réformée neuchâteloise) répondant aux questions de Christian Georges (journaliste), Aline Wyss (paroissienne à Coffrane), Fred Vernet (pasteur à Cernier), Marco Pedrolì (directeur du centre) et celles du public, jeudi dernier au Louverain, il y avait parfois des nuances bien marquées sur l'image que l'on se fait de l'avenir de l'EREN.

Là où certains de ses interpellateurs voudraient que l'Eglise

faîtière elle-même ait un projet pour adapter son rôle aux nouvelles données sociales, aux nouveaux comportements des gens, le pasteur Beljean en appelle plutôt à la créativité des communautés locales. Il pense aux paroisses sous leur forme actuelle et future, aux groupes qui peuvent s'y rattacher tels que les «Eglises de maison», aux initiatives de toutes sortes qui peuvent naître en fait de diaconie de proximité.

Les niveaux d'approche n'étaient donc pas les mêmes.

(comm)

## Ski-Club de La Vue-des-Alpes

# En piste toute l'année

Le Ski-Club de La Vue-des-Alpes, fort d'une centaine de personnes, est en piste toute l'année. Mais bien sûr, c'est en hiver que la société est la plus active. Les membres ont pu dernièrement s'en rendre compte lors de leur assemblée annuelle, présidée par Maurice Villemin.

En effet, grâce à une cassette vidéo, ils ont pu revivre les manifestations organisées l'an dernier et notamment la course des

20 km qui a remporté un grand succès. L'assemblée a également pris connaissance du programme des manifestations à venir. Le point fort sera certainement la journée des familles, le 30 janvier, organisée en collaboration avec la FSS. La descente populaire des Bugnenets est agendée au 20 février. Enfin, au vu de l'évolution du surf des neiges, une animation est prévue tout au long de la saison hivernale.

La situation financière du club est bonne et le comité n'a pas connu de grands bouleversements. Il se compose comme suit: Maurice Villemin, président; Robert Jossi, vice-président; Josiane Gafner, caissière; Jean Mägerli, chef fond; André Ueberschlag, chef alpin; Nils Villemin, kilomètre lancé; Bruno Montandon, randonnées; Claude Chautems, courses; Olivier Grivel, loisirs, et Valérie Chaillet, secrétariat. (ha-mdc)

## Tribunal de police du Val-de-Ruz

# Un chat, le soir de la Braderie

En rentrant de la Braderie à 4 h 30 du matin, C. P. a perdu la maîtrise de son véhicule et a endommagé un poteau de signalisation routière. C. P. est allée directement se coucher. Elle n'a prévenu la police que le lendemain après-midi.

C. P. comparait donc sous les préventions de perte de maîtrise, violation de ses devoirs en cas d'accident et soustraction à prise de sang. Elle a expliqué au président que son accident était arrivé parce qu'elle avait voulu éviter un chat qui traversait la route.

Comme le dommage n'était pas important et qu'elle avait

mal à la tête, elle n'a prévenu la police que le lendemain après-midi. Le président rendra son jugement la semaine prochaine.

Le président a rendu son jugement dans la cause de C. H., renvoyé devant le Tribunal pour non-paiement des montants retenus sur ses ressources par l'Office des poursuites pendant les trois derniers mois de l'année passée ainsi que les six premiers mois de 1993. Le juge a retenu que la situation financière de C. H. au moment des faits ne lui aurait pas permis de payer les mensualités dues. En outre, C. H. a actuellement payé toutes les poursuites dont il faisait l'ob-

jet. Dès lors, C. H. a été acquitté, et l'Etat prendra à sa charge les frais.

Alors qu'il était en train de dépasser, le flanc gauche du véhicule de G. G. heurta celui de O. W. qui venait en sens inverse. Tant O. W. que G. G. ont déclaré être parfaitement sur leur voie de circulation alors que l'autre conducteur empiétait sur la ligne de sécurité. En l'absence de preuves, le Tribunal a acquitté G. G. et O. W., et a mis les frais à la charge de l'Etat. (pt)

Le Tribunal était placé sous la présidence de M. Daniel Jeanneret, assisté de M. Patrice Phillot, substitut au greffe.

## Séance du législatif de Boveresse

# Budget 94 rouge foncé

La commune de Boveresse n'échappe pas à la tendance. Le budget établi pour l'exercice 1994 laisse en effet apparaître un déficit de 121.157 francs pour un total de charges de 1.241.175 francs. Des chiffres encore plus rouges, de 50.000 francs, que les prévisions pour 1993. Le législatif «grenouillard» est convoqué jeudi soir à 20 h 15 au Collège.

Dans son rapport, l'exécutif explique l'ampleur du déficit par «des difficultés dues à la crise économique et aux charges d'intérêts et amortissements résultant des nombreux investissements réalisés ces dernières années». Soit le hangar des pompes et des travaux publics, l'abri PC, l'équipement informatique, la correction de route de la Verpillière, l'immeuble de

la laiterie et on en passe. Ainsi, le budget 1993 prévoyait 31.900 francs d'amortissements, alors que le budget 1994 affiche une somme de 54.750 francs.

## PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS

Malgré des finances communales guère reluisantes, mais pas catastrophiques, le Conseil communal est d'avis que «la situation économique ne nous permet pas d'envisager une hausse des impôts». Une bonne nouvelle pour les «Grenouillards».

Pourtant, demain soir, le législatif devra se prononcer sur un arrêté relatif à la fiscalité. Pas de panique, il ne s'agit que d'une mise au point technique, soit le regroupement en un seul texte de tous les arrêtés pris en matière depuis 1966. (mdc)

## L'ACNGF en assemblée aux Verrières

# La gym féminine se porte bien

L'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique féminine (ACNGF) a tenu son assemblée générale annuelle samedi dernier aux Verrières. Présidée par Martine Jacot, elle s'est déroulée sous les meilleurs auspices.

Après les salutations d'usage, on s'est attaqué à la partie officielle. Une révision des statuts étant nécessaire, une commission a été nommée pour cette tâche. Délégué du Sport-Toto, Fred Siegenthaler est venu rappeler les grands principes de l'aide financière de cette institution.

Présidente technique, Catherine Cuenot a précisé que de nombreux cours sont organisés tant sur le plan cantonal que fédéral et s'est déclarée satisfaite

de leur fréquentation. Des cours qui permettent aux monitrices de parfaire leur formation.

Le 15 mai prochain, la société de La Coudre organisera la Coupe romande Jeunesse. Quant à la Coupe suisse Jeunesse, préparée par l'ACNGF, elle se déroulera les 12 et 13 novembre 1994 au Landeron. Il a également été relevé que la prochaine Fête fédérale, qui sera mixte, aura lieu à Berne du 22 au 30 juin 1996.

En outre, l'assemblée a accepté d'augmenter les cotisations cantonales afin d'équilibrer le budget de l'exercice 1994/1995. Enfin, Christiane Bühler et Catherine Cuenot ont été nommées membres honoraires pour dix années d'activités au sein de l'ACNGF. (comm-mdc)

## VAL-DE-TRAVERS

● AMBULANCE  
☎ 117.

## COUVET

● HÔPITAL  
maternité et urgences:  
☎ 63 25 25.

## VAL-DE-RUZ

● SERVICE DE GARDE  
PHARMACIE  
en cas d'urgence ☎ 111  
ou gendarmerie ☎ 24 24 24.

● HÔPITAL ET MATERNITÉ  
Landeyeux: ☎ 53 34 44.



Space Wagon 2.0i/16V 4x4

Lancer Wagon 1.6i/16V 4x4

# Chez Mitsubishi, le compte est bon.

Décidément, il n'y a que Mitsubishi pour vous offrir une gamme de 4x4 aussi vaste. Une excellente raison pour examiner de près, 27 modèles à traction intégrale issus des techniques les plus modernes:

Le plaisir du 4x4 commence avec 2 **Colt 16V 4x4** compactes et la très familiale **Lancer Hatchback 16V 4x4**. Les amateurs de breaks sont gâtés avec 3 versions de la très pratique **Lancer Wagon 16V 4x4**, la très sportive **Space Runner 16V 4x4** ou 2 versions de la très polyvalente **Space Wagon 16V 4x4** (5 vitesses ou automatique).

Le luxe et l'élégance sont l'apanage de la **Galant Hatchback 16V 4x4** ou **V6-24V 4x4**. Les supersportives s'appellent **Eclipse 16V 4x4** et **3000 GT V6-24V 4x4-286 ch.** Quant au **Pajero 4x4**, le champion de rallye, vous le trouvez en 9 modèles, pas moins!

Les utilitaires Mitsubishi pour terminer: 2 versions du **L300 Bus 4x4**, à l'aise par tous les temps. 2 versions du **L300 Van**: la polyvalence même, et le nouveau pick-up **L200 4x4** turbodiesel. Au total, 27 modèles 4x4 pour la Suisse. Qui dit mieux?

Documentez-moi à fond sur le modèle 4x4 suivant:

.....

.....

.....

Ma voiture actuelle: .....

.....

Nom: .....

Prénom: .....

Rue/No.: .....

NPA/Localité: .....

Remplissez ce bon, découpez-le et renvoyez-le à:  
**MMC Automobile AG, Steigstrasse 26, 8401 Winterthur**

**SILENCE PUISSANCE MITSUBISHI** 

Financement et leasing: EFL  
 41-582-521/4x4

**VACANCES - VOYAGES**

**VOYAGES-EXCURSIONS**  
**WITTWER**  
 Nos escapades pour  
**Les Marchés de Noël...**  
 Samedi 4 décembre

**ALSACE - STRASBOURG**  
 Le «Christkindelsmaerik» Fr. 55.-

Samedi 11 décembre

**FRIBOURG-EN-BRISGAU**  
 Le «Christkindelsmarkt» Fr. 47.-

Dimanche 12 décembre

**KAYERSBERG ET RIQUEWIHR**  
 Fr. 48.-

Mardi 14 et samedi 18 décembre

**MONTBÉLIARD**  
 «Les Lumières de Noël»  
 Grand marché artisanal Fr. 37.-  
 Pièce d'identité obligatoire  
 Départ La Chaux-de-Fonds, Gare

Renseignements et inscriptions:  
 NEUCHÂTEL, Saint-Honoré 2  
 Tél. 038/25 82 82 ou auprès  
 de votre agence de voyages

**SPECTACLES - LOISIRS**

**SAMEDI 27 NOVEMBRE**  
 de 10 à 18h

**BAZAR**  
 de LA COUDRAIE

Objets originaux  
 et de qualité pour vos  
 achats de Noël



**ECOLE RUDOLF STEINER**  
 LES GENEVEYS s/COFFRANE

L'annonce,  
 reflet vivant du marché

**IMMOBILIER**

**Tout à fait NOUVEAU !**  
**Propriétaire sans risque**  
**SAINT-IMIER**

3 pièces, 83 m<sup>2</sup>, balcon 10 m<sup>2</sup>.  
 Mensualité dès Fr. 765.- + charges.  
 2½ pièces, 68 m<sup>2</sup>, balcon 10 m<sup>2</sup>.  
 Mensualité dès Fr. 532.- + charges.

**CAR NOUS ASSURONS**  
**LA REPRISE ÉVENTUELLE**  
**DE VOTRE ACHAT.**  
**Consultez-nous !**  
 ☎ 032/91 25 45

A louer à Fontainemelon,  
 à proximité du Centre COOP,  
 rue Jonchère 3

**Local commercial**  
**de 100 m<sup>2</sup>**  
**avec vitrine**

Loyer Fr. 950.- + charges.  
 Libre tout de suite.  
 ☎ 038/31 81 00.

Feuilleton de «L'IMPARTIAL» 200

Mary Higgins Clark

**La clinique du docteur H.**

Roman

Droits réservés: éditions Albin Michel et Sciaky presse, à Paris

Il s'installerait ici pour savourer sa fondue, tout à l'heure.  
 Ils commençaient à lui poser leurs questions. Quand avait-il vu Mme Vangie Lewis pour la dernière fois?  
 «Ainsi que je l'ai dit à Mme DeMaio...  
 - Etes-vous certain, docteur, que Mme Lewis n'est pas venue lundi soir dans votre cabinet, après avoir quitté le docteur Fukhito?

- Comme je l'ai dit à Mme DeMaio...» Ils n'avaient pas de preuve. Pas une seule preuve.  
 «Où vous trouviez-vous lundi soir, docteur?  
 - Chez moi. Exactement là où vous me voyez en ce moment. Je suis rentré directement en quittant la clinique.  
 - Avez-vous reçu des communications téléphoniques?  
 - Pas à ma connaissance.» Le service des abonnés absents n'avait reçu aucun appel lundi soir. Highley l'avait vérifié.  
 «Vous êtes-vous rendu chez Edna Burns dans la soirée de mardi?»  
 Il eut un sourire de dédain. «Je ne vois pas pourquoi.  
 - Nous aimerions avoir un échantillon de vos cheveux.»  
 Ses cheveux? En aurait-on trouvé sur Edna ou dans son appartement?

Et chez Vangie Lewis? Mais il s'était rendu chez Edna en même temps que la police, le mercredi soir. Et Vangie portait toujours son manteau noir pour venir à la clinique. Même si l'on trouvait quelques-uns de ses propres cheveux à proximité des deux femmes, il pourrait fournir une explication.  
 «Etiez-vous à l'hôtel Essex House hier soir après cinq heures?  
 - Non.  
 - Nous avons un témoin qui affirme vous avoir vu sortir de l'ascenseur vers cinq heures et demie.»  
 Qui l'avait vu? Il avait inspecté le hall en sortant de l'ascenseur. Il était certain de n'y avoir vu personne de connaissance. Ils étaient peut-être en train de bluffer. De toute manière, les identifications par témoins oculaires sont réputées peu fiables.  
 «Je ne me trouvais pas à l'Essex

House hier soir. J'étais au Carlyle à New York. J'ai l'habitude d'y dîner. En fait, on m'a malheureusement dérobé ma trousse pendant que je dînais.»  
 Il leur donnait une information gratuite, simulant un désir de coopérer. C'était une erreur d'avoir mentionné le nom de Katie DeMaio. Fallait-il maintenant les informer qu'elle avait quitté la clinique? Visiblement, ils ignoraient qu'elle était hospitalisée à Westlake. Sa sœur ne les avait pas encore contactés. Non. Il valait mieux ne rien dire. Le secret professionnel entre le docteur et le patient. Plus tard, il expliquerait: «Je vous l'aurais volontiers indiqué, mais supposant que Mme DeMaio avait quitté la clinique sous l'emprise de l'angoisse, j'ai pensé qu'elle préférerait ne pas voir cet incident intervenir dans sa vie professionnelle.» (A suivre)

Des locaux de rêve pour le grand rendez-vous imérien

# Sainti-Expo relève le défi

Les organisateurs de Sainti-Expo arboraient un large sourire de satisfaction lors de l'inauguration de leur manifestation commerciale, qui s'est déroulée hier en fin de journée. Ils peuvent enfin disposer de vastes locaux accueillants, bien aménagés, répartis sur deux niveaux et surtout agréablement chauffés. Bref, un véritable rêve.

manifestation, c'est-à-dire les commerçants de Saint-Imier et de la région. Il les remercia notamment de n'avoir compté ni leur temps ni leur argent pour faire de Sainti-Expo un succès.

Lors de son allocution, le maire John Buchs s'est plu à mettre en exergue le slogan retenu par les commerçants: «relève le défi». Formule bien choisie en une époque où il convient de ne pas se laisser envahir par la morosité ambiante et d'agir plutôt que de réagir. C'est pour honorer cette volonté et cet état d'esprit animant les commerçants de la région que le Conseil municipal de Saint-Imier a décidé de participer «in corpore» à l'inauguration de la manifestation.

## MIROIR

Sainti-Expo constitue le miroir par excellence de la vitalité du commerce local, mais aussi de son artisanat et de ses services, si importants par leur touche de convivialité dans une société où l'individualisme règne sans partage. La manifestation se caractérise par sa large ouverture au commerce de la région au sens large, puisqu'elle déborde sur les cantons voisins. C'est ainsi l'occasion pour les participants et les visiteurs d'apprendre à mieux se connaître et à s'apprécier mutuellement.

M. Buchs saisit cette occasion pour rompre une lance en faveur de la conception régionale des projets. Il est plus nécessaire que jamais de développer en



## Visite inaugurale

Le maire de Saint-Imier John Buchs (à gauche) en compagnie du président de Sainti-Expo, Gérard Vuilleumier.

commun les complémentarités afin de mieux mettre en valeur les atouts dont dispose l'Erguël, que ce soit au niveau de la formation professionnelle, de l'industrie, de l'artisanat, du tourisme, du commerce ou des équipements. S'il fallait attendre encore une génération pour que la régionalisation ait raison de l'esprit de clocher, il y a fort à craindre pour l'avenir de la région et de sa jeunesse.

## IMAGE À DÉFENDRE

Toutefois, chacun peut d'ores et déjà contribuer au rayonnement régional en améliorant l'image de marque de la région. C'est un combat constant qu'il convient de mener à tous les échelons et à tous les niveaux, pour défendre les infrastructures menacées (notamment le trafic ferroviaire régional). Si les temps sont difficiles, les habitants de l'Arc jurassien ont déjà traversé des temps

de crise et ont surmonté les difficultés. Il leur appartient de se mobiliser pour maintenir les acquis et assurer l'avenir de la communauté, jeunesse en tête, dans la région.

Au terme de cette partie oratoire, les invités ont visité les stands particulièrement bien présentés et décorés, avant de se laisser charmer par les harmonies du chœur L'accroche-cœur. B.I.N.

Rédaction  
du JURA BERNOIS  
Tél: 039/44 18 00  
Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## BRÈVES

### Dans «Macolin»

### Bonjour les «poussins»!

Les «poussins» pourront bientôt s'inscrire, dès l'âge de 10 ans (14 précédemment), aux cours J+S (37 branches sportives). Le numéro 11 de «Macolin» aborde ce sujet et présente divers thèmes axés sur cette tranche d'âge, notamment «Musique et rythme mènent la mise en train des jeunes» et «Courir, sauter, lancer: jeux d'enfants?». On trouve encore dans la brochure des études sur les techniques du ski alpin et du ski de fond. Pour obtenir «Macolin», revue mensuelle de l'Ecole fédérale de sport, on s'adresse directement à la rédaction, EFSM, 2532 Macolin, tél. 032 276 418. (comm-de)

### Recrutement militaire 66 distinctions

292 jeunes gens se sont présentés au recrutement militaire du mois dernier, qui avait lieu à Péry pour l'ensemble du Jura bernois. A l'issue des différentes épreuves auxquelles ils se sont soumis, 66 d'entre eux ont obtenu l'insigne de sport militaire, distinction qui n'est pas facile à gagner. Le commandant d'arrondissement, le major Emile Gauchat, responsable de l'organisation, ainsi que le col EMG Hans Tschirren, chargé de l'incorporation des futures recrues, ont d'ailleurs félicité chaleureusement les jeunes gens distingués. (comm-de)

### Moutier

### Appel aux témoins

Lundi 22 novembre 1993, vers 17 h 30, un accident s'est produit sur le passage pour piétons situé devant le magasin Coop, rue Industrielle, à Moutier. Un automobiliste venant du giratoire du carrefour du Suisse et circulant en direction de Court, a renversé une piétonne qui traversait sur le passage. L'auteur de cet accident s'est arrêté et a pris contact avec la piétonne. Il a ensuite quitté les lieux. La police cantonale à Moutier demande à l'automobiliste impliqué dans cet accident et à toutes les personnes susceptibles de fournir des renseignements à ce sujet, de se faire connaître. Discreté assurée. Appeler le No 032/93.63.73 (heures de bureau), police cantonale de Moutier. (comm)

## Chèque offert par la Goule pour son centenaire

### Belle surprise pour l'hôpital

En l'année de son centenaire, la Société des forces électriques de la Goule a décidé de marquer son anniversaire par un don en faveur d'une institution d'utilité publique. Elle a porté son choix sur l'hôpital de district à Saint-Imier. Hier en fin d'après-midi, au cours d'une petite cérémonie, M. Michel Dessonnaz, directeur de la Goule, a remis un chèque de 30.000 fr à M. Meinhard Friedli, président du comité et de la direction de l'Hôpital.

Ce don se décompose en deux montants. Le premier, s'élevant

à 10.000 fr, est destiné à l'acquisition d'une œuvre d'art, vraisemblablement un triptyque, qui ornara l'entrée de l'établissement. Quant à la seconde tranche de 20.000 fr, elle sera affectée à l'achat d'appareils complétant l'équipement d'endoscopie de l'hôpital (technique utilisée pour les examens intérieurs des organes ventraux). Cette remise de chèque s'est déroulée en présence du directeur de l'Hôpital, M. Henri Pingeon et de M. Hofer, l'un des directeurs des Forces motrices bernoises. (nm)



## Un véritable cadeau de Noël

Remise du chèque de M. Michel Dessonnaz à M. Meinhard Friedli. (Impar-Gerber)

## Promotions civiques à Tramelan

### Dialogue à renouer impérativement

Tradition bien instaurée, que celle qui voit chaque année à pareille époque les autorités communales accueillir leurs jeunes citoyens frais émoulus. C'est donc par le biais de la cérémonie des Promotions civiques organisée vendredi dernier à la buvette de la patinoire, que tous les garçons et filles résidant sur le territoire municipal et ayant atteint leurs dix-huit ans dans l'année étaient conviés pour marquer l'événement.

Si ces désormais citoyens et citoyennes à part entière sont quelque 56 pour l'année 1993 (58 en 1992), ils étaient en revanche 31 à avoir répondu à l'invitation des autorités tramelotes.

## AMBIANCE DÉCONTRACTÉE

Le maire Willy Jeanneret, le président du Conseil général, André Ducommun, ainsi que les membres des autorités législatives et exécutives ont tenté de donner à cette soirée une ambiance décontractée.

Est-ce par respect, timidité ou parce qu'ils n'en ont pas envie, toujours est-il que les jeunes n'ont guère dialogué avec les représentants des autorités. Ce n'est qu'autour d'une fondue

que les langues se sont un peu déliées. Dialogue et communication sont d'ailleurs souvent revenus dans les propos tenus par les orateurs de la courte partie officielle. M. Jeanneret a engagé ces nouveaux concitoyens à vivre et surtout à communiquer avec leur entourage.

«Contrairement aux idées préconçues, vos autorités vous sont accessibles et toujours prêtes au dialogue». A la question de savoir ce qu'ils pensaient du partage du travail, les jeunes citoyens se sont montrés évasifs.

Responsable du dicastère des écoles, Yves Leuzinger a sensibilisé les participants à l'évolution du système dans lequel ils se trouvent maintenant après avoir quitté l'école. «Le métier que vous apprenez aujourd'hui ne sera certainement pas un métier à vie». Il a également évoqué le droit de vote que les personnes âgées utilisent beaucoup plus que la jeunesse. A cette dernière de proposer, de stimuler et de faire elle aussi valoir ses droits.

## POLITIQUE DE LA JEUNESSE

Principal orateur, M. André Ducommun s'est exprimé sur les problèmes de la jeunesse et de la société en général. Voici quelques extraits de ses propos:

«Aujourd'hui, il convient d'accorder une attention particulière à la politique en faveur des jeunes. Car votre génération est confrontée à un avenir incertain, par la densité croissante de la civilisation et la destruction de l'environnement qui en découle, ainsi que le déplacement des pôles d'attraction au niveau des places de travail. Ces éléments constituent un fardeau surtout pour la jeunesse, à laquelle les exigences psychiques et morales au lieu de vos études ou apprentissage continuent d'augmenter, ce qui malheureusement entraîne certains dans l'alcoolisme et la toxicomanie, échappatoire présumée de l'adolescent qui malheureusement n'en est pas une. Les jeunes d'aujourd'hui sont le produit des écoles et des méthodes inventées après 1968 «corrigées et recorrectées sans trêve» et souffrent d'un intolérable isolement, ne sachant pas communiquer. A force d'inciter les enfants et les jeunes à toujours parler et à ne jamais écouter, on a atrophié en eux le don naturel de communiquer.

«On ne vous a appris, ni à être aimés ni à aimer, ni à supporter. On ne vous a pas montré qu'il y a des efforts à faire, nous devons donc dans un premier temps réapprendre à vous écouter.» (spt)

## PUBLICITÉ

### Oui à la TVA

#### 4 x Oui au renforcement de l'économie suisse.

Oui à l'arrêté fédéral no 1: concernant le régime financier (changement de système: 6,2 %).

Oui à l'arrêté fédéral no 2: contribution à l'assainissement des finances fédérales (augmentation de 0,3 à 6,5 %).

Oui à l'arrêté fédéral no 3: maintien de l'AVS.

Oui à l'arrêté fédéral no 4: transformation d'impôts spéciaux de consommation.

**PRDO**

## SERVICES

### SAINT-IMIER

- MÉDECIN DE SERVICE  
☎ 077/37 33 37, 24 h sur 24 h.
- PHARMACIE DE SERVICE  
☎ 111.
- HÔPITAL  
☎ 422 422.
- URGENCES ET AMBULANCE  
☎ 422 360.

### CORGÉMONT

- MÉDECINS  
Dr Ennio Salomoni, ☎ 97 17 66.  
Dr de Watteville, ☎ 97 11 67.

### COURTELARY

- MÉDECINS  
Dr Chopov, ☎ 44 11 42.  
Dr Ruchonnet, ☎ 44 10 10.

### SONCEBOZ

- MÉDECIN  
Dr Ivano Salomoni, ☎ 97 24 24.

### TRAMELAN

- MÉDECINS  
Dr Graden ☎ 97 51 51.  
Dr Meyer ☎ 97 40 28.  
Dr Geering ☎ 97 45 97.

**Et maintenant, gagnez en sécurité et en sportivité. Avec le modèle spécial Escort Bravo: Fr. 19 350.- net.**



Escort Bravo 1.6i, 5 portes: Fr. 19 950.- net.

Consommation selon FTP 75 (l/100 km) en circuit urbain: 8,8, routier: 6,2, mixte: 7,6

**Gagnez en sécurité:** Airbag conducteur, ABS électronique, protections latérales, sièges antiplongée à l'avant et ceintures à blocage/rétraction, sans supplément de prix. Bravo!

**Gagnez en confort:** Radiocassette, déverrouillage du coffre à distance, sièges arrière rabattables séparément un à un, rétroviseurs extérieurs réglables de l'intérieur, sans supplément de prix. Bravo!

**Gagnez en sportivité:** Moteur 1.6i 16 V, 90 ch, suspension sport, pneus larges de 175, sans supplément de prix. Bravo!

Et maintenant, essayez l'Escort Bravo limousine 3, 4, 5 portes ou break chez votre concessionnaire Ford. Vous pouvez même la gagner par tirage au sort (la Ford de votre choix d'une valeur de Fr. 50 000.- au maximum).

Et si la chance ne vous sourit pas, consolez-vous en l'achetant dès Fr. 19 350.- net. Encore Bravo!

**PS: Pour plus de renseignements sur le Festival Ford, appelez le 155 2 155.**

**La Chaux-de-Fonds:** Garage des Trois-Rois S.A., Bd des Eplatures 8, 039 26 81 81 - **Neuchâtel:** Garage des Trois-Rois S.A., Pierre-à-Mazel 11, 039 21 21 11 - **Le Locle:** Garage des Trois-Rois S.A., Rue de France 51, 039 31 24 31

**Geneveys-sur-Coffrane:** Garage Nappes Frères, 038 57 18 18 - **Le Noirmont:** Garage Rio, 039 53 13 01 - **St. Imier:** Garage Méria, 039 41 16 13



La qualité que vous recherchez



44-2211/4-4

**AVIS OFFICIEL**

OFFICE DES POURSUITES ET FAILLITES  
DU DISTRICT DES FRANCHES-MONTAGNES

**Vente d'une maison locative**

Vendredi 10 décembre 1993, à 15 heures, à l'Hôtel-Restaurant de la Chevauchée à Lajoux, l'immeuble ci-après décrit, propriété de Mme Chauvin-Spiess, Münchenstein, sera vendu aux enchères publiques sur commission rogatoire de l'Office des faillites d'Arlesheim:

Feuillet no	BAN DE LAJOUX Lieu-dit, nature	Contenance a ca	Valeur officielle
446	Habitation-atelier no 76 assise, aissance, jardin	8 58	Fr. 373 650.-

Estimation de l'expert Fr. 480 000.-  
Assurance incendie AIJ (indice 120/1993) Fr. 1 236 000.-

L'immeuble, construit en 1910, transformations en 1981 et 1988, comprend un atelier ainsi que 4 logements loués. Sous-sol: garage, lessiverie, caves, local de chauffage et dépôt, dépôt/garage/atelier de 60 m<sup>2</sup>. Rez-de-chaussée: logement de 4 1/2 pièces, cuisine agencée; logement de 3 pièces. 1er étage: atelier, bureau (environ 180 m<sup>2</sup>). 2e étage: un logement de 3 pièces, un logement de 4 1/2 pièces. Combles: galetas. Ce bâtiment nécessite des investissements d'entretien.

Les conditions de vente seront déposées à l'office dès le 22 novembre 1993 pendant dix jours.

Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil ou pour les sociétés d'un extrait du Registre du commerce.

Les intéressés sont rendus attentifs aux restrictions de la législation fédérale relative à l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées à l'étranger.

Visite de l'immeuble: les intéressés voudront s'adresser auprès de l'Office des poursuites et faillites à Saignelégier au 039/51 11 83.

Saignelégier, le 29 octobre 1993.

Office des faillites des Franches-Montagnes le préposé: Jean-Marie Aubry  
14-8074

**DIVERS**



De gauche à droite:  
J. Berthoud, J.-P. Gerber, M.-C. Brielmann, P. Cotting, B. Walther.

**Un avenir optimiste et dynamique pour Villeret**



avec les candidats socialistes au Conseil municipal

Resp.: J.-P. Gerber

132-12880

**Publicité intensive, Publicité par annonces**



Un moment SUPER avec Hysteria, la disco à succès  
**TRAMELAN - 27 novembre 1993**  
Salle de la Marelle - de 20 heures à 0 h 30

Tickets auprès de **Banque Cantonale Bernoise**

**TEMPOTIME** HANSPETER WYSS



Bureau suisse de prévention des accidents bpa

Le 28 novembre, VOUS DIREZ

**4xOUI**

- à la mise à jour de la fiscalité indirecte
- à la nécessité d'une TVA à 6,5%
- au redressement des finances fédérales
- à la garantie du financement de l'AVS

VOUS DIREZ

**4xOUI**

Car un Etat appauvri ne saurait être un Etat social!

Du Noirmont à Tavannes: la magie de la vapeur et des images

# Aladin en train à vapeur

Quatre salles obscures reliées entre elles par un train à vapeur, du Noirmont à Tavannes en passant par Les Breuleux et Tramelan: telle est la formule magique de la grande fête du cinéma mise sur pied samedi prochain. Baptisée «Cinématraction», cette journée du 7e art verra la projection d'une première suisse, Aladin, le dernier Walt Disney, d'une première régionale «Jurassic Park» et d'une avant-première romande avec «La belle Epoque». En clef de voûte, une grande fête nocturne au Royal à Tavannes.

tion de cinémas sur un petit coin de territoire? Certainement pas. L'existence de quatre salles obscures dans un rayon de 15 kilomètres en pays rural est un modèle et une chance (souvent ignorée). Elle est due à des mordus du 7e art qui se sont soudés en associations pour sauver leur salle. Ce fut le cas dans les années 70 au Noirmont et aux Breuleux, en 1985 à Tramelan et tout dernièrement à Tavannes.

## VOICI LE PROGRAMME

C'est justement pour fêter les 75 ans du Royal et les 20 ans de la Bibliothèque des jeunes de Tavannes que «Cinématraction» a vu le jour avec cette formule choc: «Quatre écrans, trois films, deux premières et un seul billet». Voici le parcours proposé.

Ouverture des feux samedi à 14 h 45 au cinéma du Noirmont avec la projection d'Aladin, le dernier Walt Disney. A la même heure, au cinéma Lux des Breuleux, il est possible de découvrir le Jurassic Park de Spielberg. A

16 heures au Cosmos à Tramelan, projection de «La belle Epoque» de l'Espagnol Fernando Trueba. Un train à vapeur va partir du Noirmont à 16 h 37, il prendra les passagers des Breuleux (départ à 17 h 40) puis ceux de Tramelan (départ à 19 h 15) pour gagner Tavannes où se déroule la grande fête du Royal.

## PRIX MODIQUE

A chaque gare est prévue une animation. Tartines et l'acrobate-mime Moullet au Noirmont, un apéritif et un concert rock aux Breuleux, thé, vin chaud, la musique d'Enrico Farimonte et des jeux pour les enfants à Tramelan. Bref, un voyage plein de surprises. Enfin, le dessert à Tavannes où la projection d'Aladin donnera le coup d'envoi à une grande soirée avec rires, musique et plats mijotés. Au menu: le Comé, Gérard William et Vincent Vallat. Et comme les CJ ne font pas les choses à moitié, ils organisent un train spécial pour regagner Saignelégier et Le Noirmont (départ à 1 h 30 du matin).

On notera enfin que le forfait



Aladin

Le dernier dessin animé de Walt Disney. (sp)

«train-cinéma» s'achète pour un prix modique (30 francs pour les adultes et 12 francs pour les enfants de plus de 4 ans). Bref un samedi d'images et de vapeur à ne pas manquer.

Mgo

Parlement

## Vice-présidences en jeu

Dans sa séance du 10 décembre, le Parlement jurassien élira Claude Schlüchter, PS, président du Parlement et Jean-Pierre Beuret, PCSI, président du Gouvernement. Mais l'attention se portera sur deux autres élections: celle du vice-président du Gouvernement et celle du deuxième vice-président du Parlement.

Selon la rotation en cours au Parlement, la deuxième vice-présidence revient au PDC. Comme le président actuel Michel Cerf est Ajoulot, le deuxième vice-président, qui sera président en 1996, sera sans doute un élu franc-montagnard ou delémontain. Certains députés actuels ne sont plus éligibles à fin 1994, parce que siégeant depuis douze ans. La présidence revenant plutôt à un chevronné, entrent réellement en ligne de compte Hubert Ackermann, Pleigne; les avocats delémontains Dominique Amgwerd et Claude Jeannerat, ainsi qu'Etienne Taillard, Les Breuleux. Le groupe démocrate-chrétien portera probablement son choix sur un des quatre.

## VICE-PRÉSIDENT DU GOUVERNEMENT

L'élection du vice-président du Gouvernement semble plus problématique. Si on entend y élire un ministre qui puisse présider le Gouvernement l'an prochain, seuls Odile Montavon ou Pierre Kohler remplissent les conditions, Pierre Boillat et François Lachat n'étant pas rééligibles à fin 1994. Toutefois, aucun alinéa du règlement n'exige que le vice-président puisse devenir président. Il n'est pas possible non plus de renoncer à désigner un vice-président, attendu qu'il doit remplacer le président en cas de maladie, d'absence ou de vacances.

Dans ces conditions, une solution consisterait à choisir entre Odile Montavon et Pierre Kohler. Les chances de la première paraissent plus grandes, ne serait-ce que parce que cette fonction devrait revenir à la gauche socialiste, si elle avait encore un ministre, sans parler du fait que l'aura de Pierre Kohler au sein du Parlement, dont il a bafoué la décision sur le Centre de la N 16, n'est pas des meilleures actuellement.

## AUTRE SOLUTION

Mais une autre solution consisterait aussi à élire Pierre Boillat vice-président en 1994, en considérant qu'un ministre chevronné est mieux à même qu'un néophyte de remplir cette fonction en 1994. Le Gouvernement fera tout prochainement des propositions aux groupes parlementaires à ce sujet. V. G.

## PUBLICITÉ



Rire au nez de novembre - filer un jour pour 20 francs!

C'est possible grâce à la campagne d'automne des CFF: du 30.10 au 30.11.1993, la carte journalière spéciale se vend au prix dérisoire de 20 francs avec l'abonnement demi-tarif. Sans abonnement, elle coûte deux fois 20 francs. (Tous les jours, seulement en 2e classe, lu-ve à partir de neuf heures) - CFF

290-132610/4 x 4

Rédaction du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

«Jura Libre»  
Christian Vaquin nommé

Christian Vaquin a été nommé samedi rédacteur en chef de l'hebdomadaire autonomiste le «Jura Libre», édité à Delémont. Il succède à Roland Béguelin, décédé le 13 septembre. Christian Vaquin, âgé de 31 ans, est président du Rassemblement jurassien (RJ), enseignant et journaliste. (ats)

Hôpital de Delémont

## Coûts et personnel réduits

Le budget de 1994 de l'HRD soumis aux délégués présente un excédent de charges de 14,43 millions, en hausse de 0,4 million. Les charges de personnel augmentent de 0,6 million, malgré une baisse du personnel soignant. Dix emplois ne seront pas repourvus et les services de gynécologie et chirurgie fusionneront, afin de rationaliser. Au home La Promenade, 12 postes ne seront pas repourvus au fil de départs prévisibles. L'excédent de charges y sera de 2,7 millions. (vg)

## AGENDA

Théâtre Sans Gage

### Une pièce de Ionesco

La troupe franc-montagnarde du Théâtre Sans Gage présentera la première de son nouveau spectacle le vendredi 26 novembre à 20 h 30 à la salle de la paroisse catholique à Tavannes. Paul Gerber signe la mise en scène de «La cantatrice chauve» de Ionesco. Cette pièce, écrite en 1948, est d'actualité par son absurdité et son caractère monstrueux. Claude Rossel au piano a écrit la musique de cette pièce qui sera également interprétée le vendredi 3 décembre et le samedi 4 décembre (20 h 30) à l'Hôtel de Ville de Saignelégier. (mgo)

Elevage chevalin

### Importante conférence

La Fédération jurassienne d'élevage chevalin met sur pied une conférence publique le vendredi 3 décembre à 20 h 15 à l'Hôtel de la Poste à Glovelier. Michel Pellaux, sous-directeur de l'Office fédéral de l'agriculture évoquera la nouvelle politique agricole en matière d'élevage chevalin. Il parlera notamment des points forts de la nouvelle ordonnance qui risque de bouleverser la situation actuelle. (mgo)

En aval de Saint-Ursanne

## Taignons bâtisseurs de pont

Une fois n'est pas coutume. Deux entreprises du Haut-Plateau, Chaignat et Pagani, se sont unies au sein d'un consortium pour plaider à propos du travail hors district. Dans le cadre des travaux de la Transjurane et de la déviation de Saint-Ursanne, ils ont décroché la construction du pont Tillot qui enjambe le Doubs. Un défi technique et un pari sur l'avenir... Après 14 mois de chantier, ils sont en mesure de remettre l'ouvrage à l'Etat, le maître d'œuvre.

Si ces deux entreprises franc-montagnardes ont déjà collaboré sur plus d'un chantier (rue de l'Hôpital à Saignelégier, traversée de La Large Journée...), elles n'avaient jamais tenté de se frotter à des concurrents hors district. Or, «la fuite» de certains chantiers sur la montagne les ont incités à regarder du côté de la N16. Et de décrocher, en automne 92, la construction du pont Tillot devisé à 1,7 million.

### DÉFI TECHNIQUE

Il va sans dire que les entrepreneurs de la Vallée ont accueilli cette adjudication avec un brin de raillerie. Pensez! Si les gens de la montagne se mettent à faire des ouvrages d'art... Le pont Tillot doit en effet enjam-

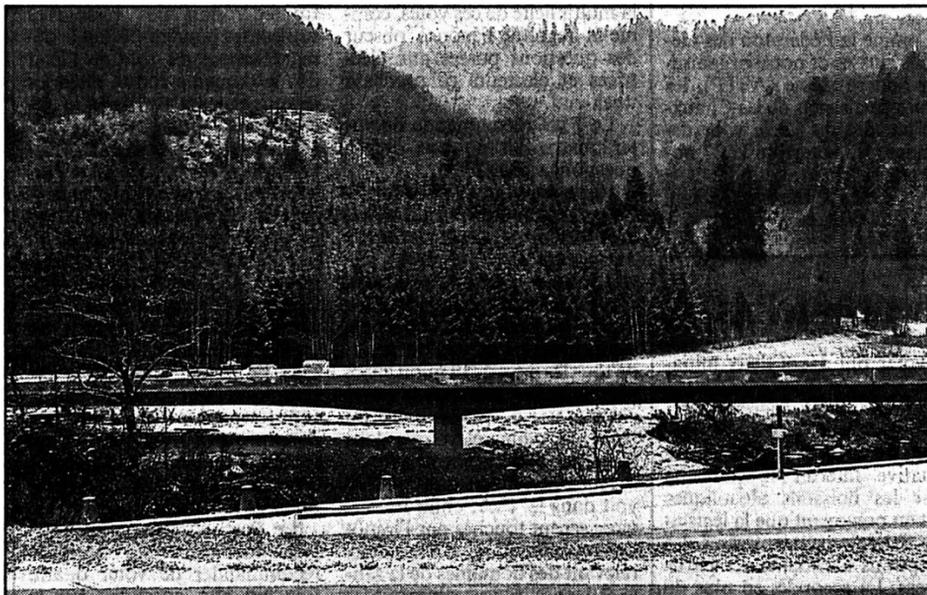
ber complètement le Doubs soit une portée de 44 mètres. Il mesure au total 110 mètres de long. Pour supporter le coffrage (qui a nécessité du bois pour 100.000 francs) ou sont engloutis 1000 m<sup>3</sup> de béton et 100 tonnes d'acier, il a fallu enfoncer des pieux à huit mètres de profon-

deur dans le lit du Doubs. Ces pieux ont été ensuite découpés au chalumeau pour dégager la rivière.

Aujourd'hui, Mario Bertolo (Chaignat) et Pierre Stauffer (Pagani) sont en mesure de remettre leur ouvrage à la direc-

tion générale des travaux, représentée par Antoine Seuret et Béat Moetteli après 14 mois de travaux arrosés et froids. Pour le consortium franc-montagnard, cette réalisation est un pont vers l'avenir et la preuve que d'autres défis peuvent être relevés.

Mgo



Le pont Tillot sur le Doubs

Un corset de huit câbles sont engloutis dans le béton. (sp)

Le Jura littéraire en deuil

## Auguste Viatte au Père-Lachaise

Même s'il n'a plus fait beaucoup parler de lui depuis quelques lustres, le professeur Auguste Viatte, qui est décédé dimanche à Paris dans sa 93e année, était une figure marquante de la vie culturelle jurassienne.

Né à Porrentruy le 27 juin 1901, il en avait été proclamé bourgeois d'honneur en 1981. Auguste Viatte sera inhumé dans le célèbre cimetière du Père-Lachaise, jeudi matin.

Auguste Viatte, dont la simplicité et la bonhomie coutumière ne laissaient pas deviner la grande érudition, se sentait partout à l'aise dans le monde fran-

cophone. Il goûtait peu les mondanités, mais était attiré par les manifestations de l'esprit. Viatte a beaucoup écrit sur les littératures francophones comparées et il avait de chacune d'elles une connaissance très approfondie, ce qui faisait de lui un érudit à peu d'autres semblables. Il a notamment mis en évidence d'étroites correspondances et d'étranges similitudes entre littérateurs francophones de continents différents.

Le canton du Jura l'avait fort justement honoré en lui remettant le Prix des arts, des lettres et des sciences, en 1989.

Auguste Viatte a enseigné à New York, au Québec, à Nancy

et à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Il s'est manifesté lors de nombreuses rencontres littéraires, mettant en évidence les mille richesses de la littérature francophone de part le monde. Il a aussi professé une foi chrétienne de tous les instants.

Par goût de la recherche, mais aussi pour montrer l'importance de ses racines, Auguste Viatte a beaucoup étudié les archives des Franches-Montagnes dont est issue sa famille. Il a aussi longuement parcouru les archives épiscopales de l'Evêché de Bâle à Porrentruy, sans toutefois donner beaucoup d'écho à ses découvertes. V. G.

## NAISSANCE

La famille des Bilous s'est agrandie avec la venue de

## MÉGANE

née le 23 novembre 1993

à la Clinique LANIXA S.A.  
2300 La Chaux-de-Fonds

Pour la plus grande joie de  
Michèle et Fabrice  
FRICHE - WALTER

Rauracie 54  
2725 Le Noirmont



## VOTATIONS FÉDÉRALES

## TVA: un blanc et des oui

D'une part, l'introduction de la TVA soulagerait quelque peu une partie des entreprises, mais en reportant les charges sur les consommateurs. D'autre part, en supprimant la «taxe occulte», la TVA améliorerait certes dans une certaine mesure la compétitivité d'une bonne partie des entreprises suisses. Pourtant, et même si ce n'est déjà pas simple comme ça, il se cache encore autre chose derrière la procédure de vote compliquée infligée aux citoyennes et citoyens le week-end prochain.

A l'époque, les partis gouvernementaux avaient conclu un accord pour proposer l'introduction d'une TVA au taux de 6,5%. Cet accord fut ensuite torpillé aux Chambres fédérales par la droite dure emmenée par la radicale zurichoise Vreni Spoerry qui réussit à faire passer une variante à 6,2%. Parallèlement, les mêmes milieux déposaient une initiative exigeant la suppression de l'impôt fédéral direct. L'objectif est clair et Vreni Spoerry ne le cache pas: il s'agit de remplacer l'impôt fédéral direct - le seul oui, à revenu fiscal égal, Zougois et Jurassiens paient la même chose - par une

TVA qui, après avoir été acceptée plus facilement par le peuple grâce à un taux limité à 6,2%, serait relevée à plus de 10%. Autrement dit, citoyens et régions pauvres auraient à supporter les cadeaux consentis aux citoyens et régions riches. C'est à cause de cette manœuvre que la procédure est si complexe... Et même faussée puisque le citoyen souhaitait l'introduction d'une TVA à 6,5% mais hostile à une TVA à 6,2% ne peut pas traduire sa volonté dans les urnes.

C'est la raison pour laquelle Combat socialiste invite électrices et électeurs à voter blanc à la première question, celle qui propose le remplacement de l'ICHA par une TVA à 6,2%. Par contre, nous voterons oui aux trois autres questions, notamment à la seconde (taux de 6,5%), en considérant que, le cas échéant, il faut au moins que l'opération profite quelque peu aux finances de la Confédération.

Divisé sur les initiatives sur la publicité pour le tabac et l'alcool, combat socialiste a renoncé à définir un mot d'ordre.

Combat socialiste et sympathisants

## Publicité pour la santé

En contact direct avec les conséquences néfastes du tabagisme, les Ligues de districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle luttant contre la tuberculose et les maladies pulmonaires vous recommandent de voter 2 x oui aux initiatives visant la suppression de la publicité pour le tabac et l'alcool.

La prévention de la maladie pulmonaire chronique passe par le message: «Le tabac n'est pas bon pour la santé». La publicité veut et arrive à vous faire croire le contraire: les grands espaces naturels et l'aventure dans la jungle sont les royaumes du fumeur libre, fort et aventureux. Cette puissance graphique a été condamnée par l'OMS, dans une résolution votée à l'unanimité (dont la Suisse) en 1990, recommandant des mesures de restriction de la publicité directe et indirecte ainsi que du parrainage.

Quels résultats obtenir dans

la prévention quand les 300.000 francs donnés par la Confédération sont submergés par les 111 millions des cigarettiers pour faire le contraire? Ces 111 millions de francs (sponsoring et publicité directe), pourraient être obtenus en majorant le prix du paquet de cigarettes de 14 centimes. Attribués aux médias, au même sponsoring culturel et sportif, ces mêmes millions seraient destinés à la publicité pour la santé! Les concerts et les matches auraient lieu, les journaux seraient imprimés mais les messages seraient différents et la prévention pour la santé plus efficace.

Comme la Fédération des médecins suisses et notre organisation faïtière suisse (ASTP), les Ligues de districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle vous demandent de voter oui le 27 novembre prochain.

Drs J.J. Berthet, J. Sigg, J. Wacker

## Positions du POP neuchâtelois

**Non à l'arnaque de la TVA.** - Le POP neuchâtelois, réuni en assemblée publique, le 17 novembre 1993 à La Chaux-de-Fonds, pour débattre du régime financier de la Confédération, invite les électrices et les électeurs à voter quatre fois non à la TVA, les 27 et 28 novembre prochains.

Le POP neuchâtelois constate que «le monde des affaires, les milieux de l'économie clament que les ressources fiscales sont épuisées, qu'il faut démanteler les services publics, réduire drastiquement les dépenses de l'Etat et faire serrer leur ceinture aux plus démunis». Pour sa part, il «affirme que la fiscalité doit être changée en vue d'assurer la redistribution des richesses, car il n'est ni normal ni juste que se développe une petite minorité de gens très riches et que s'installe une société à deux vitesses avec une majorité de gens pauvres.

Les 250 personnes les plus fortunées de Suisse disposent de 188 milliards de francs - 27 fois le déficit de la Confédération - alors que la pauvreté frappe à la porte de 500.000 personnes (retraités, bas salaires, chômeurs...).

Aussi le POP refuse-t-il «l'antisocialisme TVA qui frappera indistinctement, donc plus fortement les bas revenus».

**Oui aux initiatives jumelles pour la prévention de l'alcoolisme et du tabagisme.** - Le POP neuchâtelois recommande par ailleurs

de voter oui à ces deux initiatives.

Celles-ci sont jugées extrêmes par tous ceux qui s'y opposent. Cependant, la première initiative interdit la publicité pour les boissons alcooliques tout en prévoyant que la législation fédérale peut autoriser des exceptions limitées à des particuliers. La seconde, en plus de l'interdiction de la publicité, prévoit qu'un pour cent du produit de l'imposition du tabac doit être utilisé à la prévention des maladies dues au tabac.

Il n'y a dans les objectifs poursuivis rien qui ne soit condamnable au plan moral, bien au contraire.

Certes, nous admettons que les propositions sont rigoureuses. Mais que faut-il penser d'une société, riche comme la nôtre, qui accepte de financer une partie de ses activités sportives par le moyen d'une publicité vantant des produits précisément néfastes à la santé, notamment des sportifs?

Pour notre parti, qui veut toujours conserver une vision globale dans ses décisions ponctuelles, le soutien à ces initiatives doit être compris comme un accord avec la lutte que nous menons pour une société faite pour l'homme et non pour le commerce.

C'est donc avec cohérence politique que nous invitons les citoyennes et les citoyens de notre pays à voter oui aux initiatives jumelles. (comm)

## Gare au vide culturel

Depuis plus de vingt ans, j'ai eu au cours de ma vie professionnelle, au Centre culturel neuchâtelois, au Forum économique et culturel des régions et au Club 44, l'occasion de travailler à plusieurs reprises avec les concours de mécènes visés par les initiatives citées en référence.

Je crois donc être particulièrement bien placé pour dire haut et clair le vide culturel que risquerait de créer dans notre pays l'acceptation de ces initiatives, à un moment où, de plus, l'aide à la culture subit gravement les conséquences des difficultés financières des collectivités publiques.

Mon activité actuelle au sein du Conseil de Fondation de Pro Helvetia ne peut que renforcer mon inquiétude. Les initiatives représentent également un danger pour la presse et à travers elle, pour un droit qui m'apparaît comme fondamental, celui

de l'information. Elles sont incontestablement, malgré leur aspect sécurisant, un reflet de plus de la montée dangereuse de toutes les intolérances, caractéristiques hélas de cette fin de siècle.

Certains prétendent que l'acceptation des initiatives contribuerait à l'amélioration de la santé. Je doute cependant fortement, après m'être beaucoup documenté à ce sujet, que ce but puisse être atteint par ce biais-là. J'y vois d'abord une nouvelle atteinte grave à nos libertés individuelles.

Je me permets de vous inciter les 27 et 28 novembre à bien considérer la gravité réelle des enjeux de cette votation.

Jacques de Montmolin, député, directeur du Forum économique et culturel des régions, délégué culturel du Club 44

## Positions du Parti socialiste neuchâtelois

## TVA: quatre fois oui, initiatives jumelles: deux fois non

Depuis la Seconde Guerre mondiale, le régime fiscal de la Confédération est placé sous le signe des dispositions transitoires. Périodiquement, le peuple et les cantons sont donc appelés à se prononcer sur les impôts qu'ils admettent devoir payer. On vote donc souvent sur l'un ou l'autre point du régime financier de la Confédération, puisque, à droite, on a toujours refusé l'inscription définitive de ce régime dans notre constitution; une manière de mettre périodiquement en cause les tâches essentielles de l'Etat. Le Parti socialiste neuchâtelois regrette la multiplicité de ces votes, comme il regrette l'énoncé obscur des questions posées aux électrices et électeurs ce prochain week-end.

Le PSN recommande de voter quatre fois oui aux quatre questions sur la TVA.

Rappelons que l'ICHA, impôt de consommation vieilli, pénalise fortement notre industrie d'exportation. Pour cette raison, on ne peut que souhaiter son remplacement par la TVA, impôt moderne dont le fonctionnement est semblable à celui de tous les pays de l'Union européenne, même si le taux proposé chez nous, 6,5%, et deux ou trois fois moins élevé que dans les pays qui nous entourent.

Autre avantage que le PSN voit dans la TVA: enfin les services seront touchés par l'impôt de consommation, hormis ceux relevant des domaines de la santé et des assurances, alors que les biens de première nécessité bénéficieront d'un taux largement préférentiel.

Il est incontestable que l'introduction de la TVA fera peser une charge un peu plus forte sur le consommateur. Cet effet sera toutefois corrigé pour les ménages aux revenus modestes

puisque 5% du produit de la TVA sera consacré à de nouvelles subventions à l'assurance-maladie et à l'aide sociale en général, corrigeant ainsi l'effet de renchérissement de l'introduction de la TVA pour les revenus modestes. Reste la question du taux. La première question concerne le remplacement de l'ICHA par une TVA à 6,2%. Nous y répondons oui pour les raisons évoquées ci-dessus. Répondre oui à la deuxième question permet de faire passer le taux de TVA à 6,5%. C'est, de l'avis du PSN, le taux qui convient pour procurer à la Confédération des ressources suffisantes pour empêcher le démantèlement du rôle de l'Etat dans le domaine social, dans les investissements ou dans la recherche.

En disant oui au troisième objet, nous permettrons que le Parlement puisse augmenter le taux de TVA d'un point au maximum uniquement pour participer au financement de l'AVS. C'est une mesure intelligente qui autorise une action rapide si cette assurance sociale essentielle se trouvait en difficulté.

La quatrième question est technique, qui consiste en la transformation des droits de douane sur les véhicules et sur les huiles minérales en impôt de consommation, sans augmentation des taux.

Le Parti socialiste neuchâtelois a donc de bonnes raisons de recommander de voter quatre fois oui aux questions sur la TVA.

Quant aux initiatives dites jumelles interdisant la publicité sur le tabac et l'alcool, le PSN les estime inefficaces sur le terrain de la prévention et malvenues du point de vue économique. Il en recommande donc le rejet. (comm)

## Recommandations du PRJB

Le comité du Parti radical du Jura bernois (PRJB) a examiné les différents objets soumis au peuple lors des votations du 28 novembre prochain et a défini ses recommandations de vote.

Pour les votations fédérales, le PRJB se prononce ainsi: oui à l'arrêté sur le régime financier, oui à l'arrêté concernant la contribution à l'assainissement des finances fédérales, oui aux mesures garantissant le maintien de la sécurité sociale, oui à l'arrêté sur les impôts de consommation spéciaux, non à l'initiative contre la publicité pour l'alcool, non à l'initiative

contre la publicité pour le tabac.

Quant aux votations cantonales, le comité du PRJB recommande de voter non à l'initiative sur les canons à neige et oui aux trois autres objets (construction de la maternité cantonale, conclusion d'emprunts, construction d'un bâtiment administratif à Thoune).

Les membres du comité ont également évoqué les échéances de l'année prochaine, soit les élections au Grand Conseil où il est important que le PRJB désigne des représentants valables et représentatifs de la région. PRJB

## La CEP du Jura bernois pour le oui à la TVA!

Dans sa séance ordinaire du 20 octobre, le comité de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) a examiné les objets soumis au peuple suisse et aux cantons le 28 novembre prochain.

Le comité de la CEP est d'avis que l'adoption du projet de taxe à la valeur ajoutée (TVA) permettra de remplacer l'actuel ICHA par un impôt de consommation moderne et surtout eutrocompatible. Compte tenu de la situation actuelle de l'économie dans notre région, il paraît urgent de prendre toutes mesures utiles visant à:

- lever les obstacles qui pénalisent actuellement les investissements des entreprises;

- développer la compétitivité de l'économie sur les marchés d'exportation;

- assainir les caisses fédérales et financer des mesures de compensation sociale en acceptant notamment un taux de TVA à 6,5%.

La situation préoccupante qui existe sur le marché de l'emploi est un argument supplémentaire pour accepter rapidement l'introduction de la TVA. Le comité de la Chambre d'économie publique du Jura bernois (CEP) encourage ainsi les citoyennes et citoyens de notre région à dire 4 x oui aux arrêtés qui leur sont soumis le 28 novembre prochain. (comm)

## Oui aux initiatives jumelles

Le 28 novembre 1993, vous êtes invités à vous prononcer sur les initiatives jumelles. A ce propos, notre activité professionnelle nous oblige à vous rendre attentifs à certains points.

L'alcool et le tabac ne sont pas des biens de consommation ordinaires. Ils peuvent engendrer la dépendance et la mort au même titre que les drogues dures. En 1991, 13.552 décès sont attribués à la consommation excessive d'alcool et de tabac et 405 décès à la consommation de drogues illégales (ISPA, chiffres et données sur l'alcool et les autres drogues, 1993). L'alcool et le tabac ne sont en fait que des drogues légales.

Selon l'Office fédéral de santé publique, 600.000 personnes ont tenté de renoncer au tabac en 1991; plus de 100.000 d'entre elles y sont parvenues alors que les autres 500.000 échouaient (ISPA, chiffres...). Il est plus facile de ne pas fumer que d'y renoncer par la suite!

La publicité pour l'alcool et le tabac est dangereuse et mensongère car elle vise particulièrement les jeunes avec des images de bien-être et de liberté qui ne

correspondent pas aux effets que l'on peut objectivement attendre de ces produits. La réalité est même tout autre. Nous ne nous étendrons cependant pas ici sur les drames familiaux, la violence, la souffrance, la maladie et les problèmes financiers causés par une consommation abusive auxquels nous sommes régulièrement confrontés en tant qu'assistants sociaux. (...)

Chaque année, la consommation d'alcool et de tabac coûte 3,5 milliards de francs aux assurances et à la collectivité publique, soit 500 fr par an et par personne (enfants compris). Bien que cette interdiction ne suffise pas à elle seule, la publicité de l'alcool et du tabac limitée aux seuls points de vente est une prévention de santé publique qui contribuera également à freiner l'explosion des coûts de la santé.

Pour que les enfants puissent vraiment choisir la liberté et l'indépendance, interdisons la publicité de l'alcool et du tabac.

APAS

Association professionnelle des assistants sociaux du Jura, du Jura bernois et de Bienne

## VIE POLITIQUE

## Villeret: avant les élections municipales

Le Groupement des intérêts communaux a sa philosophie. Sa première préoccupation est de participer activement à la bonne marche des affaires communales, ceci en favorisant le dialogue avec tout le monde.

De la compétence des gens et de la maturité politique dépend directement la qualité des prestations fournies; de l'efficacité résultent les performances de la bonne marche d'un ménage communal: concrétiser certains projets, agir, plutôt que réagir. C'est dire que s'interroger est l'élément fondamental. Mais, outre ces qualités spécifiques, il faut encore que chacun fasse preuve de qualités humaines qui rendent agréable le climat d'une population. Ces buts ambitieux sont atteints si chacun est vraiment intéressé par son activité, suffisamment motivé et peut avoir le sentiment qu'il participe réellement à l'aventure de ce que Villeret sera demain. Les candidats du Groupement des intérêts communaux ont été appelés à réfléchir à tout cela, par conséquent ils ne s'engagent pas à la légère.

Pour nos candidats, la préoccupation impérative reste donc et toujours la bonne marche des affaires communales et de la vie communautaire des gens de la montagne comme des villageois. Développer! Dans la conjoncture économique actuelle il faut une notable réserve d'idées permettant de développer Villeret, comme par exemple

intensifier l'aménagement de la zone industrielle. Présents dans différentes sociétés, responsables à différents niveaux, nos candidats réfléchissent aux mutations avec lesquelles il faudra compter. Si le bon sens, cet adage bien connu reste un élément déterminant dans l'esprit de chaque individu, il n'en demeure pas moins que les solutions à apporter aux problèmes exigent la réflexion et des prestations inconditionnelles. En d'autres termes cela implique beaucoup...

Des résultats! Une maîtrise souple et efficace des moyens engagés, dans le cadre d'un budget communal dicté dans une très large mesure, ne doit pas empêcher des développements de toutes natures.

Des ambitions! Qui n'en a pas? Les candidats du Groupement des intérêts communaux en ont eux aussi; c'est de continuer de soutenir le sport et les sociétés locales, favoriser les activités villageoises dans un climat harmonieux. Mais aussi protéger l'environnement et proposer, là où c'est possible des améliorations.

Au demeurant, qui n'avance pas recule et il faut savoir s'adapter tout en restant ferme dans ses idées. Alors élire une femme, des hommes sur qui l'on peut compter, c'est une proposition sans prétention aucune.

Groupement des intérêts communaux, Villeret

Société éditrice  
et imprimeur:

**L'Impartial SA**

La Chaux-de-Fonds

Rédaction  
et administration:  
L'Impartial, rue Neuve 14,  
2300 La Chaux-de-Fonds,  
Téléphone:  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 310  
Télex: 952 114

Fax:  
Rédaction: 039/210 360  
Administration: 039/210 361

**Tirage contrôlé REMP**  
29.418

Régie des annonces:

**Publicités**

La Chaux-de-Fonds,  
tél: 039/210 410  
Le Locle, tél: 039/311 442

## CINÉMAS

### LA CHAUX-DE-FONDS

- ABC (p 23 72 22)  
Voir spectacle.
- CORSO (p 23 28 88)  
Chasse à l'homme (de J. Woo avec J.-C. Van Damme), 16 ans, tous les jours 18 h 45, 21 h, me aussi 16 h 30.
- EDEN (p 23 13 79)  
Les marmottes (de E. Chouraqui avec G. Lanvin, J. Bisset), 12 ans, tous les jours 21 h. Les visiteurs (de J.-M. Poiré avec C. Clavier), pour tous, tous les jours 18 h 30.
- PLAZA (p 23 19 55)  
Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans, tous les jours 17 h 30, 20 h 30, me aussi 14 h 30.
- SCALA (p 23 19 18)  
Soleil levant (de P. Kaufman avec S. Connery), 16 ans, tous les jours 21 h, me aussi 16 h. Bleu (de K. Kieslowski), 12 ans, tous les jours 18 h 45.

### NEUCHÂTEL

- APOLLO 1  
15 h, 17 h 45 en V.O., 20 h 15, Soleil levant (de P. Kaufman avec S. Connery), 16 ans.
- APOLLO 2  
15 h, 18 h 30, 20 h 30, The Snipers (de S. Frears avec T. Kellegher), 12 ans.
- APOLLO 3  
20 h, toutes les séances en V.O., Adieu ma concubine (de C. Kaigé avec L. Cheung), 16 ans.
- ARCADES  
16 h, 20 h, Ile de Pâques et Galapagos (Connaissance du monde).
- BIO  
15 h, 17 h 45, 20 h 30, toutes les séances en V.O., Meurtre mystérieux à Manhattan (de W. Allen avec D. Keaton), 12 ans.
- PALACE  
14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, Jurassic Park (de S. Spielberg avec J. Williams), 12 ans.
- REX  
15 h, 18 h, 20 h 30, Chasse à l'homme (de J. Woo avec J.-C. Van Damme), 16 ans.
- STUDIO  
15 h, 20 h 30, Les marmottes (de E. Chouraqui avec G. Lanvin, A. Dussolier), 12 ans. 18 h, L'écrivain public (de J.-F. Amiguet avec R. Renucci, A. Galiena), 12 ans.

### COUVET

- COLISÉE  
relâche.

### SAINT-IMIER

- ESPACE NOIR  
relâche.

### TRAMELAN

- CINÉMATOGRAPHE  
relâche.

## FAITS DIVERS

### La Chaux-de-Fonds

#### Collision avec un autocar

M. H. N., de la ville, circulait sur la rue Numa-Droz en direction ouest, hier à 16 h 40. A l'intersection avec la rue du Modulor, une collision se produisit avec l'autocar, conduit par M. J. P. H., de La Chaux-de-Fonds, qui descendait cette dernière rue sur la voie réservée aux bus. Dégâts.

### La Chaux-de-Fonds

#### Collision

Hier vers 11 h 40, M. D. I., de La Chaux-de-Fonds, circulait rue du Cernil-Antoine avec l'intention de bifurquer à gauche sur la rue des Entilles en direction sud. Lors de cette manœuvre, une collision se produisit avec la voiture, conduite par M. C. S., également de la ville.

### Neuchâtel

#### Motocycliste blessée

Lundi à 17 h 35, Mlle C. G., de Neuchâtel, circulait au guidon de sa moto sur la route des Gouttes-d'Or en direction de Saint-Blaise. A la hauteur de l'immeuble No 17, alors qu'elle bifurquait à gauche pour se rendre dans la cour de la maison précitée, C.G. provoqua une collision avec la voiture, conduite par Mme E. M. K., de Neuchâtel également, qui circulait voie de droite en sens inverse. Déviée par le choc, la moto heurta la voiture, conduite par M. P. B., de Cortaillod, qui était à l'arrêt dans la voie de gauche. Blessée, Mlle C. G. a été conduite par ambulance à l'Hôpital des Cadolles, établissement qu'elle a pu quitter après y avoir reçu des soins.

## TÉMOINS

### Les Hauts-Geneveys

Dans la nuit du 21 au 22 novembre, une voiture rouge conduite par un inconnu circulait de La Vue-des-Alpes à Boudevilliers. Dans un virage à droite, peu avant le carrefour des Hauts-Geneveys, il a perdu la maîtrise de sa voiture sur la route enneigée. Ce véhicule s'est alors déporté sur la gauche et a heurté la borne lumineuse sise au bout de l'ilot sud. Sans se soucier de dégâts, le conducteur a quitté les lieux. Ce conducteur ainsi que les témoins sont priés de prendre contact avec la police cantonale de Cernier, tél. (038) 53 21 33.

## CHAUFFAGE

### CONTRÔLE CONTINU DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE

(température extérieure moyenne et degrés-jours)

#### SEMAINE DU 15.11.1993 AU 21.11.1993

Neuchâtel (ville)	1,1°C	132.4 DJ
Littoral ouest	1,8°C	127.5 DJ
Littoral est	0,9°C	133.4 DJ
Val-de-Ruz	-1,8°C	152.9 DJ
Val-de-Travers	-1,6°C	151.5 DJ
La Brévine	-4,1°C	168.4 DJ
Le Locle	-2,9°C	160.5 DJ
La Chx-de-Fds	-4,1°C	168.8 DJ
La Vue-des-Alpes	-5,9°C	181.6 DJ

Les chiffres publiés ci-dessus permettent de mesurer et de surveiller la consommation d'énergie pour le chauffage des bâtiments. La première colonne correspond aux températures moyennes hebdomadaires enregistrées dans le canton. Les «degrés-jours» donnent une indication sur les besoins théoriques de chauffage. Vous pouvez demander au Service cantonal de l'énergie (tél. 038 22 35 54) un formulaire simple et des explications nécessaires au calcul de la «Signature énergétique» d'un bâtiment.

## Recommandations de vote du PS imérien

● Régime financier: 4 x oui. – Seul un Etat avec des finances saines peut être un Etat social, le PS de Saint-Imier vous recommande donc de voter 4 x oui: oui au régime financier donc au maintien de l'impôt fédéral direct et au remplacement de l'ICHA par la TVA. En outre, la TVA est favorable à l'industrie d'exportation, ce qui nous concerne au premier chef également; oui à un taux de 6,5% qui procurera 400 millions supplémentaires à une Confédération qui en a bien besoin; oui à la possibilité d'augmenter la TVA de 1% pour le financement de l'AVS, soit un oui à la solidarité; oui à une nouvelle dénomination d'impôts que nous payons déjà.

● Initiatives jumelles: liberté de vote. – Le coût social de l'alcool et du tabac est connu. Toutefois, le PS n'est pas convaincu que la suppression de la publicité en faveur de ces produits permette d'en réduire la consommation. Les expériences faites à l'étranger sont controversées. Il estime qu'il appartient à chacun de faire son choix.

### VOTATIONS CANTONALES

● Canons à neige: liberté de vote. – Tout en reconnaissant que l'Oberland est une des régions touristiques qui a le plus à cœur de préserver son environnement, le PS estime que l'emploi des canons à neige est problématique en raison de l'importante consommation d'eau et d'énergie qu'il entraîne. Toutefois l'enneigement de secteurs de pistes exposés doit rester possible. Il appartient néanmoins à chacun de faire son choix.

● Points 2, 3, 4: oui.

### VOTATIONS COMMUNALES

Budget 1994: oui. – Le Parti socialiste de Saint-Imier recom-

mande au corps électoral d'accepter le budget communal pour 1994. Il a été élaboré avec une grande rigueur. Le compte de fonctionnement peut être considéré comme équilibré, et la dette communale reste stable malgré des investissements de 1 million de francs. Le PS attache une grande importance à des finances publiques saines, au niveau fédéral, cantonal ou communal. En effet, seules des collectivités financières saines peuvent mener une politique sociale plus que jamais nécessaire dans la période de crise que nous connaissons. Cela suppose des dépenses maîtrisées, mais aussi des ressources suffisantes.

● Modification du règlement d'administration: oui.

● Terrains du home et bâtiment: oui. – Des finances saines sont nécessaires à une collectivité pour mener une politique active. Ce n'est toutefois pas suffisant pour permettre un développement harmonieux. Des terrains à bâtir disponibles à des conditions acceptables le sont tout autant. Or, actuellement ceux-ci font cruellement défaut dans notre localité. L'achat des terrains du home représente donc une occasion unique que nous devons saisir. La situation financière satisfaisante de notre commune, ainsi que des conditions d'achat intéressantes rendent l'opération tout à fait supportable: on peut prévoir que les ventes de terrain couvriront les charges que l'achat occasionne.

En outre, nous avons tout intérêt à ce que la situation financière de l'Association des œuvres d'utilité publique s'améliore également. Cela soulage autant les charges des communes membres, dont au premier chef Saint-Imier.

Parti socialiste, section de Saint-Imier

## Saint-Imier: oui radical au budget 1994

Le budget 1994 prévoit un excédent de charges de 230.000 francs pour un roulement de plus de 35 millions. Il est basé sur une quotité inchangée de 2.6. Les taxes immobilière et d'épuration ainsi que le prix de l'eau n'augmentent pas non plus. A part la taxe des chiens qui augmente légèrement, il n'y a donc aucune augmentation d'impôt direct ou indirect sur le plan communal pour 1994. C'est une bonne nouvelle pour tous les contribuables en cette période plutôt morose.

Une attention toute particulière a été portée aux postes des biens de consommation et frais généraux. Ces dépenses nécessaires, mais improductives, doi-

vent être impérativement maîtrisées au profit de l'entretien de nos bâtiments communaux et de nos installations. C'est un investissement pour le futur.

Ainsi la commune pourra participer activement, mais dans la mesure de ses moyens, à la relance économique, que nous espérons tous, en attribuant des travaux aux entreprises artisanales et en passant des commandes au commerce local.

En conclusion et sans hésitation le Parti radical vous recommande de voter oui au budget 1994. Ce oui est un acte responsable pour l'avenir de notre cité et de sa population.

Parti radical  
Saint-Imier

## SERVICES

### SAIGNELÉGIÉ

- PHARMACIE DES FRANCHES-MONTAGNES  
p 51 12 03.
- HÔPITAL maternité: p 51 13 01.
- AMBULANCE  
p 51 22 44.
- MÉDECINS  
Dr Barmettler, p 51 12 84.  
Dr Meyrat, p 51 22 33.  
Dr Anker, p 51 22 88.
- CENTRE DE LOISIRS  
Ouv. patinoire: lu 13 h 30-16 h 30; ma-ve 10 h-11 h 45 et 13 h 30-16 h 30; sa, di 14 h-16 h 30.

### LE NOIRMONT

- MÉDECINS  
Dr Bosson, p 53 15 15.

### LES BREULEUX

- MÉDECIN  
Dr Tettamanti, p 54 17 54.

## VOTATIONS

### Mots d'ordre du PSJB

1. TVA: 4 x oui. – Nul n'ignore plus la situation financière catastrophique dans laquelle la majorité bourgeoise des Chambres a placé la Confédération. Ce n'est pas sans réticences que le PSJB donne son aval à un impôt qui frappera davantage les petits revenus que les détenteurs de grosses fortunes. Mais il faut bien admettre que, faute de ressources nouvelles, la majorité parlementaire imposera des économies qui, elles aussi, toucheront d'abord les plus défavorisés d'entre nous et les régions périphériques. Le PSJB est toutefois fermement décidé à ne pas aller plus loin sur le chemin des concessions et s'opposera avec la plus grande virulence à l'arrogance de ceux qui, malgré la crise, continuent, en prônant par exemple la suppression de l'impôt fédéral direct (IFD), de proposer de véritables cadeaux aux plus riches.

2. Initiatives jumelées: liberté de vote. – Malgré le coût social très élevé lié à la consommation de tabac et d'alcool, le PSJB laisse à ses membres et sympathisants la

liberté de vote à propos de deux initiatives dont le contenu est peut-être excessif et dont l'application poserait certains problèmes. Le PSJB n'en juge pas moins sévèrement la campagne démagogique menée par les opposants à ces deux textes.

3. Votations cantonales. 4 x oui. – Le parti socialiste du Jura bernois vous recommande d'accepter les quatre objets soumis en votation cantonale, car:

– Grands dévoreurs d'eau et d'énergie, les canons à neige ne doivent être utilisés que dans des cas bien précis.

– La Banque Cantonale Bernoise a besoin de cette augmentation du capital de dotation pour se conformer aux exigences de la loi et pour assumer dans ce canton le rôle qui est le sien.

– La maternité cantonale se trouve actuellement dans un état de vétusté intolérable.

– Le nouveau bâtiment prévu à Thoune permettra de rationaliser l'administration de district...

Parti socialiste  
du Jura bernois

## Intérêts touristiques menacés

Les citoyennes et citoyens du canton sont appelés aux urnes pour se prononcer sur l'initiative de l'Association de protection de la nature de l'Oberland demandant une limitation des installations d'enneigement, communément appelées «canons à neige».

Cette initiative est combattue par les milieux du tourisme et du ski qui craignent un affaiblissement du tourisme blanc, secteur économique vital pour cette région alpine. Berne déjà est le canton le plus restrictif en matière d'installations d'enneigement. Pourquoi donc devrait-on encore le priver d'un atout important face à la concurrence des stations valaisannes et grisonnes?

Certes, on peut s'attendre à quelques contraintes sur la nature, que des directives précises sauront limiter au maximum. Les responsables de l'Office du tourisme du Jura bernois, tout en étant sensibles aux arguments

des initiateurs, considèrent qu'ils pèsent trop lourd dans la balance. A leur avis, la prise en compte des intérêts touristiques, donc économiques de l'Oberland a été éludée sans nuance au profit d'une argumentation massue, propre à impressionner l'électeur et qui fait du canon à neige un engin destructeur entre les mains de gens irréfléchis voire inconséquents.

Ils invitent donc celles et ceux qui n'acceptent pas que des intérêts touristiques soient menacés dans les Alpes bernoises à rejeter l'initiative en laissant aux instances compétentes le soin de fixer les conditions d'utilisation des canons à neige. Il va sans dire qu'une dégradation de la situation économique dans les stations bernoises aurait des répercussions sur l'ensemble du canton et donc dans le Jura bernois déjà particulièrement concerné.

Office du tourisme  
du Jura bernois

### LA SAGNE

Je vais rejoindre ceux que j'ai aimés,  
et j'attends ceux que j'aime.

### La famille de

### Monsieur

## Marcel HUMBERT

a le grand chagrin de faire part de son décès, survenu samedi dans sa 74<sup>e</sup> année, après une pénible maladie supportée avec un grand courage.

LA SAGNE, le 20 novembre 1993.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Madame Jacqueline Müller  
Clos-Dessous No 2  
2023 Gorgier

Les personnes désirant honorer la mémoire du défunt peuvent penser au Home médicalisé «Le Foyer», La Sagne, ccp 23-2386-4.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART. LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU.

### MONSIEUR CHARLES STEUDLER,

ainsi que les familles parentes et alliées, profondément émus par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées pendant ces jours de deuil, expriment à toutes les personnes qui les ont entourés, leur reconnaissance et leurs sincères remerciements.

Les présences, les messages ou les envois de fleurs leur ont été un précieux réconfort.

### La famille de

## MADEMOISELLE MARGUERITE CHARMILLOT

profondément émue par les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de deuil, exprime à toutes les personnes qui l'ont entourée sa reconnaissance et ses sincères remerciements.

### LA DIRECTION DE MONTRES TERIAM S.A.

a le pénible devoir de faire part du décès de

## Monsieur Rémy BILAT

leur fidèle concierge, pendant plus de 28 ans, dont elle gardera le meilleur souvenir.

132-511371

Réception des avis  
mortuaires:  
jusqu'à 22 heures

**La Première**

6.00 Journal du matin. 6.28 Bulletin routier. 6.30 Journal des régions et titres de 7.00. 6.42 Découvertes (1). 6.50 Journal des sports. 6.58 A fleur de temps. 6.59 Dons du sang. 7.12 Le kiosque. 7.20 Sur mesure. 7.25 Commentaire actualité. 7.30 Journal. 7.40 Coup de projecteur. 7.57 Bloc-notes économique. 8.10 Revue de la presse romande. 8.15 Le kiosque alémanique. 8.30 Journal et cours des monnaies. 8.35 Journal des sports. 8.41 Découvertes (2). 8.45 Propos de table. 8.50 A l'affiche. 9.05 Les petits déjeuners. 10.05 5 sur 5. La tête au carré. 12.05 SAS. 12.30 Journal de midi. 13.00 Après-midoux. 17.05 Femmes passions. 17.30 Journal des régions. 17.49 Journal des sports. 18.00 Journal du soir. 18.22 Forum. 19.05 Baraka. Synix. 20.05 Sport-Première. Football: Coupes européennes, 3ème tour, match aller. 22.30 Journal de nuit. 0.05 Programme de nuit.

**Espace 2**

6.10 Matin pluriel. 6.40 Clé de voûte. 7.30 Memento culturel. 8.10 Romance. 9.05 Demain la veille. 9.15 Magellan. 9.30 Classiques. 11.05 Les temps qui courent. 11.30 Entrée public. 12.30 Rue des artistes. 13.00 Dessine-moi une histoire. 13.10 Musique d'abord. 16.05 Hévétiennes. 17.05 Liaisons dangereuses. 17.30 Carré d'arts. 18.00 Jazz. 19.05 En quête de disques. 20.05 Plein feu. 20.30 Symphonie. En direct de Genève: Orchestre de la Suisse Romande. A l'occasion du 75ème anniversaire de l'OSR. Solistes: Edith Wiens, soprano; Anthony Rolfe-Johnson, ténor. 22.30 Journal de nuit. 22.40 Espaces imaginaires. 23.50 Novitads. 0.05 Notturmo

**Suisse alémanique**

6.40 Zum neuen Tag. 6.53 7 vor 7: Regionaljournal. 7.00 Morgenjournal. 7.13 Sport. 7.20 Presseschau. 7.40 Morgens-tund' hat Gold im Mund. 7.50 Zum neuen Tag. 8.00 Espresso. 9.00 Memo. Gratulationen. 9.30 Memothek. 10.00 Etcetera. 10.05 Cabaret. 10.30 Sprechstunde Gesundheit: Verstopfung. 11.05 Schlägerbarometer. 11.45 Kinderclub. 12.00 Rendez-vous. 12.03 Regionaljournal. 12.12 Rendez-vous Service. 12.30 Mittagjournal. 12.40 Rendez-vous Info. 13.05 Rendez-vous Magazin. 13.30 Rendez-vous Gast/Serie. 14.00 Siesta. Szenenwechsel Unterhaltungsmagazin. 15.00 Das waren noch Zeiten Salongespräche von 1900-1970. 16.00 Küchenlieder. 16.30 Siestafon. 17.00 Welle-1. Abendjournal. 17.25 Regionalnachrichten. 17.45 Sport heute. 18.03 Regionaljournal. 18.25 Mitteilungen. 18.30 Abendjournal/Echo der Zeit. 19.10 Sporttelegramm. 19.15 Schlagerbarometer-Hitparade. 20.00 Spasspartout. Rückspiegel; Zweierleier, Binggis-Värs, Satiramisu + Co. vom Oktober und November. 21.00 Volksmusik grenzenlos. 22.00 Radio-Musik-Box. 0.00 Nachtclub.

**RTN**

6.00 Infos SSR. 6.10 La Matinale. 6.30 Infos RTN. 6.57 Bourse de l'emploi. 7.00 Infos SSR. 7.15 PMU. 7.30 Infos RTN. 8.00 Infos SSR, revue de presse. 8.20 Journal immobilier. 8.30 Bric-à-brac. 9.01 Arc-en-ciel. 9.35 Les années 60. 10.00 Flash SSR. 10.30 Bonnes tables. 11.35 La voiture de Madame. 12.15 Infos RTN. 12.30 Infos SSR. 13.00 Dédicaces. 14.00 L'origine des bêtes. 14.15 Astuce. 15.00 Infos SSR. 15.15 Histoire d'une chanson. 15.45 Fait divers. 16.00 Le hit. 17.00 Infos SSR. 17.20 Agenda. 17.45 Infos RTN. 18.00 Infos SSR. 18.30 Magazine régional. 19.00 Colonne Morris. 20.00 Musique et sports. 23.00 Musiques. 0.00 Juke-box.

**Fréquence Jura**

6.20 L'intro mystérieuse. 6.50 Info plus. 7.00 Infos FJ + météo. 7.15 Sur le pont Moulinet. 7.30 Infos FJ. 7.45 Jeu va savoir. 8.45 Cette année-là. 9.15 Le zappeur fou. 9.30 Histoire de mon pays (Victor Erard). 9.45 L'intro mystérieuse. 10.30 Info plus. 11.45 Jeu du rire. 12.15 Jura midi. 17.05 Programme musical. 18.30 Jura soir. 19.00 Les ensorcelés. Pub Faut-il interdire la publicité pour l'alcool et le tabac? Les initiatives «jumelles» font l'objet d'un débat en direct. 18 h 45.

**Radio Jura bernois**

6.05 Secouez l'édrédon. 6.15 (et 7.15; 9.15) RJB-Info. 7.00 (et 8/9/10.00) Info Pile. 8.05 Matin tonique, jeux et agenda. 9.30 Le coup d'archet (musique classique). 10.05 Musiques aux 4 vents. 11.00 Magazine du CIP. 11.30 Les dédicaces. 12.00 Titres de l'actualité régionale, activités villageoises. 12.15 RJB-Info, journal. 12.30 Midi Première. 12.45 La bonn'occace (brocante). 13.15 RSR 1. 15.03 Musiques aux 4 vents. 16.00 Power mix. 17.30 Titres de l'actualité régionale. 17.45 RJB-Info. 18.00 Infos RSR 1. 18.30 RJB-Info bref et activités villageoises. 19.00 Retro Parade. 20.00 L'émission sans nom. 21.00 Heavy Metal Fusion. 22.00 Relais RSR 1.

**Suisse romande**

7.00 Euronews  
7.30 Fans de sport (R)  
8.15 Vive le cinéma!  
8.30 Coup d'pouce emploi  
Bâtiment et vente  
8.35 La préférée  
9.00 Top models (R)  
9.20 Spécial TVA (R)  
10.20 A bon entendeur (R)  
10.35 Vive les animaux  
Terre d'animaux:  
le dernier voyage  
du saumon  
11.00 Perry Mason  
La photo truquée  
11.50 Premiers baisers  
Une situation compliquée  
12.15 Hélène et les garçons  
12.45 T-J-midi  
13.05 Hublot  
13.15 Rosa  
13.35 Arabesque  
Un don héréditaire

**14.25**  
**Ciné du mercredi:**  
**Lucky Luke**  
Les Dalton en cavale

15.45 **Le monde merveilleux d'Hanna-Barbera**  
16.10 **La famille des collines**  
La femme fatale  
17.00 **Les Babibouchettes et le kangoroule**  
17.05 Fievel  
17.30 **Notre belle famille**  
Mark est un vrai dur  
17.55 **Paradise Beach**  
18.20 Hublot  
18.30 **Top models**  
18.55 **TéléDuo**  
19.05 **Journal romand**  
19.30 **T-J-soir**  
19.59 **Banco jass**  
20.00 **Météo**

**20.10**  
**Passe-moi les jumelles!**  
D'hôtels en cabanes

21.00 **Qui était vraiment Lee Harvey Oswald**  
Personnage clé de l'assassinat de John Kennedy, Oswald était-il un fou isolé? Ou un tueur manipulé? Et si oui, par qui? Des révélations lèvent un coin du voile.

23.05 **Les voix du temps**  
Jacques Pilet reçoit Mario Botta

23.50 **T-J-nuit**  
0.00 **Emile Chambon**  
Entretien avec le célèbre peintre genevois récemment disparu

0.20 **Cinéref: Touchol**  
Film d'Alvaro Bizzari (CH 1990)  
Avec Paolo Merico, Giuseppe Virgadamo. (Version originale sous-titrée)

1.15 **Vive le cinéma! (R)**  
1.30 **Coup d'pouce emploi (R)**  
1.35 **Bulletin du télétexte**

**Arte**

17.30 **Transit (R)**  
18.35 **Le dessous des cartes (R)**  
19.00 **Slattery + McShane**  
19.30 **Megamix**  
20.30 **Journal**

**20.40**  
**Soirée Opéra:**  
**Stiffelio**  
Opéra en trois actes de G. Verdi  
Avec José Carréras, Catherine Malfitano.  
Orchestre et chœurs du Royal Opera Covent Garden

22.45 **Fin d'automne**  
Film japonais de Yasujiro Ozu (1960)  
Avec Setsuko Hara, Yoko Tsukasa

**France 1**

6.00 **Mésaventures**  
6.28 **Météo**  
6.30 **Club mini Zig Zag**  
6.58 **Météo**  
7.00 **TF1 matin**  
7.17 **Météo**  
7.18 **Transmutazors**  
7.20 **Club mini**  
7.25 **Transmutazors**  
7.30 **Disney club mercredi**  
9.00 **Club Dorothée matin**  
11.50 **La roue de la fortune**  
12.20 **Le juste prix**  
12.50 **A vrai dire**  
13.00 **Le journal**  
13.30 **Météo**  
13.32 **Tout compte fait**  
13.40 **Highlander**  
14.35 **Club Dorothée**  
17.50 **Le miel et les abeilles**  
18.20 **Hélène et les garçons**  
18.50 **Coucou c'est nous!**  
19.50 **Le Bébête show**  
20.00 **Le journal/Sourire du jour**  
20.35 **Météo**

**20.40**  
**Spécial sport**  
Grande soirée football  
Coupe d'Europe des Clubs Champions:  
**AS Monaco-Spartak Moscou**

21.15 **Mi-temps**  
22.25 **Une heure des meilleurs moments de:**  
**Galatasaray-FC Barcelone**

23.25 **Les résumés de:**  
**Anderlecht-Milan AC**  
**FC Porto-Werder Brême**

0.25 **Le Bébête show**  
0.30 **TF1 nuit**  
0.35 **Passions**  
1.00 **Côté cœur**  
1.35 **Histoires naturelles**  
La pêche en pays de Caux  
2.15 **Ernest Leardée ou le roman de la biguine**  
3.15 **TF1 nuit**  
3.20 **Histoires naturelles**  
Sibérie, le dégel  
4.15 **TF1 nuit**  
4.20 **Mésaventures**  
4.50 **Côté cœur**  
5.15 **Musique**  
5.35 **L'aventure des plantes**  
La guerre ou la paix

**Eurosport**

8.30 Step Reebok. 9.00 Rallye: Championnat du monde (R). 9.30 Aerobic: Championnat du monde (R). 10.30 Patinage artistique: Coupe des Nations, Gelsenkirchen (R). 12.00 EuroGoals (R). 13.00 Eurofun (R). 14.00 Rallye: Championnat du monde (R). 14.30 Football américain de la NFL 1993/94 (R). 16.00 Football gaélique (R). 17.00 Triathlon. 18.00 Equitation: Coupe du monde, Berlin. 19.00 Jeux Olympiques de Lillehammer. 19.30 Eurosport News. 20.00 Top Rank Boxing. 21.30 Motors: Magazine. 23.00 Football: Coupes d'Europe. 1.00 Eurosport News.

**RAI**

12.35 La signora in giallo. 13.30 Telegiornale. 13.55 Tre minuti di. 14.00 Uno per tutti. All'interno: 14.05 Prove e provini a Scommettiamo che...? Spettacolo. 14.50 Lo sai dove sei? Gioce. 15.20 Cartoonbig! 16.00 lo Lassie. 16.25 Il microfono è Big! 16.35 E che lingua parli? 17.00 Big news. 17.10 Uno per tutti con i cartoonbig! 17.35 Spaziolibero. Documenti. 17.55 Oggi al Parlamento. 18.00 Tg 1/Appuntamento al cinema. 18.15 Nancy, Sonny + Co. 18.45 Totò, un'altro pianeta. Documentari. 19.40 Almanacco del giorno dopo. 19.50 Che tempo fa. 20.00 Telegiornale. 20.30 Sport. 20.40 Calcio. 22.50 Speciale Coppa. 23.00 Tg 1. 23.05 Mercoledì sport. 0.00 Tg 1 Notte Che tempo fa. 0.30 Oggi al Parlamento. 0.40 DSE: Sapere. Documenti. 1.10 Caroline Cherie. Film di Dany De La Petellère (1967). 2.50 L'aguato. Film di Gerardo Herrero (1978). 4.15 Tg 1.

**RTP**

17.00 RTPi junior. 17.30 Jornal da tarde. 18.00 Ricardina e Marta. Telenovela. 18.30 TV 7. Magazine. 19.30 Cuidado com as imitações. Com Fernando Pereira e o "karaoke". 20.00 Telegiornal. 20.35 Verão quente. Telenovela. 21.00 Financial Times. Notícias da economia. 21.10 De Caras. José Eduardo Moriz e as grandes entrevistas. 22.25 Rotações. Magazine do automóvel. 23.25 Notícias e fecho.

**France 2**

5.55 **Monsieur Belvédère**  
6.20 **Dessin animé**  
6.30 **Télématin**  
8.30 **Amourusement vôtre**  
8.55 **Amour, gloire et beauté**  
9.20 **Télévisator 2**  
11.20 **Flash info**  
11.25 **Motus**  
11.55 **Pyramide**  
12.20 **Ces années-là**  
12.59 **Journal/Météo**  
13.50 **Le renard**  
Onde mortelle  
14.45 **Tiercé**  
15.00 **Les deux font la paire**  
Le prix de la liberté  
15.50 **La chance aux chansons**  
16.35 **Des chiffres et des lettres**  
17.05 **Giga**  
17.10 **L'annexe**  
17.40 **Sauvés par le gong**  
18.05 **Sois prof et tais-toi**  
18.35 **Un pour tous**  
19.15 **Que le meilleur gagne**  
19.45 **Tirage du Loto**  
20.00 **Journal**  
20.35 **Journal des courses/Météo**  
20.45 **Tirage du Loto**  
20.50 **Mercredis de la vie:**  
**Julie, bientôt douze ans et demi**  
Film TV d'Olivier Langlois  
Avec Evelyne Bouix, Jean-Marie Winling  
**Première ligne:**  
**Le Louvre imaginaire**  
Film documentaire d'Alain Fleischer

23.55 **Journal/Météo**  
0.15 **Le cercle de minuit**  
1.25 **Histoires courtes:**  
**Une cuillerée pour papa**  
D'Anne Weil  
Et puis elle est partie  
De Christian Argentinio  
**La boxeuse**  
De Carole Keruzore

1.55 **Mille univers, une langue**  
2.20 **Bas les masques (R)**  
3.35 **Emissions religieuses (R)**  
4.40 **24 heures d'info**  
5.05 **La chance aux chansons**

**M 6**

6.05 **Boulevard des clips**  
7.00 **M6 express**  
7.05 **Contact 6 manager**  
7.15 **Les matins d'Olivia**  
9.00 **M6 express**  
9.05 **Boulevard des clips**  
10.00 **M6 express**  
10.05 **Boulevard des clips**  
11.00 **M6 express**  
11.05 **Jet set**  
12.00 **M6 express/Météo**  
12.05 **Papa Schultz**  
L'arme absolue

12.35 **Les routes du paradis**  
Une bonne action (1)  
13.25 **M6 kid**  
Dessins animés

13.30 **Les aventures de Tintin**  
14.20 **Robin des bois**  
14.50 **Barnyard commando**  
15.15 **Draculito**  
16.00 **E=M6**  
Magazine scientifique

16.30 **Fax'o**  
17.00 **Multitop**  
17.30 **L'étalon noir**  
Rêve brisé

18.00 **Code quantum**  
Futur boy  
19.00 **Deux flics à Miami**  
Tous les coups sont permis

19.54 **6 minutes/Météo**  
20.00 **Papa bricole!**  
Cartes sur table!  
20.35 **Ecolo 6**  
20.45 **Pas une seconde à perdre!**  
Téléfilm français de Jean-Claude Sussfeld  
Avec Michel Leeb, Anne Letourneau

22.15 **D'amour et de haine**  
Téléfilm allemand de Nina Grosse  
Avec Helmut Berger, Michael Greiling

0.00 **Emotions**  
Magazine de charme  
0.30 **6 minutes**  
0.40 **Fax'o**  
1.05 **Ecolo 6**  
1.10 **Boulevard des clips**  
2.00 **Salsa opus 5**  
Cuba  
2.55 **Les as de guerre**  
Documentaire  
3.20 **Les pompiers volants**  
3.55 **Fréquentar**  
5.15 **Culture rock**  
5.40 **Culture pub**

**France 3**

7.00 **Premier service**  
7.15 **Bonjour les petits loups**  
8.00 **Les Minikeums**  
12.00 **12/13**  
12.05 **Le programme de votre région**  
12.30 **Editions régionales**  
12.45 **Edition nationale**  
13.00 **Votre cas nous intéresse**  
13.30 **La conquête de l'Ouest**  
14.20 **Document animalier**  
14.45 **Le magazine du Sénat**  
15.00 **Questions au Gouvernement à l'Assemblée Nationale**  
16.45 **Les délires d'Hugo**  
17.45 **Une pêche d'enfer**  
18.25 **Questions pour un champion**  
18.50 **Un livre, un jour**  
19.00 **Soir 3**  
Rendez-vous d'information  
19.09 **Editions régionales**  
19.31 **19/20 (suite)**  
20.05 **La grande classe**  
20.30 **Le journal des sports**  
20.50 **La marche du siècle**  
Etats d'urgence (5): Algérie  
22.30 **Soir 3**  
23.00 **Mercredi chez vous**

**TV 5 Europe**

6.00 **Monsieur le Ministre**  
6.30 **Télématin**  
8.00 **Flash canal infos/Météo**  
8.05 **Journal télévisé canadien**  
8.30 **Flash canal infos/Météo**  
8.35 **Comment ça va? (R)**  
9.00 **Flash canal infos**  
9.05 **Strip tease (R)**  
10.00 **Feu vert**  
10.30 **Magellan**  
10.45 **Parlement européen**  
11.00 **Magazines européens**  
11.30 **Objectif Europe (R)**  
12.00 **Flash canal infos**  
12.05 **La chance aux chansons**  
12.35 **Météo internationale**  
12.40 **Journal télévisé suisse**  
13.05 **Monsieur le Ministre (R)**  
13.30 **Les grands jours du siècle (R)**  
14.30 **Le jardin des bêtes (R)**  
15.30 **En toute liberté**  
Invité: Charles Ronsac

16.00 **Infos TV5**  
16.10 **Vision 5**  
16.25 **Comment ça va?**  
16.50 **La cuisine des mousquetaires**  
17.05 **Une pêche d'enfer**  
17.40 **Archéologie**  
18.00 **Questions pour un champion**  
18.30 **Journal TV5**  
18.55 **Revue de presse africaine**  
19.00 **Des chiffres et des lettres**  
19.30 **Journal télévisé belge**  
20.00 **Temps présent**  
21.00 **Journal télévisé de France 2**

**21.30**  
**Comédie comédie:**  
**Les enfants d'Edouard**  
Comédie en 3 actes de Marc-Gilbert Sauvajan  
Avec Marthe Mercadier (photo), David Brécourt



23.20 **Faut pas rêver**  
0.20 **Le soir sur la 3/Météo**  
0.50 **Ex-libris**  
2.00 **La chance aux chansons (R)**  
2.30 **Strip tease (R)**  
3.30 **Feu vert (R)**  
4.00 **Magellan (R)**  
4.15 **Parlement européen (R)**  
4.30 **Magazines européens (R)**

**tve**

13.30 **Los pasos de Ulloa. Nueva serie.**  
14.30 **No te rías que es peor.** 15.00 **Telediario.** 15.30 **Telenovela: Tu mundo y el mío.** 16.15 **El menú de cada día de Karlos Arguiñano.** 16.30 **Pasa la vida.** 18.30 **Pinnic: Cifras y letras junior.** 19.00 **Telegenovela: Sólo por ti.** 19.55 **A las ocho.** Magazine. 21.00 **Telediario.** 21.30 **Quién sabe d'onde?** 23.00 **En primera.** 0.00 **Telediario internacional.**

**Suisse alémanique**

7.00 Euronews. 8.00 Schulferrsehen: Le petit monde de Pierre. 9.00 TAF-news. 9.05 TAFjob. 9.10 Die Springfield-Story. 9.50 rätselTAF. 10.15 Das Model und der Schnüffler. 11.00 TAF-news. 11.05 Henderson. 11.25 Samschtig-Jass. 12.00 TAFPflanzen. 12.10 Golden Girls. 12.35 TAFminigame. 12.45 TAFbazar. 13.00 TAFnews. 13.05 Lindenstrasse. 13.35 TAFminigame. 13.45 Tatort Schimanski. 15.15 Uebriegers... 15.25 Trickfilm. 15.35 Polizeiinspektion 1. 16.00 TAFnews. 16.05 Diagonal. Die natürliche Küche. 16.50 Kinder- und Jugendprogramm. 17.15 Abenteuer Lesen. 17.40 Gutenacht-Geschichte. 17.55 Tagesschau. 18.00 Praxis Bülowbogen. 19.00 Schweiz aktuell. 19.30 Tagesschau. 19.50 Météo. 20.00 Nach langer Zeit (5/7). 20.55 Rundschau. 21.50 10 vor 10. 22.20 Filmszene Schweiz: "Der Handkuss". Buch/Regie: Alexander J. Seiler. 23.30 Svizra rumantscha. 0.15 Nachtbulletin/Météo.

**Suisse italienne**

6.30 TextVision. 7.00 Euronews. 12.00 Cosa bolle in pentola? 12.30 Mezzogiorno di sport. 12.45 TG tredici. 13.00 Padri in prestito. 13.25 999. Circhi. 14.20 Dove vai sono quai. Film commedia di Frank Tashlin (USA 1963). 15.50 "A" come animazione. Cartoni animati. 16.00 TextVision. 16.05 Teledisney: Avventure in TV. 17.00 Un sogno nel cuore. 17.30 Tivutiva? Bigbox Club. 18.00 Press Gang. 18.25 Cosa bolle in pentola? 19.00 TG Flash. 19.05 Buonasera. 19.30 Il quotidiano. 20.00 Telegiornale. 20.25 Météo. 20.30 Nato il 4 Luglio. Film drammatico di Oliver Stone (USA 1989). 22.55 TG sera/Sportsera/Météo. 23.25 Lou Reed Magic and loss. 0.25 TextVision.

**SPLUS**

6.00 Euronews (e/d). 7.00 Textvision S Plus (d/i). 11.00 Euronews (d/e). 12.30 Ehekriege. 15.00 Euronews (d/e). 17.00 Textvision S Plus (d). 18.00 Euronews (d/e). 18.30 Fax. 18.35 Quadro. 18.40 Cartoon. 18.50 Taxi. 19.15 Fax/Météo. 19.20 Eurocops: Schweigegeld. 20.25 22.15 Football: UEFA. 22.15 Fax/Météo. 22.20 City Polis. Politik im Gespräch. 23.10 ca. Formel S (1+2/W)

**Allemagne 1**

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.02 Für Kinder. 14.30 Die Gespenster von Flatterfels. 15.00 Tagesschau. 15.03 Ping Pong. Junior Club. 15.30 Boing! Familien-Spielshow. 16.00 Tagesschau. 16.03 Frauengeschichten. 16.30 Hey, Dad! Australische Familiensmodie. 17.00 Tagesschau. 17.05 punkt 5-Länderreport. 17.15 Harry's Nest. 17.40 Regionale Information. 17.50 Tagesschau-Telegramm. 17.55 Im Schatten der Gipfel. 18.50 Tagesschau-Telegramm. 18.55 Wildbach. 19.58 Heute abend im Ersten. 20.00 Tagesschau. 20.15 Kinder der Welt. 20.49 Tagesshemen-Telegramm. 20.50 Skala. 21.00 Schuld kennt kein Vergessen. Amerik. Spielfilm (1991). 22.30 Tagesshemen. 23.00 Nachschlag. 23.05 Nacht-Studio: Die Nacht, der Tag. (Nuit et jour). Franz.-belg. Spielfilm (1991). 0.40 Tagesschau. 0.45 Killer McKoy. Amerik. Spielfilm (1947).

**ZDF**

13.00 ZDF-Mittagsmagazin. 13.45 infoteme. Unterhaltsames Ratgebermagazin. 14.00 Von Monet bis Picasso. 14.30 Roda Roda Geschichten. 14.55 WISO-Tip. 15.00 Heute. 15.03 Kinderstudio. 15.30 Achterbahn. 16.00 Logo. Nachrichten für Kinder. 16.08 Heute-Schlagzeilen. 16.09 Die Simpsons. 16.35 Kraftwerk zu verkaufen. 17.00 Heute/Sport/Wetter. 17.15 Länderjournal. 17.45 Der Landarzt. 18.45 Lottó am Mittwoch-Ziehung A und B. 19.00 Heute. 19.20 Wetter. 19.25 Diese Drombsches. 21.00 Achtung! Lebende Tiere! 21.45 Heute-Journal. 22.15 Zündstoff: Das braune Netzwerk. 23.00 Derrick. 0.00 Zeugen des Jahrhunderts.

**SÜDWEST**

14.00 Farbe herstellen. 14.15 Farbe deuten. 14.30 Der Liebe auf der Spur. 14.59 Heute abend in Südwest 3. 15.00 Hallo, wie geht's? 15.15 A Z Lifeshow. 15.45 Hit Clip. 16.15 Mark(t) und Pfenning. 17.00 Englisch. 17.30 Sesamstrasse. 18.00 Twist total. 18.23 Phillip. 18.26 Sandmännchen. 18.30 Südwest aktuell. 18.35 Was die Grossmutter noch wusste: Reh und Hirsch. 19.05 Hallo, wie geht's? 19.19 Heute abend in Südwest 3. 19.20 Landesschau. 19.48 Landesschau aktuell. 20.00 Tagesschau. 20.15 Länder- Menschen-Abenteuer. 21.00 Nachrichten. 21.15 Landesschau-Forum. Auf Steuerzahlers Kosten Wenn Städte verschwenden statt sparen. 22.15 Rumpole von Old Bailey (6/11). 23.05 Intergirl. Russischer Spielfilm (1989). 1.25 Schlussnachrichten.

# Tous les chemins mènent à Moscou

Si les orchestres russes connaissent la musique, ceux qui peuvent se vanter d'avoir souvent joué les compositeurs suisses sont peu nombreux. Le Centre international «All the World», dirigé à Moscou par Olga Garibova et Inna Khamaza, s'est donné pour but de faire connaître les principaux maîtres du XXe siècle. Avec le soutien de la Fondation Pro Helvetia, de l'Opéra décentralisé, le chef d'orchestre neuchâtelois Valentin Reymond créera en Russie «Les hymnes du silence» du compositeur fribourgeois Norbert Moret.

Le concert aura lieu samedi 4 décembre, au Conservatoire de Moscou, une salle que l'on pourrait comparer au Konzerthaus de Vienne. L'Orchestre symphonique d'Etat de la chapelle de Russie, interprétera l'ouverture «Manfred» de Schumann, donnera en première exécution russe «Les hymnes du silence» pour grand orchestre, trois trombones, orgue et percussion, de Norbert Moret, et «Die verklärte Nacht», de Schoenberg, partition qui n'a plus été à l'affiche à Moscou depuis 37 ans.

- D'où est issu l'Orchestre symphonique d'Etat de la chapelle de Russie, que vous allez diriger Valentin Reymond?

Il y a à Moscou trois grands orchestres: celui de la Radio, la Philharmonique et le symphonique. C'est ce dernier que je conduirai. L'ensemble a conservé l'appellation «d'Etat de la chapelle de Russie» par référence au chœur qui l'accompagne.

- Qui a composé le programme?

Les organisateurs ont exigé une œuvre d'un compositeur suisse contemporain, dédiée au chef invité. «Les hymnes du silence» de Norbert Moret remplissent la condition. De plus j'aime l'œuvre, je l'ai beaucoup travaillée, je sais ce que je veux

en faire. Norbert Moret a un langage personnel, original. La partition, d'une durée 30 minutes, donnera une image caractérisée de la musique suisse.

- De combien de temps disposez-vous pour travailler avec l'orchestre?

J'aurai cinq répétitions de quatre heures. La percussion, abondante, dans l'œuvre de Moret, peu rythmique, employée pour la couleur sonore, nécessitera sans doute quelques «partielles» avec le registre. Il y a un instrument, introuvable en Russie, en l'occurrence des cloches accordées sur deux octaves et demie, que j'emène avec moi.

Je prévois que Schoenberg prendra également du temps, comme «Manfred» de Schu-



Norbert Moret fera l'événement à Moscou. (Photo sp)



Valentin Reymond à la tête de l'Orchestre symphonique de Krasnoïarsk.

(Photo sp Henry)

mann, partition qui n'est pas au répertoire de l'orchestre. Nous ferons un enregistrement en direct, les installations de la salle du Conservatoire étant performantes, nous allons les utiliser.

- Est-ce la première fois qu'un compositeur suisse sera joué en Russie?

Arthur Honegger a sans doute été à l'affiche. En revanche, on ne sait pas qui est Frank Martin en Russie et Norbert Moret sera une «première» à l'Est. Pourtant les orchestres russes ont des compétences en matière de musique contemporaine, il ont d'excellents compositeurs.

Les orchestres de l'Est ont le sens du style, ils sont ouverts, avides de connaître. Sous la baguette de Valentin Reymond, ils

sauront rendre aux «Hymnes du silence» leur vraie ferveur.

## NORBERT MORET FERA L'ÉVÉNEMENT

Norbert Moret est né dans une famille paysanne de la Broye fribourgeoise. A dix-sept ans, la découverte de Bach l'orienta vers la composition. Formé à l'orgue, il suit les cours du Conservatoire de Fribourg, puis, à Paris, les classes de Messiaen, de Leibowitz. A Vienne il bénéficie de l'influence de Furtwängler et d'Arthur Honegger.

Mais Fribourg n'avait pas de place pour un compositeur participant à une musique nouvelle et c'est dans l'isolement, parallèlement à un travail d'enseignant,

que Norbert Moret traça sa voie.

D'un jour à l'autre, en 1974, le monde musical découvre l'œuvre de Moret. Paul Sacher le presse d'écrire, Rostropovitch lui commande un concerto pour violoncelle, donné en première audition à Zurich en 1988, Anne-Sophie Mutter crée son concerto pour violon au Festival d'Ascona en 1988, Armin Jordan et l'OSR jouent les «Diotimas Liebeslieder» au Festival de Lucerne en 1988. A l'occasion de son centenaire, la Société de musique de La Chaux-de-Fonds a passé commande d'une œuvre qui a pris la forme d'un Divertimento en trois mouvements, créé en 1993. Aujourd'hui, pour Suzanne Mebes,

virtuose hollandaise, Norbert Moret écrit un concerto pour guitare et orchestre. Et le compositeur vient de jeter sur le papier les premières notes d'un concerto pour cor dédié au musicien chaud-fonnier Bruno Schneider.

«Je suis très heureux, dit Norbert Moret, que Valentin Reymond, parmi les meilleurs jeunes chefs suisses, interprète «Les hymnes du silence» à Moscou. La partition a été créée en Suisse en 1978, Paul Sacher l'a présentée à Bâle et à Zurich. Cette œuvre, en trois mouvements, je l'ai portée vingt ans en moi. C'était en 1945, poursuit Norbert Moret, j'avais assisté à mes cours et je rentrais à vélo. La bise «noire» soufflait, violente et glacée. La forêt, déchaînée, faisait un bruit de mer en colère. Le pollen, que la bise entraînait, semait à tout vent pour le grand rite de la fécondation. La voix des grandes orgues m'enveloppait, une percussion magique grondait sourdement et des trombones, de leurs appels, crevaient le crépuscule: «Tempête de vie», premier mouvement de l'œuvre était né. Sans que rien l'annonçât, un calme subit m'envahit tout entier. Je ne percevais plus aucun bruit. Seul, à vélo, je fredonnais une mélodie étrange: «Solitude vierge» le deuxième mouvement suivait. Un coup de tonnerre brisa tout à coup le calme et changea l'atmosphère, une étoile se risquait dans le ciel. Son pouvoir de rayonnement était exceptionnel, elle était ré majeure: «Fusée vers l'étoile» le troisième mouvement sera un chant d'espoir. Et je me disais sur la route, ce chant d'espoir, tu le chantes, plus tard, quand tu sauras ton métier...»

«Les hymnes de silence» de Norbert Moret, nés de plusieurs décennies de silence, retentiront, symboliques, à Moscou.

Denise de CEUNINCK

## Comédiens amateurs: la scène est à vous!

Reflet des particularités de notre société, le théâtre amateur est en plein développement. Au-delà des différences de motivations, d'orientations artistiques des membres, les compagnies naissent et progressent tous azimuts.

Le théâtre amateur est né, il y a fort longtemps, dans le besoin de communication des gens. Forces vives d'une bourgade, les sociétés de gymnastique, les fanfares et autres chœurs paroissiaux réunissaient la plupart des habitants d'une ville, à une époque où la télévision n'existait pas. Ces loisirs culminaient lors des soirées annuelles. Répertoire limité, on concevait alors le théâtre comme l'accompagnement de quelque chose.

Ces traditions sont encore

bien vivantes aujourd'hui. Mais le théâtre des troupes amateurs de la région, et des écoles, a été éclairé et enrichi. L'apport du Théâtre populaire romand sur ce terrain n'est pas négligeable.

Pendant plus de vingt ans, le TPR a collaboré étroitement avec les comédiens amateurs de la région. Les spectacles présentés aux écoles ont sensibilisé un nouveau public. Le travail d'animation dans les classes, les stages pour enseignants, ces derniers souvent membres de troupes d'amateurs, ont fait progresser d'autres néophytes. Aujourd'hui ces troupes atteignent des résultats remarquables, de plus elles sont capables de mettre en scène les meilleurs auteurs.

Quels besoins poussent des gens, différents, à monter sur une scène?

- La magie d'être là, avec d'autres, et de faire vivre une histoire

- Je peux raconter mes plaisirs et mes peurs à travers un autre langage que le mien

- La parole devient facile alors que, taciturne et secret, j'ai de la peine à m'exprimer

- Je veux oublier le quotidien - J'aimerais apprendre à bouger, à me concentrer, à avoir confiance en moi

### L'ATELIER A JOUÉ «LE CERCLE DE CRAIE CAUCASIEN» DE BRECHT

Après Ionesco «La cantatrice chauve», après Pinter «La voix du sang» (troisième prix au Festival international de Saint-Louis en Alsace), L'Atelier a travaillé «Le cercle de craie caucasien» dans la mise en scène de Fermin Belza Gomez.

«Le Cercle de craie caucasien» c'est la rencontre de deux séries d'aventures, celle de la servante au grand cœur et du juge: des pauvres. Le texte invite à une réflexion sur la société, la justice, il convoque toutes les ressources de la magie théâtrale, du mélodrame à la féerie de l'Orient. Et c'est cette confrontation que Fermin Belza Gomez a privilégiée: l'image vivante et l'image projetée sur écran. Eisenstein, Malevitch, Rotchenko... la politique sous-jacente, Belza Gomez l'a traitée en artiste.

Et le miracle est encore ailleurs. Les dix comédiens et comédiennes de L'Atelier, d'auteurs, tels Sandra Bovay ou Claude Moullet, très à l'aise sur les planches, d'autres en scène pour la première fois - et c'est incroyable - ont monté l'im-

mense texte en trois mois. Le décor était de Didier Jeannin, les costumes de Brigitte Zahnd, les lumières de José Bouzas. Tous ont dit haut et fort le confort du Casino du Locle, où se sont déroulés les spectacles.

### LA THÉÂTRALE DE BIENNE VA JOUER «CASIMIR ET CAROLINE» DE HORVATH

La pièce a été créée le 18 novembre 1932 à Leipzig. L'action se situe pendant la fête de la bière à Munich. Une foule de badauds déambule. Tout se passe dans les rires et la musique. On lève la tête pour voir passer le Zeppelin, l'orchestre intervient, glisse des airs de swing, de valse, de fanfare... Les rapports entre les amants Casimir et Caroline sont tendus... les jeunes n'oublient pas leurs problèmes de chômage, tandis que le parti nazi étend son influence...

Issue d'un groupe littéraire de grande tradition, la Théâtrale de Bienne a été fondée en 1909. De «La charrue et les étoiles» de Sean O'Casey à «Iphigénie Hôtel» de Michel Vinaver, le répertoire est très vaste. Les comédiens ont travaillé sous la patte de metteurs en scène de renom, dont Charles Joris.

Dans la mise en scène de Christian Wilhelm, 16 comédiens et comédiennes joueront le texte de Horvath, tandis que l'orchestre du spectacle, 8 musiciens, interprète la musique originale de Gérard William.

D. de C.

● Théâtre de Beau-Site, La Chaux-de-Fonds Samedi 27 novembre, 20 h 30 (L'orchestre donnera un concert à 16 h au P'tit Paris)

## Hommage à Michel Berger



Fils du professeur de médecine Jean Hamburger et de la pianiste Annette Haas, Michel Berger a reçu en héritage une forme de sensibilité artistique qu'il accommoda à la musique qu'il aime.

Après un passage chez les Yéyés en 1963, ses références musicales se firent rapidement plus sérieuses. Avec Véronique Samson, qu'il produisit chez Pathe Marconi où il était directeur, il forma pendant 6 ans un duo de pianistes-auteurs-compositeurs où ses textes révélaient sa formation universitaire. Michel Berger fit un immense bond en avant avec la création, en 1979, de l'opéra rock «Starmania», suivi plus tard de «La légende de Jimmy». Michel Berger qui avait épousé France Gall, écrivit pour elle toute une suite de chansons.

D. de C.

● Temple du Bas, Neuchâtel Vendredi 26 novembre 20 h 30



L'Atelier joue Le Cercle de craie caucasien, de Bertolt Brecht. (Photo sp Moullet)

Initiatives populaires «pour la prévention des problèmes liés au tabac et à l'alcool»

# Toute publicité interdite

**Faut-il interdire pratiquement toute publicité pour les boissons alcoolisées et pour le tabac? C'est ce que demandent les deux initiatives populaires «pour la prévention des problèmes liés à l'alcool» (première initiative) et «au tabac» (deuxième) – dites initiatives jumelles. L'essentiel du débat a porté sur le lien entre ces deux termes: l'interdiction de la publicité constitue-t-elle un moyen efficace de prévention? Parallèlement, les partisans mettent l'accent sur les dégâts causés à la santé par l'alcool et le tabac, alors que les opposants parlent des répercussions économiques d'une interdiction de la publicité.**

En 1979, deux citoyens sur trois refusaient une initiative populaire lancée par les Jeunes Bons Templiers, qui exigeait déjà une interdiction de la publicité pour l'alcool et le tabac. Dix ans plus tard, le 11 octobre 1989, un comité émanant des milieux médicaux déposait deux initiatives réclamant le même type d'interdiction.

Par  
**François NUSSBAUM**

## RENONCER À LA PUB

Elles visent toutes deux à inscrire dans la Constitution fédérale «l'interdiction de la publicité pour les boissons alcoolisées et pour le tabac, ainsi que pour leurs marques». Publicité également interdite pour les «prestations de services et les marchandises qui leur ressemblent ou font penser à elles, par le texte, l'image ou le son». Petite nuance: la loi «peut autoriser des exceptions limitées à des cas particuliers».

L'initiative sur le tabac ajoute: «Un pour cent, au moins, du produit de l'imposition du tabac doit être utilisé, avec le concours des cantons, à

la prévention des maladies dues au tabac». Celle sur l'alcool précise: «La publicité pour des boissons sans alcool doit être clairement reconnaissable comme telle».

## NON, SANS CONTRE-PROJET

Le Conseil fédéral a recommandé le rejet de ces initiatives, jugeant les mesures proposées comme disproportionnées par rapport au but visé. Il a toutefois proposé un contre-projet indirect (au niveau de la loi), autorisant la publicité dans les journaux et magazines, ainsi qu'aux points de vente, à condition qu'elle soit informative. Elle restait interdite à la radio et à la TV, ainsi que dans les magazines pour jeunes.

Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux refusé d'entrer en matière sur ce contre-projet. Ils se sont contentés de recommander au peuple et aux cantons de rejeter les deux initiatives.

Sous réserve des «exceptions limitées» (qu'il faudrait définir précisément dans une loi d'application), les initiatives jumelles sont très contraignantes. D'une part, l'interdiction de publicité

directe concerne tous les produits alcoolisés et ceux du tabac, et s'appliquerait à tous les supports publicitaires: journaux, cinéma, télévision, radio, affiches, placards, etc.

## GITANE, CHAMEAU ET PETITS CHIENS

D'autre part, l'interdiction frappe également la publicité indirecte (pour tout ce qui «ressemble ou fait penser» à ces produits). Ce n'est pas seulement le paquet de «Camel» qu'on ne pourra plus représenter, mais également le chameau qui symbolise cette marque. Même chose avec la silhouette féminine des cigarettes «Gitane» ou les deux petits chiens du whisky «Black and White».

Cette extension de l'interdiction touchera donc les produits de certaines marques qui utilisent leur symbole pour vendre tout autre chose: vestes, T-shirts, bottes, sacs, parfums, etc. Par ailleurs, les cendriers, parasols, casquettes, verres, lunettes ne devront plus porter une marque (ou son symbole) liée à l'alcool ou au tabac. Question insidieuse d'un opposant: un restaurateur pourra-t-il encore

vanter, dans un journal, la saveur de son coq au vin?

## LA SANTÉ EST EN JEU

Pour les initiants, la question n'est pas là. Ou plutôt, ces inconvénients ne doivent pas entrer en ligne de compte, dans la mesure où la santé publique – et notamment celle des jeunes – est en cause. Or, disent-ils, 13.000 personnes meurent annuellement en Suisse en raison de leur consommation d'alcool et/ou de tabac. Environ 50.000 jeunes commencent à fumer chaque année. Globalement, l'alcoolisme et le tabagisme coûtent trois milliards de francs par an à l'économie (traitements médicaux, invalidité, pertes d'emploi, productivité réduite).

Pour les auteurs des initiatives, l'interdiction de publicité ne peut qu'entraîner une baisse de la consommation d'alcool et de tabac. Les opposants, eux, démentent: la publicité est uniquement destinée à défendre des marques, à conserver une clientèle ou à l'augmenter au détriment d'un concurrent. Ils affirment que la valeur véritablement incitative est pratiquement nulle.

F.N.

## DEMAIN l'environnement

### MOTS D'ORDRE

#### Pour les initiatives:

Parti socialiste, Alliance des indépendants, Parti évangélique et populaire, Parti écologiste, Parti du travail, Démocrates suisses, Union démocratique fédérale.

Fédération des médecins suisses (FMH), Association suisse des infirmières et infirmiers, Société suisse de pharmacie, Croix-Bleue, ainsi qu'une vingtaine d'organisations et d'instituts de protection de la jeunesse et de prévention de l'alcoolisme et du tabagisme.

#### Contre les initiatives:

Parti radical, Parti démocrate-chrétien, Union démocratique du centre, Parti libéral, Lega tessinoise, Parti des automobilistes.

Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Union suisse des arts et métiers, ainsi que les associations des éditeurs de journaux, des cafetiers, restaurateurs et hôteliers, des négociants en vins et en spiritueux, et de l'industrie alimentaire.

#### Liberté de vote:

Parti suisse des fédéralistes européens, démocrates-chrétiens tessinois, socialistes jurassiens, consommatrices alémaniques, Fédération des sociétés d'employés.

### PUBLICITÉ

#### EN CHIFFRES

En 1991, les dépenses publicitaires en général ont atteint, en Suisse, environ 3,8 milliards de francs, dont 135 millions (3,5%) pour le tabac et les boissons alcoolisées.

Une part de 49 millions est allée dans les journaux, 37 millions dans les magazines et illustrés, 35 millions dans la publicité extérieure (affiches, placards), 8 millions dans les cinémas et 6 millions dans la presse spécialisée.

Les revenus publicitaires de la presse, provenant de l'alcool et du tabac, varient d'une publication à l'autre: 5% dans «La Suisse», 10% dans le «Blick», 17% dans l'«Hebdo», 20% dans l'«Illustré» (chiffres 1991).

La publicité pour l'alcool se répartit ainsi: 30 millions pour les spiritueux et vins mousseux, 15 millions pour la bière, 10 millions pour le vin.



## La médecine se mobilise

En Suisse, 10.000 personnes meurent chaque année des suites de la consommation du tabac. Un tiers des cancers y sont liés. Le cancer du poumon chez la femme est en train de se développer dangereusement. Dans les hôpitaux, plus d'un patient sur dix est victime des méfaits du tabac ou de l'alcool.

Les maladies ou les accidents liés à l'alcool provoquent 3000 décès par an. Plus de 500.000 des adultes consomment quotidiennement des quantités d'alcool dangereuses pour leur santé, et 150.000 en sont dépendants.

Fort de ces chiffres, le Dr Felix Gutzwiller, chef de l'Institut de médecine sociale et préventive de l'Université de Zurich, pose la question de la proportionnalité: l'intérêt général justifie-t-il que l'on déroge au principe de la liberté du commerce et de l'industrie (art. 31bis de la Constitution fédérale) en restreignant la publicité alcool/tabac?

Pour le Dr Gutzwiller, la réponse ne fait aucun doute: «Le tabac et l'alcool ne sont pas des produits conventionnels, puisqu'il s'agit de substances possédant un potentiel de dépendance élevée et causant d'énormes méfaits sur la santé». Aucune raison, donc, ne pas les soumettre aux mêmes contraintes que les médicaments et les poisons.

La publicité n'est pas seule responsable de la consommation d'alcool et de tabac, admet-il. Mais, sur 21 études, conduites dans le monde entier, sur la

relation entre publicité et consommation, 16 ont, selon les partisans des initiatives, prouvé qu'il existait bel et bien une corrélation directe. «L'interdiction de la publicité est donc efficace», affirme-t-il.

Le Dr Fred Paccaud, de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, fournit quelques chiffres à cet égard. L'interdiction de la publicité pour les cigarettes a entraîné une réduction de la consommation de 4% au Canada, de 5,5% en Nouvelle-Zélande, de 7% en Finlande, de 9% en Norvège.

De toutes façons, les meilleurs résultats dans la prévention seront obtenus par une action simultanée sur plusieurs fronts, ajoute le Dr Paccaud: interdiction de publicité, augmentation des prix, limitation des points de vente, larges campagnes d'information sur les méfaits.

Le conseiller national Hugo Wick, démocrate-chrétien bâlois et pédiatre, propose que les sommes consacrées par l'industrie du tabac à la publicité soient converties en augmentation de prix. Ce qui correspondrait à 14 centimes par paquet de cigarettes. Une Fondation pour le sport, la culture et la santé pourrait gérer ces fonds et les utiliser dans des campagnes de prévention, sous forme de publicité dans les journaux, de sponsoring sportif et culturel.

(fn)

## USAM: initiatives trompeuses

Coordonné par l'Union suisse des arts et métiers (USAM), un comité d'opposition s'est formé «contre les interdictions publicitaires abusives». Il s'insurge en premier lieu contre le titre des initiatives: en fait de «prévention», c'est plutôt de «privation» de la liberté d'informer et d'être informé qu'il s'agit.

Le directeur de l'USAM, Pierre Triponez, estime que les initiants ne cessent de jouer avec des chiffres «farfelus, indéfendables sur le plan scientifique». Selon lui, ce n'est pas 21 mais 230 études qui ont été réalisées dans le monde sur le lien éventuel entre publicité et consommation d'alcool et de tabac, dont deux tiers prouvent clairement que ce lien n'existe pas.

Le comité d'opposition constate qu'en 1987, 36% des jeunes Norvégiens de 14-15 ans et 21% de jeunes Finlandais fumaient, alors que la publicité pour le tabac y est interdite, respectivement depuis 1975 et 1978, à la radio, à la TV et par affiches. En Suisse, seuls 8% des jeunes fumaient, alors que la pub n'est prohibée qu'à la radio-TV.

La publicité alcool/tabac n'a pas d'effet incitatif sur la consommation, affirme le Comité. En fait, les sommes consacrées à la publicité pour le tabac ne servent qu'à défendre des marques particulières et à s'attirer la clientèle de marques concurrentes. Mais, globale-

ment, le nombre de fumeurs reste constant, ou même diminue.

En outre, la publicité permet d'informer sur des progrès réalisés. Par exemple, dans les pays sans publicité sur le tabac (Pologne, Norvège, Hongrie, Tchécoslovaquie) les cigarettes avec filtre constituent 40 à 65% du marché. En Allemagne ou en Suisse, cette part est de 90 à 98%.

Mais les opposants mettent surtout en évidence les répercussions économiques d'une interdiction de la publicité. En moyenne, la presse écrite perdrait 6% de ses ressources publicitaires, le cinéma 38%. Le secteur graphique serait également sévèrement touché: le comité évalue à 1200 le nombre de postes supprimés en cas d'acceptation des initiatives.

Quant au «sponsoring», le comité a également fait ses comptes. Les initiatives, dit-il, feraient perdre 15 millions à quelque 2500 manifestations culturelles sponsorisées (dont 200 concerts, 20 festivals en plein air, 7 festivals du film). Également touchées (-10 millions), 1000 manifestations sportives (sports motorisés, golf, équitation). Enfin, 5 millions seraient retirés aux sociétés locales et régionales.

Après le tabac et l'alcool – craignent les opposants – l'interdiction de publicité frapperait-elle également la voiture (qui tue sur les routes), le sucre (diabète), les écrans d'ordinateurs (qui fatiguent les yeux)?

(fn)

## Consommation stable

En Suisse, la consommation des boissons en général est passée de 2,2 à 2,6 milliards de litres par an entre 1976 et 1991. Cette augmentation est uniquement due à la forte progression des eaux minérales (de 600 à 1100 millions de litres), alors que le lait a légèrement baissé (de 750 à 650 millions de litres par an).

En revanche, la consommation de boissons alcoolisées est restée parfaitement constante entre ces deux dates: 450 millions de litres pour la bière, 250 millions pour le vin, 25 millions pour les eaux-de-vie.

Mais curieusement, les dépenses consacrées à la publicité pour le vin, la bière ou le tabac ont à peu près doublé entre 1986 et 1991, alors que la consommation est restée au même niveau, marquant même une légère baisse pour la bière et le tabac. (fn)